

Burundi : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté — Rapport d'avancement

Ce rapport d'avancement relatif au document de stratégie du Burundi pour la réduction de la pauvreté a été établi par les autorités à titre de document de référence aux fins des consultations périodiques du Fonds monétaire international avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles à l'achèvement des consultations, en octobre 2010. Les vues exprimées dans ce document sont celles du pays membre et ne reflètent pas nécessairement les vues du FMI ou de son Conseil d'administration.

La politique de publication des rapports des services du FMI et d'autres documents du FMI autorise la suppression d'informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

Fonds monétaire international
Washington

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**CADRE STRATEGIQUE DE CROISSANCE ET DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

(CSLP I. 2007-2009)

Evaluation de la Performance et de l'Impact



OCTOBRE 2010

Publication appuyée par l'UNFPA

ABREVIATIONS ET SIGLES

ABELO	: Association Burundaise des Elus Locaux
AEP	: Alimentation en Eau Potable
AEPA	: Alimentation en Eau Potable et Assainissement
AFAB	: Association des Femmes d’Affaire du Burundi
AFRIC	: Autorité de Régulation de la filière Café
ALPC	: Armes Légères et Petits Calibres
APROPABU	: Association pour la Promotion des Palméculteurs du Burundi
ARFIC	: Autorité de Régulation de la Filière Café du Burundi
ARV	: Antirétroviral
AVEDEC	: Association Villageoise d’Entraide et de
BAD	: Banque Africaine de Développement
BBN	: Bureau Burundais de Normalisation
BDEGL	: Banque de Développement des Etats de Grands Lacs
BDT	: Bassins de Développement Transfrontalier
BINUB	: Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi
CAMEBU	: Central d’Achat des Médicaments du Burundi
CAPRI	: Collectif des Associations des Producteurs de Riz
CAPRI	: Collectif des Associations des Producteurs de Riz
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement
CCM	: Country Coordination Mechanism
CDCPA	: Commission de désarmement de la Population Civile et de Lutte contre la Prolifération des armes Légères et de Petits Calibres
CDF	: Centre de Développement Familial
CDS	: Centre De Santé
CDV	: Centre de Dépistage Volontaire
CECAD	: Coopérative d’Epargne et de Crédit pour l’Autofinancement
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CIP	: Comité Interministériel de Privatisation
CIRGL	: Conférence International sur la Région des Grands Lacs
CNCA	: Comité National de Coordination des Aides
CNDAPA	: Centre National de Développement de l’Aquaculture et de la Pêche Artisanale
CNTA	: Centre National de Technologie Alimentaire
COMESA	: Common Market of Eastern and Southern Africa
CONFEJES	: Conférence des ministres de la jeunesse et sport

COTEBU	: Complexe Textile de Bujumbura
CPLS	: Comité Provincial de Lutte contre le SIDA
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
CSO2	: Second Etat des Lieux par Pays
CTB	: Coopération Technique Belge
DCPND	: Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
DFID	: Département For International Développent
DGHER	: Direction Générale d'hydro Electricité Rurale
DH	: Droits de l'Homme
DIH	: Droit International Humanitaire
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
EAC	: East African Community
EPISTAT	: Epidémiologie et Statistiques
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FBF	: Financement Basé sur la Performance
FBU	: Francs Burundais
FDN	: Forces de Défense Nationale
FNL	: Front de Libération National
FNL-D	: Front de Libération National Dissidents
FOSA	: Formation Sanitaire
GVC	: Group of Christian Volunteers
GWH	: Giga Watt Heure
IBN	: Initiative du Bassin du Nil
IEC	: Information – Education – Communication
IGE	: Inspection Générale de l'Etat
IMF	: Institution de Micro Finances
INEA	: Inventaire National Eau et Assainissement
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
IO	: Infection Opportunistes
IPPTE	: Initiative Pays Pauvres Très Endettés
IRC	: International Rescue Committee
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
JMP	: Joint Monitoring Process
KWH	: Kilo Watt Heure
LVIA	: Lay Volunteers International Association
MFP	: Mutuelle de la Fonction Publique
MINAGRIE	: Ministère de l'Agriculture
MINUCART	: Mission des Nations Unies au Centre Afrique et au Tchad
MSP	: Ministère de la Santé Publique

NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OBK	: Organisation du Bassin de la Kagera
OCIBU	: Office des Cultures Industrielles du Burundi
OEV	: Orphelins et Autres Enfants Vulnérables
OHCDH	: Office du Haut Commissariat des Droits de l'Homme
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONATEL	: Office National de Télécommunication
ONATOUR	: Office National de la Tourbe
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
ONPHA	: office Nationale Pharmaceutique
ONPR	: Office National des Pensions et Risques Professionnelles
ONT	: Office National du Tourisme
ONUCI	: Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
OPJ	: Officiers de Police Judiciaire
OSC	: Organisation de la Société Civile
OTB	: Office du Thé du Burundi
OTRACO	: Office du transport en commun
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PASAN	: Plan d'Action de la Stratégie agricole Nationale
PDDAA	: Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PEC	: Prise En Charge
PMPA	: Parties et Mouvements Politiques Armés
PNB	: Police Nationale du Burundi
PNDRR	: Programme Nationale de Démobilisation, Réinsertion, Réintégration
PNEF	: Politique nationale d'Education des filles
PNSA	: Politique Nationale de Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRADECS	: Programme d'Appui au Développement Communautaire et Sociale
PROSEC EAU	: Programme Sectoriel Eau
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PTME	: Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH/SIDA
REGIDESO	: Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Electricité
RIM	: Réseau des Institutions de Micro finances
RMC	: Régie Militaire de Construction
SAN	: Stratégie Agricole Nationale
SCEP	: Service Chargé des Entreprises Publiques
SEP/CNLS	: Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le SIDA

SETEMU	: Régie des Services Techniques Municipaux
SFRD	: Fonds Spécial pour la Reconstruction et le Développement
SOSUMO	: Société Sucrière de Moso
SP/REFES	: Secrétariat Permanent du Suivi des Réformes Economiques et Sociales
SRDI	: Société Régionale de Développement de l'Imbo
STEP	: Station d'Epuration des eaux usées
TEC	: Tarif Extérieur Commun
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TPM+	: Tuberculose Pulmonaire à Microscopie Positive
TVA	: Taxe sur la Valeur ajoutée
UA	: Union Africaine
UCAR	: Union Commerciale d'Assurance et de Réassurance
UNAMID	: Mission des Nations Unies et de l'Union Africaine au Darfour
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFPA	: United Nations Population Fund
UNICEF	: United Nations Children's Fund
UNODC	: Office des Nations Unies contre les Drogues et Crimes
UNPOL	: Police des Nations Unies
USA	: United States of America
USAID	: United States Agencies for Industrial Development
USLS	: Unité Sectoriel de Lutte contre le SIDA
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VFF	: Violences faites aux Femmes et aux Filles
VIH/SIDA	: Virus d'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquis

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET SIGLES _____	2
TABLE DES MATIERES _____	6
LISTE DES GRAPHIQUES _____	8
RESUME EXECUTIF _____	9
I. L'Impact du Premier CSLP _____	9
II. Principales leçons tirées _____	12
INTRODUCTION _____	15
ENJEUX DEMOGRAPHIQUES _____	16
PREMIERE PARTIE : GOUVERNANCE ET SECURITE _____	19
I. Paix, Réconciliation Nationale et Sécurité _____	19
II. Etat de Droit, Lutte Contre l'Impunité, Justice Pour Tous _____	21
III. Des Conflits Fonciers et Autres Conflits du Passé _____	24
IV. Gouvernance Politique, Administrative et Economique _____	26
DEUXIEME PARTIE : CROISSANCE DURABLE ET PARTAGEE _____	31
I. Evolution Récente de l'Economie Burundaise _____	31
II. Développement de l'Agriculture et de l'Elevage _____	35
III. Les Autres Secteurs Porteurs de Croissance _____	40
IV. Développement des Infrastructures _____	41
V. Développement du Secteur Privé et Création d'Opportunités d'Emploi pour les Pauvres des Villes et des Campagnes _____	44
VI. Bilan Global des Interventions en Faveur d'une Croissance Réductrice de la Pauvreté _____	48
TROISIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN _____	49
I. Promotion de l'éducation _____	49
II. Amélioration du Système de Santé _____	53
III. Lutte Contre le VIH/SIDA _____	56
IV. Accès à l'Eau, à l'Assainissement et au Logement _____	57
V. Promotion du Genre _____	61

VI. Bilan Global des Progrès Réalisés vers l'Accomplissement des Objectifs du CSLP en Matière de Capital Humain _____	63
PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURES STRATEGIES _____	66
I. Quatre Principales Recommandations _____	66
II. Recommandations Spécifiques _____	67
QUATRIEME PARTIE : PERFORMANCE MACROECONOMIQUES _____	72
I. Le Secteur Réel et la Croissance Economique _____	72
II. Le Secteur Monétaire, Taux de Change, Inflation _____	75
III. Le Secteur Extérieur _____	78
IV. Performance Budgétaire _____	79
V. Mécanismes de Suivi-Evaluation _____	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2 : Evolution des Effectifs de l'Armée et de la Police	20
Tableau 3 : Evolution des principaux indicateurs économiques du Burundi	32
Tableau 4 : Evolution des principales productions agricoles pendant la mise en œuvre du CSLP	37
Tableau 5 : Evolution du cheptel depuis 2006	38
Tableau 6 : Evolution de la Production Minière (kg)	41
Tableau 7 : Les principaux Indicateurs du Secteur des TIC	43
Tableau 8 : Indicateurs de l'éducation du Burundi en 2005 et moyennes pour l'Afrique sub-saharienne en 2000-2007	49
Tableau 9 : Indicateurs sanitaires du Burundi et moyennes pour l'Afrique sub-saharienne en 2000-2007	53
Tableau 10 : Part Contributive dans la Formation du PIB	72
Tableau 11 : Situation Monétaire (croissance annuelle, %)	75
Tableau 12 : Inflation par catégorie de biens et services	77
Tableau 13 : Compte de Capital et d'Opérations Financières (% du PIB)	79
Tableau 14 : Evolution des recettes intérieures	80
Tableau 15 : Evolution des Dépenses de l'Etat (en milliards)	81
Tableau 16 : Financement du CSLP par Axe et par Programme	84

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population burundaise en 2008	16
Graphique 2 : Croissance Moyenne du PIB, 2007-2009	73
Graphique 3 : PIB/Habitant comparée	74
Graphique 4 : Évolution de la Compétitivité au Burundi	76
Graphique 5 : Evolution de l'indice des prix à la consommation et du taux d'inflation en glissement annuel, 2007-2008	77
Graphique 6: Situation de la Balance des Paiements	78
Graphique 7 : Evolution Comparées des Dépenses et des Recettes (Mrds de Fbu)	82
Graphique 8 : Comparaison des Prévisions et des Réalisations des Appuis Budgétaires au Gouvernement du Burundi - 2007-2010	83
Graphique 9: Part du Budget Allouée aux Dépenses Pro-pauvres	83

RESUME EXECUTIF

1. Approuvé en 2006, le premier CSLP est en fin d'exécution. Avant d'entreprendre la préparation d'un deuxième CSLP, le gouvernement a décidé d'évaluer la performance et l'impact de la première stratégie, sur la base des trois rapports d'avancement.
2. Le premier CSLP avait quatre principaux objectifs : gouvernance et sécurité, croissance durable et équitable, développement du capital humain et lutte contre le SIDA. Le rapport examine pour chacun de ces quatre objectifs, l'état des lieux au départ, les mesures prises pendant la période d'exécution du CSLP et les résultats obtenus. Dans ce résumé, l'accent est mis (i) sur l'impact du premier CSLP sur la vie économique et sociales du pays et (ii) sur les leçons à tirer, avec une attention particulière sur les priorités qui devront dominer les politiques futures du gouvernement et de ses partenaires en matière de réduction de la pauvreté et de croissance économique.

I. L'Impact du Premier CSLP

A. Gouvernance et Sécurité

3. Il est clair que des résultats tout à fait substantiels ont été obtenus dans ce domaine et qu'ils doivent être consolidés pour fonder des conditions suffisantes pour amorcer une croissance durable.
4. ***D'importants progrès ont été réalisés vers la normalisation de la vie politique.*** Des élections ont été organisées en 2005 et en 2010. En matière de gouvernance politique, l'approche adoptée a été particulièrement marquée par la tenue des sessions régionales grâce au concours du Projet « cadres de dialogue » avec comme principal acquis l'organisation d'un forum national regroupant tous les partis politiques. A la faveur de cette avancée, la mise en place de la CENI a pu s'effectuer sur base d'un large consensus et cette dernière a élaboré un calendrier complet et précis en rapport avec le déroulement des élections.
5. ***Depuis la fin de 2008, la sécurité intérieure a été rétablie sur tout le territoire national.*** Les négociations engagées avec le FNL depuis septembre 2006 ont échoué plusieurs fois, mais un accord conclu en 2008 et la transformation du mouvement rebelle en parti politique ont marqué la fin des hostilités. Le rétablissement de la sécurité élimine le principal obstacle à une relance vigoureuse de la croissance économique.
6. ***Les accords d'Arusha et les récents accords avec le FNL prévoient l'intégration des ex-combattants dans les forces armées et les services de sécurité.*** En sens inverse, le retour de la paix civile justifie la réduction des effectifs militaires et policiers. Le programme DRR démobilise et organise la réinsertion et la réintégration des démobilisés. Le nombre des démobilisés progresse, mais l'efficacité des programmes d'appui à la réintégration est mitigée. Les effectifs de l'armée ont chuté de près de 32.000 en 2005 à moins de 28.000 en 2009. Ceux de la police nationale ont diminué de

- 19.500 à 17.000. L'objectif du gouvernement est de retenir 25.000 militaires et 15.000 policiers.
7. Le désarmement de la population civile progresse, mais est encore loin de l'objectif de 100.000 armes à saisir. Le déminage réussit. Les trois provinces les plus affectées sont aujourd'hui considérées comme déminées.
 8. **Les progrès de la réforme administrative sont encore limités.** Les communes manquent de capacités et de moyens. **La construction/réhabilitation de 49 bureaux communaux a doté 40% des communes d'une première infrastructure de base**, mais beaucoup plus doit encore être fait pour professionnaliser la fonction publique, déconcentrer et décentraliser le service public. **La réforme de la gestion des finances publiques connaît progrès satisfaisants.** Les procédures et les systèmes sont modernisés (Loi Organique, Code des Marchés, Code des Douanes), le SIGEFI a été étendu à la quasi-totalité de la gestion financière et des plans de trésorerie et d'engagements assurent un meilleur contrôle de l'exécution budgétaire.
 9. Enfin et surtout, la part des secteurs prioritaires dans les dépenses exécutées a progressé de 40,9% en 2005 à 54,4% en 2009. De nouvelles structures ont été mises dans le cadre de la politique de lutte contre la corruption et des contrôles s'effectuent régulièrement. Des efforts accrus sont déployés pour récupérer les fonds détournés.
 10. **La réforme de la justice est un domaine dans lequel les progrès réalisés sont très insuffisants.** Des magistrats ont été formés et des tribunaux ont été construits, mais les arriérés judiciaires augmentent, le pourcentage de jugements exécutés diminue et le nombre de détenus dépasse de plus en plus la capacité carcérale. Les conflits fonciers dominent : ils représentent à eux seuls 56% des conflits enregistrés en 2008.

B. Croissance Durable et Equitable

11. Les résultats obtenus dans ce domaine ne sont pas à la hauteur des attentes. **Un taux de croissance du PIB à peine supérieur à 4% de 2006 à 2009 est un progrès par rapport aux résultats de la première partie des années 2000, mais ce taux est très insuffisant pour réduire les taux de pauvreté qui atteignaient 67% en 2006.** En outre, c'est surtout dans les secteurs secondaire et tertiaire que les taux de croissance sont relativement satisfaisants. Or c'est le secteur primaire qui fait vivre 97% des burundais les plus pauvres. Même si l'élevage a fait de grands progrès, la faible progression de la production agricole a pour conséquence une croissance modeste du secteur primaire (moins de 3% de 2006 à 2009).
12. **La faiblesse de la croissance agricole a plusieurs causes :** (i) *l'insécurité* ; (ii) des *conditions climatiques* généralement défavorables ; (iii) la *lente reconstitution de la recherche et de la vulgarisation agricole*, y compris la production de semences et la distribution d'engrais ; et enfin (iv) *le déclin de la principale culture d'exportation (le café)*.

13. **Deux autres facteurs** – le mauvais état des infrastructures et le manque de dynamisme du secteur privé – ont influencé négativement la performance récente de l'économie burundaise.
14. **En ce qui concerne les infrastructures, des routes ont été construites et réhabilitées, la plupart des provinces sont maintenant désenclavées ; en outre des efforts remarquables ont été faits pour améliorer l'entretien routier** : les ressources du FRN ont doublé de 2006 à 2009. Un grave problème est l'acheminement des importations et des exportations du pays en provenance et à destination de Dar es Salam et de Mombasa. **Les coûts des transports internationaux représentent 23% de la valeur des exportations burundaises.**
15. **La production d'électricité est extrêmement faible et ne touche que 3% de la population.** Des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau ont été accomplis et **la production d'électricité a progressé en 2007 et en 2008, mais elle a chuté en 2009.** Les pertes techniques diminuent mais restent considérables. La structure des tarifs n'assure pas la viabilité financière de REGIDESO.
16. **L'un des rares domaines de forte expansion est la téléphonie mobile,** grâce au secteur privé, mais cette expansion est surtout pour les moins pauvres.
17. Au niveau du **secteur privé**, il convient de noter que le Burundi est très mal noté dans les enquêtes sur le climat des affaires. Sur un autre plan, des mesures ont été prises, notamment **l'apurement des arriérés** de l'Etat en 2006-2007. **Plusieurs codes (commerce, sociétés, investissement) ont été révisés et un cadre de concertation secteur public/secteur privé a été créé.** Cependant, beaucoup de ces réformes sont récentes et ne sont pas encore appliquées.

C. Développement des Ressources Humaines

18. C'est incontestablement le domaine dans lequel les plus grands progrès ont été réalisés. Grâce notamment à l'augmentation de la part des secteurs sociaux dans les budgets et dans l'aide au développement.
19. **Dans le domaine de l'enseignement, les taux de scolarisation primaire ont cru de façon spectaculaire** tandis que les taux nets ont progressé de 59,8% en 2005 à 89,7% en 2009. En 2006, **la capacité d'absorption du système a été surexploitée** : les ratios élèves/salles de classe et élèves/enseignants se sont détériorés et tendent maintenant à s'améliorer. Les **taux de redoublement restent très élevés**, mais les taux d'achèvement progressent. Les taux de parité garçons/filles s'améliorent. Malgré la construction de collèges communaux, la réhabilitation des lycées et la construction d'infrastructures pour l'Université du Burundi et l'ENS, **les progrès des cycles secondaire et supérieur sont relativement limités.**

20. ***Dans le secteur de la santé, d'importants efforts ont été faits pour former des infirmiers paramédicaux et pour accroître les capacités d'accueil par le biais des constructions d'infrastructures (hôpitaux et centres de santé). Par ailleurs, l'introduction de la contractualisation a permis de mieux motiver le personnel et de lier les rémunérations au volume et à la qualité du service rendu.***
21. En outre, ***la gratuité des soins aux femmes qui accouchent et aux enfants de moins de 5 ans a augmenté les taux d'utilisation.*** Ainsi, le nombre de femmes accouchant dans des structures sanitaires augmente, ***les taux de maternité maternelle et infantile diminuent, mais l'accès aux médicaments reste un problème.***
22. Les chiffres disponibles ***sur l'eau et l'assainissement*** montrent que des progrès ont été réalisés. Mais les données restent imprécises et parfois contradictoires et doivent être mieux mesurées et évaluées.

D. Lutte Contre le VIH/SIDA

23. Des moyens considérables ont été mobilisés et des résultats substantiels obtenus. La prévention et les dépistages progressent. Le nombre de malades traités avec des rétroviraux a triplé et le taux de prévalence diminue : (i) de 3,2% à 2,9% en moyenne nationale ; (ii) de 9,4% à 4,6% en milieu urbain ; et (iii) de 10,5% à 4,4% en milieu semi-urbain. Mais il augmente en milieu rural : de 2,5% à 2,8%.

II. Principales leçons tirées

24. Dans l'ensemble, le bilan du premier CSLP est très positif. Les progrès sur le plan de la gouvernance et de la sécurité sont substantiels dans la quasi-totalité des sous-secteurs. Les résultats obtenus dans les secteurs de l'enseignement primaire et de la santé de base sont remarquables. C'est seulement sur le plan de la croissance que les progrès réalisés sont nettement insuffisants. Ce bilan à lui seul définit les priorités qui doivent dominer l'action future des pouvoirs publics et de la communauté internationale.
 - (i) ***Il faut faire beaucoup plus pour stimuler la croissance, notamment celle du secteur rural*** où résident la plupart des pauvres.
 - (ii) ***Les efforts entrepris pour améliorer la gouvernance doivent être poursuivis et intensifiés***, notamment en ce qui concerne la réforme de la justice.
 - (iii) ***Le développement des secteurs sociaux et la lutte contre le VIH/SIDA doivent continuer.***
 - (iv) Maintenant que les taux de scolarisation primaire se rapprochent de 100%, ***une haute priorité doit être accordée à la qualité et à l'ajustement des autres niveaux (secondaire et tertiaire)*** à l'augmentation graduelle du nombre d'élèves formés par le primaire.

A. Beaucoup plus pour la Croissance.

25. Dans ce domaine, ***un effort particulier doit être fait pour l'agriculture, l'élevage et le développement rural en général***. Il faut à la fois accélérer la reconstruction d'un système de recherche et de vulgarisation efficace, moderniser la distribution des engrais et des autres intrants, tirer mieux parti du potentiel hydrologique du pays, donc mieux utiliser l'aménagement des marais et toutes les formes de petite et moyenne irrigation.
26. Il faut ***réformer et diversifier les cultures d'exportation*** : café, thé et exportations non traditionnelles. Seule la mobilisation d'un secteur privé compétent et efficace permettra au pays de produire et de vendre les produits de haute qualité que les conditions écologiques du pays rendent possibles. Il importe aussi de ***diversifier l'économie, notamment le secteur minier*** (gisements de nickel abondants et prometteurs) et le potentiel touristique du pays qui n'est pas négligeable.
27. Un effort visible doit être envisagé pour ***développer les infrastructures*** (grandes et petites) dans (i) **les transports** (domestiques et internationaux) (ii) ***l'énergie***, et (iii) ***les TIC (raccordement au réseau de fibres optiques)***. Cet effort suppose la mobilisation de ressources additionnelles non seulement au niveau des budgets nationaux et de l'aide internationale, mais aussi, à celui des investissements privés nationaux et internationaux.
28. ***Le développement du secteur privé sera sans doute la priorité des priorités*** pour donner une impulsion nouvelle et forte à la croissance. A cette fin, il convient non seulement de mettre en œuvre les codes récemment révisés et les réformes entreprises, mais aussi de faire fonctionner de façon efficace ***le cadre de concertation secteur public/secteur privé*** créé en 2009. Un signal fort pour le secteur privé national et international serait ***l'accélération du programme de privatisation des entreprises publiques***.
29. Les PME et le secteur informel sont plus porteurs d'emplois que le secteur moderne. Le gouvernement – de concert avec les ONG nationales et internationales – s'efforcera de ***développer les PME, les micro-entreprises et la micro-finance***. L'extension des méthodes HIMO dans tous les domaines où elles sont possibles aura aussi un impact significatif sur l'emploi.

B. Beaucoup pour la Gouvernance. Quatre Priorités Dominant.

30. ***D'abord, il faudra protéger les acquis. Il s'agira à cet effet de*** poursuivre la construction d'un système politique démocratique, de renforcer la sécurité, de réduire les effectifs de l'armée et de la police et les dépenses de défense et de sécurité pour pouvoir continuer d'accroître les ressources affectées à la croissance et au développement social.

31. ***Ensuite, il sera nécessaire d'intensifier la réforme de la gestion des finances publiques.*** Dans cette optique, il faudra poursuivre les réformes des procédures et des systèmes qui ont déjà donné de bons résultats, renforcer encore les corps de contrôle.
32. Une campagne vigoureuse de lutte contre la corruption doit être entreprise pour redorer l'image du Burundi qui, actuellement, nuit beaucoup aux efforts de mobilisation de ressources auprès des donateurs et du secteur privé.
33. ***Parallèlement, il sera important de lancer une réforme administrative décisive avec comme objectif de*** professionnaliser la fonction publique, d'accélérer la décentralisation, d'impliquer les associations des bénéficiaires dans le planning et le suivi des services de base.
34. ***Enfin, il est impératif d'accélérer la réforme de la justice.*** Il est recommandé de construire et d'équiper davantage les tribunaux, de former plus de magistrats et de renforcer l'indépendance du corps de la magistrature. Traiter les conflits fonciers au niveau local, sécuriser la propriété des terres, mettre en place une justice transitionnelle sont aussi des tâches importantes.

C. Toujours Plus Pour le Développement des Ressources Humaines et la Lutte Contre le VIH/SIDA.

Six catégories de mesures doivent être envisagées.

- (i) ***Développer les infrastructures et les équipements scolaires***, accroître encore les taux de scolarisation primaire, ***mettre l'accent sur la qualité*** (formation des maîtres, manuels scolaires, réduire les redoublements, accroître les taux d'achèvement).
- (ii) ***Adapter l'offre de l'enseignement secondaire et du tertiaire*** à l'augmentation des effectifs formés par le primaire et aux besoins du marché.
- (iii) ***Poursuivre la réforme du système de santé par le biais notamment du*** redéploiement des ressources humaines et de motivation des professionnels de la santé,
- (iv) ***Renforcer la CAMEBU***, réformer son statut, améliorer les approvisionnements en médicaments (quantités et qualité), notamment en ce qui concerne les médicaments essentiels.
- (v) ***Déployer un effort spécial en matière d'eau et d'assainissement*** en vue d'une amélioration sensible de la santé publique.
- (vi) ***Poursuivre les efforts entrepris pour mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre le SIDA.***

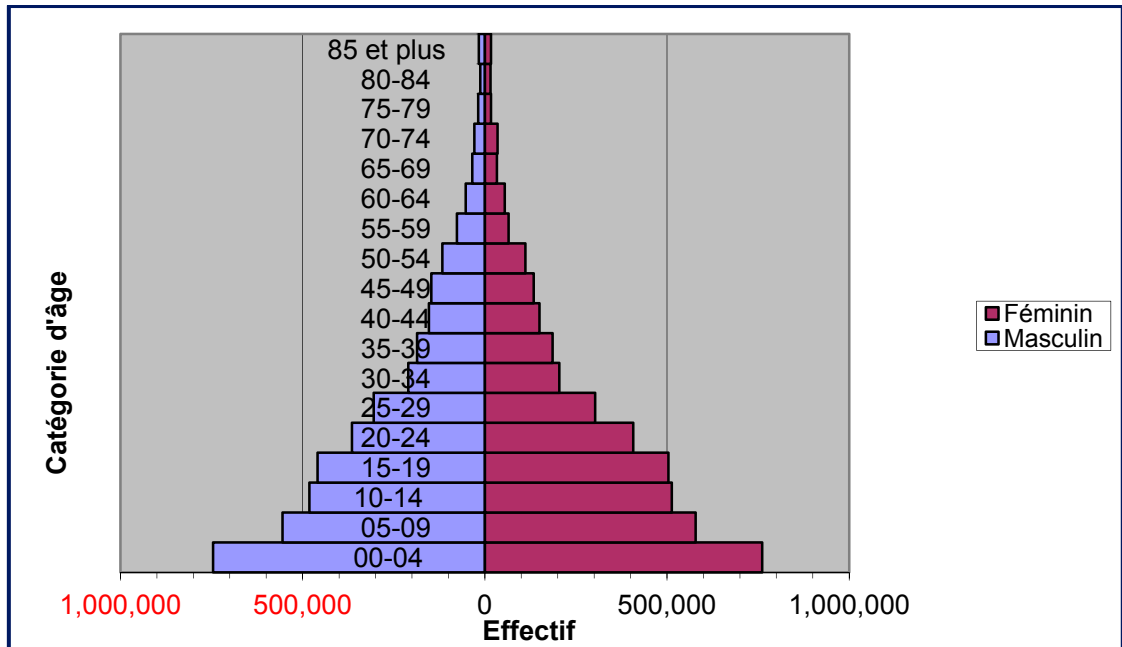
INTRODUCTION

35. C'est en 2004 que le gouvernement du Burundi – avec l'appui de ses partenaires – a entrepris la préparation d'un premier Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Basé sur un vaste processus de consultations avec toutes les institutions publiques et privées concernées et avec les représentants des provinces, des communes et de la société civile, ce Cadre a été approuvé par le gouvernement et le Parlement en septembre 2006, puis évalué par les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque Mondiale) en mars 2007. Considéré par le gouvernement et ses partenaires comme le cadre global dans lequel doivent s'inscrire la majorité des programmes de développement économique et social initiés par le Burundi et ses bailleurs de fonds, le premier CSLP se donnait quatre principaux objectifs :
- (i) La **bonne gouvernance** – condition indispensable de l'adhésion de la population burundaise aux politiques de développement du gouvernement – et la **sécurité** – principale condition d'une renaissance économique du pays après treize ans de guerre civile.
 - (ii) Une **croissance équitable et soutenable**, largement basée sur le développement du monde rural, où résident 90% de la population burundaise et 97% des pauvres.
 - (iii) Le **développement du capital humain**, base du développement économique et social et de la lutte contre la pauvreté.
 - (iv) La **lutte contre le VIH/SIDA**, dont l'incidence est encore relativement limitée mais constitue une menace potentielle pour l'avenir de la population burundaise.
36. Conçu comme une stratégie pour quatre ans (2006-2009), le premier CSLP est en fin d'exécution. Il sera remplacé par un deuxième CSLP dont la préparation de l'évaluation du premier CSLP constitue un des préalables.
37. L'objet du présent rapport est donc d'établir un bilan global de la performance enregistrée pendant les trois années de mise en œuvre du CSLP, c'est-à-dire une revue des principales réformes et des activités entreprises pendant cette période et une analyse des résultats obtenus dans chacun des quatre axes prioritaires.
38. Le présent rapport est basé sur les trois rapports d'avancement préparés par le SP/REFES pour 2007, 2008 et 2009. C'est en effet sur ces rapports que repose le système de suivi et d'évaluation du CSLP. Ces trois rapports étaient basés sur un processus de consultations extensives non seulement avec les représentants des secteurs, mais aussi avec les représentants des provinces, des communes et de la société civile, ils reflétaient donc les vues des bénéficiaires.

ENJEUX DEMOGRAPHIQUES

39. A l'issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008 (RGPH 2008), la population s'élève à 8.053.574 habitants dont 49,2% d'hommes et 50,8% de femmes. Elle n'était que de 4,0 millions d'habitants au début des années 1980 mais, elle est rapidement passée à 5,3 millions d'habitants selon le RGPH 1990 et à 8.243.638 habitants en 2008. Avec un taux de croissance annuelle de 2,4%, la population burundaise pourrait doubler dans les trente prochaines années
40. La cause majeure de cette évolution réside dans la fécondité toujours élevée (ISF supérieur à 6,1). De surcroît, cette fécondité s'accompagne d'un pourcentage élevé des moins de 15 ans (environ 45,1%) et d'un faible pourcentage de population d'âge avancé (entre 3 et 4%) ainsi que cela est illustré dans le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population burundaise en 2008



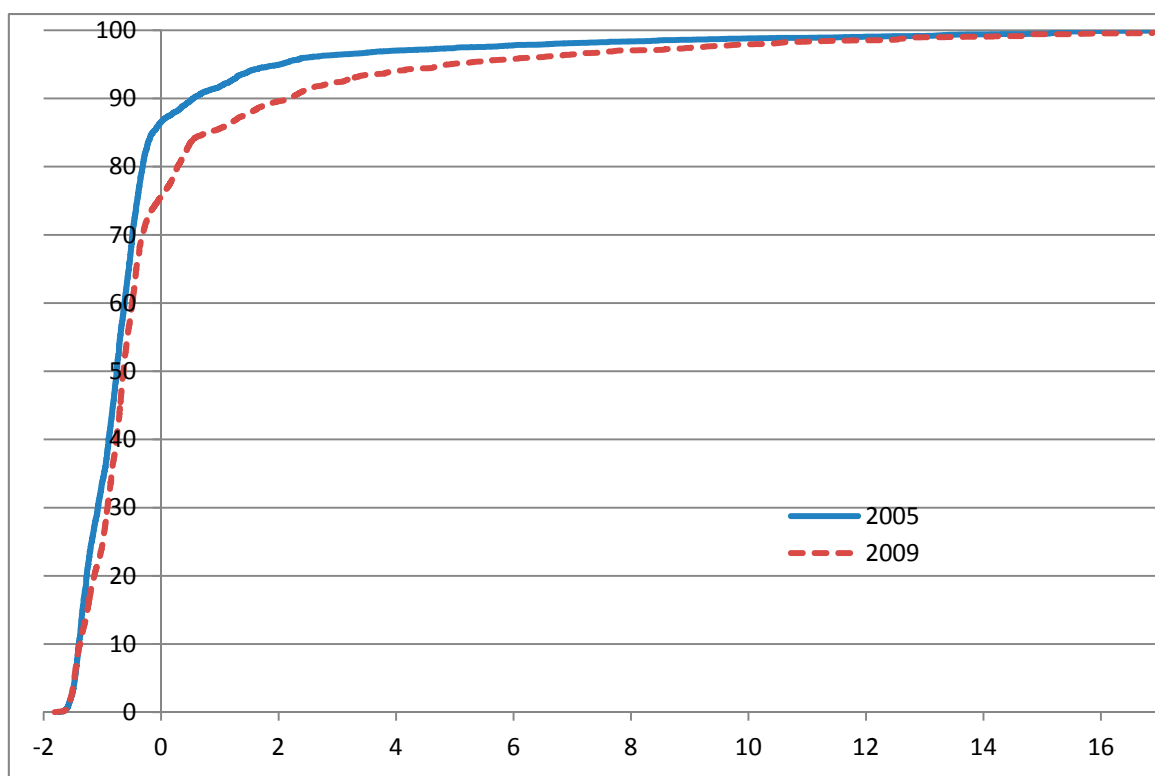
Source : Recensement général de la population et de l'habitat

41. Même si cette dynamique démographique peut représenter un atout dans la mesure où le capital humain est un agent important du développement, elle est susceptible de constituer un véritable défi par la pression qu'elle exerce sur tous les secteurs socio-économiques.

EVOLUTION DE LA PAUVRETÉ

42. Globalement, les efforts de développement économique ont eu un impact sur le bien-être matériel (Encadré 1) de la population. Comme le montre le 2, la distribution du score de bien-être en 2009 se situe continument en dessous de la distribution du score de bien-être en 2005. Mais des efforts conséquents restent à faire pour créer de l'emploi et des activités génératrices de richesses monétaires qui permettent de relever le revenu par tête au moins à son niveau d'avant la crise. En effet, le revenu par tête¹ a bien augmenté pour se situer autour de US\$140 actuellement, mais il reste encore en retrait du niveau atteint en 1992.

Graphique 1 : Distribution du Score de Bien-être par Ménage de 2005 à 2009 (Avec pondération)



Source : Estimations du Gouvernement basées sur les enquêtes MICS 2005 et PMS 2009

43. Allant dans le même ordre d'idées, le bien-être global, qui intègre en plus les progrès dans l'éducation, la santé et la nutrition, a connu une amélioration sur le plan national. Entre 2005 et 2009, les estimations récentes indiquent que l'indice multidimensionnel de pauvreté (MPI) aurait diminué de 0,50 à 0,42, mettant ainsi en évidence une

¹ GNI par tête (prix courant) selon la méthode Atlas.

diminution de la privation de la population dans les biens et services retenus dans le calcul de l'indice.

44. Ces progrès sont essentiellement dus à la progression des indicateurs d'accès à l'éducation. En effet, alors qu'en 2005, 52,3% de la population vivaient dans un ménage dans lequel personne n'avait achevé le cycle primaire et 43,7% dans un ménage dans lequel un enfant au moins en âge d'être scolarisé n'allait pas à l'école, ces pourcentages sont tombés à 41,3% et 31,9% respectivement en 2009. Ces progrès se confirment même chez les ménages considérés comme pauvres, ce qui indique la réussite des efforts nationaux engagés en faveur du relèvement du secteur de l'enseignement. A l'opposé, les progrès effectués dans la santé publique ne sont pas entièrement reflétés dans cet indice de pauvreté. Par ailleurs, les données des enquêtes ne sont pas assez exhaustives pour calculer la contribution de la malnutrition dans l'indice multidimensionnel de pauvreté.

Encadré 1 : Indicateurs Retenus dans l'Estimation du Score de Richesse en 2005 et 2009

Le bien-être matériel est estimé à partir du score de richesse en appliquant la méthode des composantes principales (PCA). Le score de richesse (bien-être) tiré de cette méthode est estimé pour chaque ménage enquêté en 2005 et 2009. Pour estimer ce score, il a été retenu des indicateurs renseignés et exactement définis dans les deux enquêtes ménages. Ces indicateurs sont : la principale source d'eau à boire, le type de toilette utilisé, le type de sol de la maison, le type de toiture de la maison, le type de murs de la maison, le combustible utilisé pour la cuisson, la possession d'au moins une bicyclette, une radio, une télévision, une motocyclette/mobylette, un réfrigérateur, une voiture/camion, un téléphone fixe, un téléphone portable, l'accès à l'électricité (Regideso, DGHR, privée, etc.), la possession d'au moins une chaise, d'une machine à coudre, la possession d'un gros bétail, de caprins, de volailles, de lapins, de porcins, de cobayes, le nombre de pièces dans la maison et le nombre de personnes par pièce/chambre à coucher. Ainsi, le score de richesse combine la possession/présence ou non de ces indicateurs au sein de chaque ménage pour leur attribuer un indicateur synthétique. Plus ses valeurs augmentent, plus le ménage est censé jouir d'un niveau de bien-être matériel important (certes limité aux indicateurs retenus).

PREMIERE PARTIE : GOUVERNANCE ET SECURITE

45. L'axe Gouvernance et Sécurité est la première priorité du CSLP I. Cet axe comprend trois principaux objectifs : (i) la paix, la réconciliation nationale et la sécurité ; (ii) la promotion de l'état de droit, la lutte contre l'impunité et la justice pour tous ; (iii) la prévention et la gestion des conflits fonciers et autres conflits du passé et (iv) la bonne gouvernance (politique, administrative et économique).

I. Paix, Réconciliation Nationale et Sécurité

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

46. **La situation sécuritaire.** Le premier CSLP a été approuvé six ans après la signature des accords d'Arusha. Bien que ces accords aient marqué le début du processus de réconciliation nationale, la sécurité intérieure était encore loin d'être assurée à cette date. Ce facteur était d'ailleurs à lui seul le principal obstacle à une relance de l'activité économique, notamment dans le monde rural. Certes, en septembre 2006, un accord de cessez le feu avait été conclu avec le dernier groupe rebelle (le FNL-PALIPEHUTU), mais il a fallu deux années de négociations et de discordes pour que ce premier accord se traduise par l'arrêt des hostilités.
47. **Démobilisation.** Les accords d'Arusha prévoyaient l'intégration des ex-combattants dans les forces armées et les services de sécurité. Dans l'ensemble, ces accords avaient fonctionné de façon correcte. L'intégration des ex-rebelles (y compris l'harmonisation des grades) s'était faite dans d'assez bonnes conditions, mais elle avait entraîné un gonflement des effectifs. Certes, le programme démobilisation, réinsertion, réintégration (DRR), qui fonctionnait depuis 2004, avait déjà démobilisé 1681 soldats et combattants des groupes rebelles, mais le transfert de la gendarmerie à la police et l'augmentation du nombre de policiers compensaient le déclin du nombre de militaires. Par conséquent, les dépenses de défense et de sécurité représentaient encore 36% des dépenses exécutées² de l'exercice 2006, limitant les opportunités de réallocation des ressources en faveur des secteurs économiques et sociaux prioritaires.
48. **Désarmement et déminage.** La démobilisation de l'armée et des ex-combattants n'était pas le seul problème d'insécurité à résoudre. La population civile était armée (environ 100.000 armes) et les mines et engins non explosés représentaient un risque majeur, notamment dans trois provinces du pays. Il fallait en outre démobiliser et réinsérer les 20.000 gardiens de la paix.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

49. **Négociations avec le FNL.** Un événement majeur a été l'aboutissement final des négociations avec le FNL-PALIPEHUTU. Après l'accord de 2006, un nouvel accord en septembre 2007 n'avait pas mieux réussi à rétablir la paix civile.

² Hors charges communes.

50. La rupture des négociations en 2008 avait même provoqué une reprise des hostilités, notamment dans les provinces de Bubanza et de Bujumbura Rural. C'est notamment grâce à l'implication du leadership sous-régional et de la communauté internationale que la conclusion d'un troisième accord est intervenue, en décembre 2008. L'intégration du mouvement dans le programme DRR et la transformation du FNL en parti politique permis par la suite une nette amélioration de la situation sécuritaire, même si la recrudescence d'actes de banditisme a continué d'affecter les villes et les campagnes.
51. **Démobilisation/réinsertion/réintégration.** L'exécution du programme DRR s'est poursuivie au cours de la mise en œuvre du CSLP. Le programme non seulement démobilise les forces armées et les combattants des groupes rebelles, mais encore, les incite à se réinsérer dans la société civile (distribution d'un pécule) et initie des programmes de réintégration (formations et assistance matérielle pour de nouvelles activités). Dans l'ensemble, la démobilisation a réussi et le nombre total des démobilisés adultes a progressé régulièrement de 18.755 en 2006 à 29.527 en 2009. En outre, la cohorte des 20.000 gardiens de la paix a été entièrement démantelée. Tous les démobilisés ont reçu un pécule et beaucoup (24.890 en quatre ans de 2006 à 2009) ont bénéficié d'un programme d'appui. Cependant, les performances des programmes d'appui sont quelques peu mitigées. En effet, la réintégration est plus facile quand les démobilisés reviennent dans leurs communautés d'origine et peuvent reprendre une exploitation agricole. Or beaucoup ont choisi de créer des petits commerces ou de lancer des activités artisanales sans avoir souvent ni l'éducation de base, ni la formation professionnelle nécessaires pour réussir cette reconversion.
52. **Evolution des effectifs de l'armée et de la police.** Le tableau ci-dessous montre l'évolution des effectifs de l'armée et de la police de 2005-2006 à 2010. Malgré l'intégration de 2.229 FNL, les effectifs de l'armée ont chuté de 14% (de 31.839 à 27.736) et ceux de la police de 17% (de 19.573 à 16.183).

Tableau 1 : Evolution des Effectifs de l'Armée et de la Police

Année	Armée	Police
2005	31.839	
2006	29.346	19.573
2007	28.064	18.991
2008	26.322	17.751
2009	27.919 (dont 2.229 FNL intégrés)	17.382 (dont 1500 FNL intégrés)
2010	27.236	16.183

Sources : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants/Ministère de la Sécurité Publique - Un recensement des effectifs

53. **Professionnalisation des corps de défense et de sécurité.** Parallèlement au processus de démobilisation, le gouvernement s'est aussi engagé à professionnaliser ses corps de défense et de sécurité.

54. L'objectif visé est de consolider l'intégration des combattants provenant des mouvements rebelles, de créer une armée républicaine et professionnelle et de transformer la Police Nationale en une police de proximité. L'intégration des ex-combattants a été accompagnée et complétée par des programmes de formation. C'est ainsi que des formations académiques, normatives et techniques (6.608 en 2007, 22.127 en 2009) ont été organisées en faveur des corps de sécurité et de défense. Une mesure importante, initiée en 2008 concerne la préparation du casernement des militaires par la réhabilitation des camps existant. En effet, le casernement est essentiel non seulement pour renforcer la discipline et assurer la formation et l'entraînement des troupes, mais aussi pour rassurer la population civile. A ce jour, 17 casernements regroupant 7.395 militaires ont été réhabilités. Il convient de noter enfin le rôle que jouent les troupes burundaises dans des opérations de maintien de la paix en Somalie, au Soudan, au Tchad et en Centrafrique. La PNB est également présente dans plusieurs pays dans le cadre de l'UNPOL (Côte d'Ivoire, Darfour, RCA/Tchad) et en Haïti.
55. **Désarmement de la population civile/Déminage.** Une commission de désarmement de la population civile et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres est chargée des opérations de désarmement des civils et des ex-combattants. L'objectif est de saisir un total de 100.000 armes à l'horizon 2015. Cet objectif est loin d'être atteint, le nombre d'armes remises ou saisies était passé de 7.299 en 2007 à seulement 33.257 en 2009. Des progrès plus spectaculaires ont été réalisés en ce qui concerne le déminage et les trois provinces les plus affectées par la présence de mines et engins non explosés sont considérées aujourd'hui comme totalement déminées.

II. Etat de Droit, Lutte Contre l'Impunité, Justice Pour Tous

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

Evolution des indicateurs de performances du système judiciaire

56. L'inefficacité de la justice se traduisait par le petit nombre de dossiers traités par les magistrats (deux par mois et par magistrat dans les juridictions supérieures), par le nombre des « arriérés judiciaires » (plus de 27.000 en 2006) et par le faible pourcentage de jugements exécutés (46%).
57. **En rapport avec la justice,** les consultations préalables à la préparation du premier CSLP avaient montré l'importance que la population accordait au respect des droits humains, à la mise en place d'une justice accessible, impartiale et efficace et à la fin de l'impunité. En 2005-2006, la situation du secteur était marquée par l'insuffisance de moyens et de personnel qualifié et par l'inégale répartition des ressources humaines entre les différentes provinces du pays. Un autre problème lié à la performance du secteur de la justice concerne la situation inquiétante des prisons. Le nombre de détenus était particulièrement élevé (107 pour 100.000 habitants) et dépassait de beaucoup la capacité carcérale (plus de deux fois cette capacité). L'excédent de détenus était dû en grande partie à l'importance de la détention préventive (66% du total des détenus).

58. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le premier CSLP ait mis l'accent sur l'accès à la justice (notamment pour les catégories les plus vulnérables), sur le renforcement des ressources humaines et matérielles, sur l'indépendance des juges, sur la réforme du cadre légal (adoption/révision de textes de lois) et sur la modernisation de l'administration pénitentiaire.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

59. Les efforts de consolidation du système judiciaire ont globalement tourné autour de quatre groupes d'activités essentielles. D'abord, pour améliorer l'accès à la justice, le Gouvernement a lancé des travaux de construction, de réhabilitation ou d'équipement de près de 90 Tribunaux de Résidence repartis à travers tout le pays en 2007. De plus, 33 Tribunaux de Résidence supplémentaires seront construits l'année suivante pour plus de justice de proximité. Avec l'année 2008, l'aide et l'assistance juridiques ont permis à 750 personnes d'accéder aux Cours et Tribunaux.
60. Ensuite, pour crédibiliser et relever les capacités de la Justice, les activités de sensibilisation sur l'éthique et la déontologie pour les magistrats de l'appareil judiciaire à la base, la réalisation d'enquêtes de perception (l'une sur la manière acceptable à tous de juger et l'autre sur la qualité de la justice de proximité), et la conduite d'une étude sur le fonctionnement des Tribunaux de Résidence ont été enregistrées. L'élaboration de la Politique Sectorielle de la Justice s'inscrit également dans cette optique.
61. En 2008, le renforcement des capacités professionnelles est activé avec l'appui accru des partenaires. Ainsi, une journée de formation à la déontologie a bénéficié à 167 magistrats à travers le pays. Des formations sur le contentieux administratif (Cours Administrative de Bujumbura et Gitega et Cours d'Appel de Ngozi), la gestion des Cours et Tribunaux (12 formateurs et 205 personnel de Justice), et la Justice pour mineurs (12 formateurs-magistrats, 17 travailleurs sociaux, 16 officier de police judiciaire) ont vu être dispensées. Afin d'assurer le recyclage urgent du personnel et préparer la création d'un Centre de Formation Professionnelle de la Justice, une évaluation a été lancée pour connaître les besoins en formation des magistrats et autres personnel de l'ordre judiciaire.
62. La mise en œuvre des premières étapes d'un programme ambitieux de formations urgentes des magistrats a commencé. Un Centre de Formation Professionnelle de la Justice a été créé et commence à fonctionner. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore les qualifications des magistrats sont insuffisantes : le nombre de magistrats ayant une licence en droit est de l'ordre de 41%. A ce jour seul un petit nombre a reçu une formation professionnelle adéquate.
63. La Cour suprême, le Parquet général et l'Inspection Judiciaire ont été renforcés pour améliorer l'encadrement des magistrats. Des points focaux ont été nommés au niveau des parquets et des tribunaux de grande instance pour le traitement des dossiers relatifs aux mineurs et aux violences basées sur le genre. Enfin, la maîtrise de la population carcérale est devenue l'un des objectifs prioritaires du gouvernement.

64. Enfin, pour rétablir la confiance des justiciables envers la Justice, le Gouvernement a lancé un programme d'exécution des décisions judiciaires en privilégiant les descentes sur le terrain. C'est pourquoi 505 greffiers et magistrats ont été préalablement formés sur les techniques de rédaction des jugements, les voies d'exécution des arrêts et jugements, la procédure civile et pénale, le classement et l'archivage et la gestion et tenue des caisses. Ce programme a permis d'exécuter 1855 affaires et d'en constater 1945 autres en 2008.
65. La réforme de la justice est certainement une entreprise du long terme dont les effets ne seront pas perçus avant plusieurs années. En effet, les progrès réalisés pendant la période du premier CSLP sont encore limités. Certes, le nombre de magistrats augmente (de 15,5 pour 100.000 habitants en 2006 à 18,4 en 2009), mais le nombre des arriérés judiciaires continue de croître (de 27.195 en 2006 à 45.511 en 2009) et le pourcentage de jugements exécutés diminue (de 46% des affaires jugées en 2006 à 39% en 2009). Enfin, si le pourcentage de détentions préventives par rapport au nombre d'incarcérés est en légère baisse (de 66% en 2006 à 63% en 2009), le nombre de détenus pour 100.000 habitants continue d'augmenter (de 107 en 2006 à 132 en 2009) et le pourcentage d'occupation des prisons est passé de 215% en 2006 à 268% en 2009.
66. La promotion et la défense des droits de la personne humaine constituent l'autre priorité pour l'amélioration de la bonne gouvernance et de la sécurité. Dans ce cadre, l'organisation³ de plusieurs ateliers d'information et de sensibilisation sur les principes fondamentaux des droits de l'homme et de ceux des enfants a notamment marqué l'année 2007. D'autres ateliers ont consisté à informer la population et les autorités locales sur les missions de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) pour laquelle deux avant-projets de loi ont été produits. Pour l'exercice de la justice de transition, les bases institutionnelles ont été lancées avec l'installation du comité tripartite chargé d'organiser les consultations nationales sur la justice de transition⁴. La mise en place de la Commission Indépendante des Droits de l'Homme et la révision du code de procédure pénale portant l'âge de la responsabilité pénale à quinze ans ont été initiées. La création de la Commission Vérité et Réconciliation intervient cette même année là.

³ Organisation conjointe entre le Gouvernement, le Bureau Intégré des Nations Unies pour le Burundi (BINUB) et les ONGs locales et internationales à l'intention de la population et des forces de l'ordre. Le Ministère de la Défense a organisé aussi un séminaire national sur les droits humanitaires et le droit de guerre à l'endroit des officiers.

⁴ Ce comité est lancé le 2 novembre 2007 comprenant les représentants du Gouvernement, des Nations Unies et de la Société Civile. Il y a eu aussi signature d'un accord cadre entre le Gouvernement et les Nations Unies pour la mise en œuvre des mécanismes de justice de transition et l'approbation par les Nations Unies du projet d'appui aux consultations nationales dans le cadre de cette justice de transition. Le document de projet PBF sera signé en juin 2008 par les deux parties.

67. Dès l'année suivante, des initiatives concrètes couvrant de nombreux aspects de la défense des droits de l'homme ont été entreprises. D'abord, le Gouvernement a pris des mesures pour plus de fermeté dans la discipline des forces de sécurité et plus de dialogue avec les partenaires et la société civile. Il convient de mentionner aussi la finalisation et la promulgation du nouveau Code Pénal qui porte la majorité pénale à 15 ans, abolit la peine de mort, et érige en acte criminel la torture, le génocide, les crimes contre l'humanité et les violences basées sur le genre. Le Gouvernement et ses partenaires financent par ailleurs une série d'actions de lutte contre les violences sexuelles et abus faits aux femmes et enfants, de formation en droits de l'homme et cohabitation pacifique⁵, et de distribution d'équipement à la Police Nationale du Burundi (motos, moyens de communication, matériel de bureau, etc.).
68. Même si quelques cas d'assassinats, d'actes de viol sur les femmes et les enfants et de violation des droits de l'Homme ont été signalés au cours de l'année 2009, force est cependant de noter que les faits rapportés dénotent une certaine régression par rapport aux années précédentes.
69. En 2009, les services de la ligue ITEKA enregistraient 269 assassinats (banditisme, conflits fonciers, assassinats politiques, justice populaire, violences conjugales, infanticides, etc.), mais ce nombre est en régression par rapport aux années précédentes (plus de 600 chaque année en 2007 et en 2008). La torture n'a pas disparu, mais la ligue ITEKA signale une diminution du nombre de cas (127 en 2009, contre 535 en 2007 et 334 en 2008). En vue d'aller de l'avant, le gouvernement a procédé à la révision du projet de loi établissant la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'homme, à des consultations avec les parties prenantes dans l'optique de l'élaboration d'une politique nationale d'éducation aux droits de l'homme et à la préparation d'un avant projet de loi sur la presse, dépenalisant notamment les délits de presse.

III. Des Conflits Fonciers et Autres Conflits du Passé

A.L'Etat des Lieux en 2005-2006

70. **Conflits fonciers.** L'un des héritages du passé était la multiplication des conflits fonciers, exacerbés par le retour des réfugiés, des déplacés et des démobilisés. Le grand nombre de ces conflits aggravait la lenteur de la justice. Pour décharger les tribunaux, le gouvernement envisageait que ces conflits soient traités au niveau des communautés.
71. **Justice transitionnelle.** Il paraissait difficile de favoriser la réconciliation nationale si rien n'était fait pour apaiser les rancœurs des victimes et faciliter la cohabitation des anciens adversaires. Nombreux sont ceux qui, dans ce contexte, demandaient la création d'une justice transitionnelle.

⁵ La population a bénéficié de cette formation (six sites villageois concernés) de même que les points focaux des Ministères.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

72. **Gestion des conflits fonciers.** Les problèmes fonciers sont de loin la principale cause des conflits dont sont saisies les différentes juridictions (56,3% des conflits enregistrés en 2008).
73. La prise en main de la question foncière se fait dans un cadre de cohésion sociale qui privilégie les solutions durables. Avec l'appui de la Commission Nationale des Terres et autres Biens⁶ (CNTB), de la société civile et des *Bashingantahe*, le Gouvernement du Burundi a effectué en décembre 2007 une enquête sur les terres disponibles (16429 ha non exploités, 30896 ha illégalement attribués, 110961 ha accaparés) afin d'instaurer plus d'équité dans la gestion du patrimoine foncier. La vérification des documents d'attribution était lancée pour confirmer les données ainsi fournies. L'élaboration d'un avant projet de loi sur les successions, les régimes matrimoniaux et les libéralités et la création d'un Comité Technique Interministériel Elargi (CTIE) de rédaction d'une lettre de politique foncière et de révision du code foncier datant de 1986 figurent aussi parmi réalisations enregistrées en 2007.
74. Une étude importante a été également effectuée sur la problématique foncière et les solutions alternatives face aux défis de la réintégration. C'est en 2008 que la recherche de solutions durables à la question foncière s'active avec notamment : (i) la reconnaissance de la CTIE en septembre 2008 ; (ii) la validation d'une lettre de politique foncière ; et (iii), sous le haut patronage du Président de la République, l'organisation en novembre 2008 d'un atelier sur la proposition de nouveau code foncier⁷. Pour régler la question épineuse des personnes sans terre et de l'exiguïté des parcelles, trois villages pilotes des provinces de Makamba et Rutana ont été sélectionnés pour tester la stratégie de villages ruraux intégrés qui favorise l'accès des populations vulnérables à la terre, et prioritairement les femmes. Le renforcement des moyens d'actions de la CNTB a permis l'enregistrement de 10461 conflits fonciers, le règlement de 3389 cas et la validation d'une solution à l'amiable de 702 autres cas. Ces résultats seront certainement améliorés avec le doublement des membres de la Commission prévu prochainement.
75. Une loi relative aux missions, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB) a été promulguée le 4 septembre 2009 ; elle rend exécutoires les décisions de la commission et pourra accélérer le traitement des dossiers quand un règlement à l'amiable interviendra au niveau des commissions provinciales. Une Lettre de Politique Foncière adoptée par le Conseil des Ministres en

⁶ Elle a été mise en place pour traiter les litiges fonciers au niveau décentralisé. Elle possède actuellement des antennes dans toutes les communes du pays.

⁷ Cette proposition ouvre la voie à la décentralisation des services fonciers, reconnaît le rôle capital des autorités locales dans la sécurisation foncière, aide à clarifier le statut des terres de paysannat, et propose la création d'une commission foncière nationale. Cependant, la question de l'accès des femmes à la terre à travers la succession n'est pas abordée dans la proposition de nouveau code foncier. Elle est laissée au projet de loi sur les successions, les régimes matrimoniaux et les libéralités.

avril 2009 prévoit la modernisation du Code Foncier, la décentralisation de la gestion foncière, l'inventaire des terres domaniales et des éléments de solution au problème des paysans sans terre.

76. Des projets pilotes d'enregistrement et de sécurisation des propriétés foncières ont été lancés en 2008. Le programme des Villages Ruraux Intégrés, conçu pour la réintégration des rapatriés sans terre et des déplacés internes est à ses débuts. Cinq nouveaux villages ont été créés et le nombre de maisons construites est en hausse (13.200 en 2008 ; 17.700 prévues en 2009).
77. **Justice transitionnelle.** Dans ce domaine, le gouvernement a mis sur pied la Commission Vérité et Réconciliation, mais auparavant, il a souhaité consulter les populations. En juin 2008, il a signé avec les Nations Unies un document de projet PBF visant à appuyer des consultations nationales sur le mécanisme de la justice de transition. Une commission Interministérielle de consultation auprès des populations a été créée et des campagnes de sensibilisation et d'information ont été organisées à l'intention de la société civile, des confessions religieuses, des bashingantahe, des jeunes et des médias, qui doivent accompagner le processus. La commission interministérielle a produit un rapport dont le contenu sera publié après son approbation par les instances habilitées.

IV. Gouvernance Politique, Administrative et Economique

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

78. **Gouvernance politique.** En 2005-2006, des progrès significatifs avaient déjà été accomplis dans ce domaine. Après deux gouvernements de transition et l'approbation d'une nouvelle Constitution en février 2005, des élections communales, législatives et présidentielles, jugées démocratiques et transparentes, avaient mis en place les institutions politiques prévues par la constitution : un nouveau gouvernement avait commencé à fonctionner en septembre 2005.
79. **Gouvernance administrative et financière.** En 2005-2006, les progrès de la gouvernance politique n'avaient pas été complétés par des progrès similaires au niveau de la gouvernance locale.
80. Les services de base manquaient de ressources et d'efficacité. Des élections locales avaient créé des conseils communaux, qui élaient leurs présidents, mais la plupart de ces conseils n'avaient guère les moyens de fonctionner. Il fallait donc rapprocher les services publics de l'utilisateur, favoriser la décentralisation, et créer des systèmes d'incitation récompensant compétences et performances. Enfin, la bonne gouvernance économique et financière et la lutte contre la corruption étaient le complément indispensable de la gouvernance politique et administrative et l'une des conditions du succès du deuxième axe du CSLP : une croissance durable et partagée. Des mesures avaient déjà été prises pour améliorer la gestion des finances publiques et la structure

des dépenses, mais beaucoup plus devait encore être fait pour réformer les procédures et les pratiques, renforcer les contrôles et moderniser la gestion.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

81. **Pour promouvoir la gouvernance politique**, plusieurs actions décisives ont été menées. Premièrement, des séances de formation organisées à l'intention des élus locaux et des parlementaires ont contribué au renforcement de leur capacité en termes de gestion.
82. Deuxièmement, sur le plan juridique et en vue de la prochaine tenue des Etats Généraux sur la décentralisation, une lettre de politique nationale sur la décentralisation et le développement a été adoptée et la loi portant organisation de l'Administration a été révisée. En outre, le Gouvernement a créé l'ENA pour renforcer l'administration publique et mis en place l'Observatoire National pour l'Emploi et la Formation. Plusieurs ministères ont lancé des diagnostics visant à identifier les réformes structurelles qui leur permettront d'exercer leurs fonctions de façon plus économique et plus efficace. Le Ministère de la Santé a même initié un système de contractualisation liant les rémunérations de certains agents au volume des services rendus.
83. L'évolution de la gouvernance politique a été dominée, à partir de 2007, par de lents mais réels progrès vers une normalisation de la vie politique. Le Parlement, quand il fonctionnait, a pu exercer pleinement ses fonctions de législateur et commence à jouer son rôle de contrôleur de l'exécutif, lançant des enquêtes sur des activités des pouvoirs publics qu'il juge contestables. En 2007, une crise au sein du parlement a paralysé les activités de ce dernier, bloquant l'action parlementaire et l'examen des projets de lois. C'est la constitution d'un nouveau gouvernement de coalition en 2008 qui a permis de surmonter les nouvelles discordes et qui a débloqué l'approbation des principaux projets de lois et réformes initiés par le gouvernement. Un Forum de Dialogue des Partis Politiques, créé en 2009, stimule les échanges de vue et les débats d'opinion entre le gouvernement et les formations politiques.
84. **Réforme administrative.** Une mesure importante a été le recensement de la fonction publique en 2008, qui a permis d'identifier des fonctionnaires fantômes qui recevaient un salaire, bien que ne travaillant plus dans une administration publique. Beaucoup d'autres réformes doivent encore être entreprises. Tout d'abord, les structures administratives sont encore mal adaptées à l'évolution du rôle des services pour renforcer les performances des agents de la Fonction Publique. A cet effet, plusieurs ministères ont lancé des diagnostics visant à identifier les réformes structurelles qui leur permettront d'exercer leurs fonctions de façon plus économique et plus efficace. Le Ministère de la Santé a même initié un système de contractualisation liant les rémunérations de certains agents au volume et à la qualité des services rendus.
85. **Décentralisation.** En 2008, le gouvernement a adopté un Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation et un Plan Triennal pour sa mise en œuvre. Des efforts

ont été faits pour donner quelques moyens aux conseils communaux. Des programmes de formation ont été mis en place. En 2008, 29 bureaux communaux ont été construits et 20 réhabilités, dotant ainsi 40% des communes d'une première infrastructure de base.

86. En outre, toutes les communes sont maintenant dotées de Plans Communaux de Développement Communautaire. Bien que manquant encore de moyens matériels et financiers, quelques communes ont su faire preuve d'un certain dynamisme, prenant d'utiles initiatives en réponse aux attentes de leurs mandants.
87. **Déconcentration.** Une réforme importante en marge de la décentralisation est le progrès de la déconcentration des administrations publiques. Des bureaux provinciaux de la Fonction Publique fonctionnent dans les provinces de Ngozi, Gitega et Bururi. L'existence de ces bureaux épargne aux habitants la nécessité d'aller jusqu'à Bujumbura pour régler la plupart de leurs problèmes administratifs. La provincialisation de certaines directions centrales stimule le dialogue avec les communes et encourage une consultation plus systématique des usagers du service public. Il convient de noter dans ce contexte les initiatives lancées par la Santé Publique pour impliquer des associations d'usagers dans la planification et le suivi des services de santé de base.
88. **Gouvernance économique et financière.** Trois types d'initiatives ont été prises pour améliorer la gouvernance financière : la modernisation des procédures et des systèmes, une gestion plus rigoureuse et plus efficace des finances publiques et le renforcement des corps de contrôle et d'organes spécialisés dans la lutte contre la corruption.
89. En rapport avec le premier point, deux textes importants ont été votés pendant l'exécution du CSLP : la Loi Organique qui définit les nouvelles orientations d'une gestion moderne des finances publiques et le Code des Marchés Publics qui réforme le système institutionnel et les procédures de passation des marchés. Concernant le deuxième point, de nombreuses mesures ont été prises pour renforcer la transparence de la gestion financière, améliorer la performance du système d'information SIGEFI, mieux gérer la trésorerie et introduire des plans d'engagement applicables à tous les ministères. Le Code des Douanes a été promulgué en 2007 et l'introduction du logiciel SYDONIA permet un meilleur suivi des activités d'importation, un contrôle plus rigoureux des exonérations et l'intégration du numéro d'identification fiscale dans les opérations douanières.
90. Le gouvernement a continué également à porter une attention particulière à l'amélioration du profil des dépenses publiques en faveur des pauvres, à consolider les mesures liées à l'appartenance à l'EAC comme l'introduction de la TVA et le TEC et à la rationalisation de la politique budgétaire avec l'opérationnalisation du plan mensuel de trésorerie, la réforme du charroi de l'Etat et la consolidation du compte unique du Trésor. La mise en œuvre progressive de la loi organique et de la Stratégie de Gestion des Finances Publiques ont également contribué au renforcement du suivi de la loi budgétaire. De même, l'adoption d'un nouveau code des marchés publics a enclenché

une réforme institutionnelle profonde et une modernisation des procédures de passation des marchés conduisant à plus de transparence.

91. Enfin, les corps de contrôle ont été renforcés. La Cour des Comptes a achevé l'audit des comptes des exercices 2007, 2008 et 2009 et l'Inspection Générale de l'Etat a multiplié par quatre le nombre de ses inspecteurs.
92. C'est aussi pendant l'exécution du premier CSLP qu'ont été prises un certain nombre d'initiatives visant à combattre la corruption. Une stratégie de bonne gouvernance, axée sur les problèmes de corruption, est en cours de finalisation. La Brigade Spéciale Anti-Corruption a démarré ses travaux en mars 2007. Elle a transmis au parquet 18 procès verbaux d'infraction et plus de 200 dossiers représentant plus de 700 millions de FBu de préjudice affectant le Trésor public. Elle estime que son action a eu pour effet de diminuer le nombre des fausses déclarations fiscales et l'utilisation de faux documents dans les activités commerciales. Quant à la Cour Anti-Corruption, elle a été renforcée et a développé ses activités. Le nombre de cas jugés par elle est passé de 77 en 2007 à 200 en 2009.
93. Au cours de l'année 2009, la redynamisation du rôle de l'IGE, de la Cour et de la Brigade Anti-Corruption s'est poursuivie. L'IGE a traité plus de 90% des dossiers programmés pour l'année tandis que la Brigade Spéciale Anti-Corruption a non seulement animé des séances de sensibilisation, mais elle a également instruit divers dossiers au niveau des 8 commissariats régionaux ayant notamment abouti au recouvrement de plus de 264 millions de FBu.
94. Le programme de privatisation a également connu des avancées très remarquables surtout au niveau de la réforme de la filière café dont la restructuration de l'OCIBU et la vente de 13 stations de lavage constituent des progrès importants vers la libération et le renforcement de la compétitivité de ce secteur. D'autres mesures visant la privatisation du secteur hôtelier, de la SOSUMO, du COTEBU, de l'ONATEL et de l'UCAR ont déjà été enclenchées et devront être concrétisées, dans le court terme, par la cession des actions détenues par l'Etat.

V. Bilan Global des Progrès Réalisés vers l'Accomplissement des Objectifs du Premier Axe du CSLP

95. Le bilan du CSLP en matière de gouvernance et de sécurité est largement satisfaisant. D'importants progrès ont été réalisés dans deux principaux domaines. Le premier est la *normalisation de la vie politique* et l'apprentissage de la démocratie par les nouvelles institutions du pays. Le deuxième concerne les résultats remarquables (bien qu'encore fragiles) obtenus sur le plan du *rétablissement de la sécurité*. Désormais le plus grave obstacle à la relance de la croissance est en train d'être levé.
96. La réduction des effectifs de l'armée et de la police progresse à son rythme, mais la réintégration des démobilisés pose encore de sérieux problèmes. Ainsi, la *part des*

dépenses de défense et sécurité dans le total des dépenses publiques (exécutées)⁸ continue de diminuer (de 35,9% en 2006 à 21,9% en 2009). Le gouvernement est donc en mesure d'augmenter progressivement la part de ses dépenses consacrée à des activités pro-pauvres et aux secteurs économiques et sociaux prioritaires.

97. Incontestablement, d'importantes réformes de la gestion des finances publiques ont été lancées et se sont traduites par un meilleur contrôle de la masse et de la structure des dépenses et par une meilleure gestion de la trésorerie. Il n'en reste pas moins que la corruption subsiste. Cette perception par les observateurs nationaux et étrangers reste un obstacle sérieux à l'amélioration du climat des affaires et de l'image externe du Burundi.
98. Il est clair que la situation du secteur de la justice ne répond pas encore aux attentes de la population. En outre, la persistance de conflits fonciers souvent presque insolubles pourrait réveiller les antagonismes du passé.
99. Les consultations qui accompagneront le lancement de la préparation du deuxième CSLP diront quel jugement la population burundaise porte sur l'efficacité de premier CSLP en matière de gouvernance et de sécurité et sur les priorités qui devront dominer le prochain CSLP. Mais dès maintenant, il est clair que des efforts redoublés seront nécessaires :
 - (i) pour consolider les acquis (démocratie et sécurité), achever la démobilisation, et aussi revoir les modalités du processus de réintégration ;
 - (ii) pour poursuivre la réforme de la gestion financière, initier celle de la fonction publique et appuyer le développement des communes.
100. Mais surtout, une grande priorité pour l'avenir devra être accordée à l'assainissement du secteur de la justice : augmentation rapide des ressources dont il dispose, accélération des programmes de formation, renforcement de son encadrement, et aussi un ensemble de mesures législatives et institutionnelles destinées à assurer sa professionnalisation.

⁸ Hors charges communes.

DEUXIEME PARTIE : CROISSANCE DURABLE ET PARTAGEE

101. Le deuxième axe stratégique centré sur la croissance économique avait comme principal objectif une croissance annuelle de 6 à 7%, capable de doubler en 15 ans le PIB par habitant. Les moyens mis en avant pour atteindre cet objectif sont le développement du monde rural (principalement l'agriculture et l'élevage) où résident 97% des pauvres du pays et l'essor d'autres secteurs à potentiel de croissance, tels que l'industrie, les mines et le tourisme. Basée sur le développement du secteur privé et appuyée par de vastes programmes d'infrastructures, cette stratégie est aussi celle d'une croissance réductrice de la pauvreté, offrant des opportunités d'emplois en particulier aux pauvres du monde urbain et rural.
102. Pour évaluer l'impact du CSLP sur la croissance économique du pays, les aspects suivants sont examinés successivement :
 - (i) l'évolution récente de l'économie burundaise ;
 - (ii) les progrès réalisés : (a) vers le développement de l'agriculture et de l'élevage ; (b) vers la promotion des autres secteurs porteurs de croissance ; et (c) dans la mise en œuvre du programme d'infrastructure ;
 - (iii) les résultats obtenus sur le plan : (a) du développement du secteur privé et (b) de la promotion d'opportunités d'emplois et autres activités génératrices de revenus pour les populations les plus pauvres.

I. Evolution Récente de l'Economie Burundaise

103. Au moment de l'approbation du premier CSLP, le Burundi commençait à émerger d'une longue période de croissance négative (jusqu'en 2000), puis de croissance faible (avec recul du PIB par tête plus d'une année sur deux) de 2000 à 2005. La chute du PIB par tête s'était traduite par une forte augmentation du taux de pauvreté qui est passé de 36% en 1990 à 67% en 2006. Ce taux de pauvreté était très inégalement réparti (34% dans les villes, 69% dans le monde rural et 82% dans des provinces particulièrement démunies telles que Kirundo)⁹ et s'accompagnait d'une forte insécurité alimentaire (69% des habitants), plus grave dans les zones rurales que dans les centres urbains.
104. Les importantes réformes économiques et financières lancées depuis 2004 et fortement appuyées par ses partenaires, laissaient penser que la période d'exécution du premier CSLP pourrait être accompagnée par une forte croissance. Déjà le taux de croissance du PIB dépassait 5% en 2006, l'une des rares années du début de la décennie où le taux de croissance économique était nettement supérieur au taux de croissance démographique (plus de 2,3%).

⁹ Avant la crise, la province de Kirundo était considérée comme l'un des centres de la production vivrière du pays, en quelque sorte le grenier du Burundi.

105. Pendant toute la période d'exécution du premier CSLP, le Gouvernement a poursuivi les efforts entrepris pour mettre en œuvre des politiques économiques et financières prudentes visant à stabiliser l'économie, à contrôler l'inflation, à réduire les déficits publics et à restructurer les dépenses publiques (en faveur des secteurs économiques et sociaux prioritaires). En dépit de ces efforts, les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des attentes. C'est ce que montre le Tableau 2 ci-dessous, qui résume l'évolution des principaux indicateurs économiques de 2006 à 2009.

Tableau 2 : Evolution des principaux indicateurs économiques du Burundi

Croissance annuelle en %	2005	2006	2007	2008	2009
PIB	0,9%	5,1%	3,6%	4,5%	3,4%
Population	3,9%	3,8%	3,7%	3,0%	3,0%
Secteur primaire	-6,3%	5,0%	0,3%	4,2%	1,8%
Secteur secondaire	7,4%	4,7%	3,7%	5,0%	5,0%
Secteur tertiaire	9,0%	6,2%	8,1%	5,0%	5,1%
Exportations BSNF (US\$)	19,5%	2,6%	-9,7%	15,1%	21,5%
Indice des prix à la consommation (moyenne de la période)	13,4%	2,8%	8,3%	24,4%	10,7%
Taux de change effectif réel	17,1%	-2,7%	-5,7%	16,0%	2,0%
Termes de l'échange	11,1%	-2,9%	-23,4%	3,4%	39,8%
En % du PIB					
Formation brute du capital fixe	10,7%	16,3%	17,5%	20,9%	
Déficit du compte courant (dons compris)	-1,2%	-14,5%	-15,7%	-12,2%	14,5%
Solde global de la balance des paiements	4,6%	1,5%	3,0%	7,4%	4,1%
Recettes publiques (hors dons)	20,0%	18,9%	18,6%	18,5%	18,6%
Total dépenses et prêts nets	36,8%	38,2%	38,5%	44,1%	39,0%
Solde global des finances publiques (base engagement, hors dons)	-16,8%	-19,3%	-19,8%	-25,6%	-20,7%
Solde global des finances publiques (base engagement, dons compris, hors PPTE)	-7,2%	-1,8%	-3,3%	-3,7%	-5,2%
Solde primaire des finances publiques ¹⁰	-1,7%	-5,6%	-5,9%	-8,5%	-9,2%
Dettes publiques totales	183,0%	165,1%	155,0%	134,0%	27,0%
Autres ratios					
Part des secteurs économiques et sociaux prioritaires dans le total des dépenses publiques exécutées (hors charges communes)	40,9%	45,2%	48,8%	53,7%	54,4%
Ratio service de la dette/exportations	70,8%	10,7	6,8	3,5	1,9
Réserves internationales brutes (en mois d'importations)	3,0	3,3	3,8	6,5	6,5

Sources : FMI, Banque mondiale et autorités burundaises

¹⁰ Le solde primaire est la différence entre les recettes courantes et les dépenses et prêts nets, hors intérêt de la dette, investissements financés par l'aide et dépenses exceptionnelles (élections par exemple).

106. Plusieurs facteurs endogènes et exogènes ont eu une influence négative sur la performance de l'économie burundaise depuis 2006, rendant provisoirement impossible cette vigoureuse relance de la croissance qui aurait permis d'obtenir des résultats significatifs sur la plan de la réduction de la pauvreté.¹¹
107. Les deux principaux facteurs sont liés à la performance du secteur primaire qui produit environ 45% du PIB du pays. D'abord, les conditions climatiques souvent défavorables (sécheresse ou pluviosité excessive), ont entraîné la stagnation de la production vivrière pendant la plus grande partie de la période. Ensuite, la vétusté des caféiers, qui ne produisent plus qu'une année sur deux et dont la production tendra toujours à diminuer, tant qu'un vaste programme de replantation (combiné avec la réforme de la transformation et de la commercialisation du produit) n'a pas donné une impulsion nouvelle à cette importante culture.¹²
108. La conjoncture internationale a par ailleurs influé négativement sur les performances de l'économie burundaise. D'une part, l'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires en 2008, qui a créé de fortes pressions inflationnistes (une hausse moyenne de 24,5% de l'indice des prix à la consommation). Il faut noter ici que cette tendance n'a pas empêché une légère relance de la croissance alimentée par l'expansion du secteur manufacturier et par l'augmentation des investissements financés avec l'appui des donateurs. D'autre part, la crise économique et financière mondiale de 2009, qui, tout en réduisant le taux d'inflation à 8,8%, a aussi ralenti la croissance de l'économie burundaise (diminution des transferts privés et des investissements directs étrangers).
109. Dans cet environnement économique dans l'ensemble peu favorable, le gouvernement a mis en œuvre une politique budgétaire prudente qui a permis d'améliorer la situation des finances publiques.
- (i) L'augmentation des recettes intérieures et la croissance de l'aide extérieure ont permis de réduire le déficit budgétaire (base engagement, hors aide PPTE) de 5,7% du PIB en 2006 à une moyenne de 3,5% en 2007-2008.
- (ii) En 2009, les progrès accomplis dans le recouvrement des impôts et taxes ont été compensés par les effets de la crise économique mondiale, qui ont stabilisé les recettes publiques à 18,6% du PIB (contre 18,5% en 2008).¹³ Certes, malgré la mise en œuvre de l'accord avec le FNL et le paiement progressif des hausses de salaires

¹¹ L'analyse des résultats des enquêtes MICS 2005 et PMS 2009 à la fois confirme et nuance ce jugement. La comparaison des scores de richesse (selon la méthode des composantes principales) montre que le pourcentage de la population urbaine dans les trois quintiles les plus pauvres est faible, mais a légèrement augmenté (de 12,59 à 13,91%). Au contraire, le pourcentage de la population rurale dans ces mêmes quintiles est élevé et tend à augmenter (de 62,65 à 64,99%). Il en est de même du pourcentage de ménages dirigés par les femmes : leur part dans les quintiles les plus pauvres ne diminue pas (de 68,90% en 2005 à 64,80% en 2009). Le pays n'aurait donc pas significativement progressé vers une égalisation des ressources au profit du monde rural et des femmes, respectivement.

¹² Le café produit moins de 5% du PIB, mais la performance de cette culture a une forte incidence sur les secteurs secondaire (industries agro-alimentaires) et tertiaire (transport et commerce).

¹³ Notons cependant que ce niveau reste très supérieur à la moyenne des pays post-conflits et de la plupart des pays pauvres d'Afrique sub-saharienne.

promises aux fonctionnaires (notamment aux enseignants et au personnel de santé), les dépenses publiques ont chuté de 44% du PIB en 2008 à 39% en 2009, mais la chute de l'aide (-40%) a eu pour effet d'augmenter le déficit global (hors aide PPTE) de 3,5% du PIB en 2007-2008 à 5,2% en 2009

(iii) De remarquables progrès ont été réalisés sur le plan de la restructuration des dépenses publiques. La part des secteurs économiques et sociaux prioritaires dans le total des dépenses exécutées (hors charges communes) est passée de 45,2% en 2006 à 54,4% en 2009.

110. Deux facteurs structurels dominent l'évolution des comptes extérieurs : (i) les exportations burundaises sont peu diversifiées (la production volatile et déclinante de café contribue 60 à 71% des exportations totales du pays) et (ii) le pays dépend beaucoup des importations peu compressibles de produits pétroliers et de biens d'équipement. Néanmoins, le déficit du compte courant (y compris les transferts publics) a chuté de 15,7% du PIB en 2007 à 12,3% en 2008. En effet, les effets négatifs de la hausse des prix du pétrole et des importations alimentaires ont été compensés par l'augmentation des transferts. En sens inverse le déficit a augmenté en 2009 (14,5% du PIB) du fait de la chute de l'aide. Les investissements directs étrangers sont très faibles (\$0,5 millions en 2007), mais commencent à augmenter (\$13,6 millions en 2008 et \$10,2 millions en 2009).
111. Bien que sa performance soit nettement supérieure à celle du secteur primaire, le secteur secondaire n'a pas encore prouvé sa capacité d'être pour le Burundi un puissant moteur de croissance. Le secteur tertiaire a produit plus de croissance, mais cette croissance reflète surtout l'expansion du secteur public, fortement soutenue par l'aide extérieure. C'est probablement la mise en œuvre d'un vaste programme d'infrastructures, combinée avec la promotion du secteur privé qui rendront possible une relance plus vigoureuse de l'économie burundaise.
112. Bref, malgré les efforts faits par le gouvernement pour améliorer le cadre macroéconomique et la gestion des finances publiques, les résultats obtenus sur le plan de la croissance pendant la mise en œuvre du CSLP sont des plus modestes. Certes il y a lieu de constater une légère accélération de la croissance par rapport aux cinq premières années de la décennie 2000, et – apparemment – une légère décélération de la croissance démographique vers la fin de la période ; mais sauf en 2006 et en 2008, la croissance du PIB n'a jamais été supérieure de plus d'un point à la croissance de la population.
113. De tels taux ne sont pas suffisants pour réduire sensiblement la pauvreté : l'une des conséquences probables de cette évolution a donc été la stabilisation des taux de pauvreté aux alentours des 67% estimés en 2006. Une réduction significative de la pauvreté ne sera véritablement possible que si l'accélération de la croissance économique est accompagnée d'un ralentissement plus net encore de la croissance démographique et de mesures appropriées pour la promotion de l'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.

II. Développement de l'Agriculture et de l'Elevage

114. L'agriculture et l'élevage représentent le principal pilier de l'économie burundaise. Principale source de revenu pour 90% des burundais, le secteur contribue pour environ 45% du PIB et plus de 95% des recettes d'exportation du pays. C'est cependant dans le monde rural que résident 97% des pauvres. Le premier CSLP souhaitait donc qu'une grande partie de la croissance économique soit fondée sur le développement du secteur primaire.
115. Le potentiel agricole du pays est important. La diversité du relief et des conditions écologiques – quand elles sont favorables – rendent possible la diversification des cultures. Mais le secteur de l'agriculture et de l'élevage a été l'un des plus durement touchés par les effets de la guerre civile. En effet, l'insécurité, les déplacements de population, la désorganisation des services de recherche et de vulgarisation agricole, la chute de la production de semences et l'arrêt de la distribution d'engrais ont eu des effets dramatiques sur la production et la productivité agricole.
116. Parmi les cultures vivrières, ce sont les céréales et surtout les légumineuses – plus sensibles aux variations climatiques et aux apports en fertilisants qui ont été fortement affectées. Les racines, tubercules et bananes ont mieux résisté. Mais la production vivrière doit nourrir une population qui pendant la même période a cru de plus de 20%.
117. Les cultures de rente ont également été durement touchées. L'insécurité, les problèmes d'engrais et l'insuffisance des recépages ont entraîné une chute brutale de la production de café et une nette détérioration de la qualité.
118. La guerre civile a également causé d'énormes perturbations des activités liées à l'élevage. Privant une partie de la population burundaise de protéines animales, les pertes subies ont aussi affecté les cultures vivrières, en termes d'apport du fumier. Quant à la pêche, les chiffres disponibles montrent une forte diminution des captures, causée par l'usage intensif de filets de pêche prohibés (qui compromettent la reconstitution des stocks), et aggravée par la pollution des eaux (déchets domestiques et déchets résultant de l'extraction d'huile de palme).
119. Le CSLP avait des objectifs ambitieux en ce qui concerne le secteur agricole : augmenter la production de riz de 64.000 tonnes en 2005 à 120.000 tonnes en 2010, doubler la production de blé de 8.000 à 16.000 tonnes et surtout augmenter la production de bananes – la principale culture du Burundi – de 1,6 millions de tonnes en 2005 à 2,3 millions en 2010. Il s'agissait aussi d'augmenter les rendements du maïs du sorgho et du haricot (variétés plus performantes, amélioration de la fertilité des sols et perfectionnement des techniques culturales). En ce qui concerne les cultures de rente, le CSLP envisageait d'augmenter la production de café de 30.000 tonnes en 2006 à 60.000 en 2015 et de réhabiliter 27 stations de lavage, d'augmenter la production de thé de 8.000 tonnes en 2005 à 15.000 tonnes en 2010 et celle de coton de 4000 tonnes en 2005 à 10.000 tonnes en 2010.

120. Le CSLP comptait aussi sur le développement d'exportations non traditionnelles (fruits et légumes, fleurs, huile de palme et autres huiles végétales, écorce de quinquina, riz et sucre).
121. Dans le secteur de l'élevage, le CSLP prévoyait la reconstitution du cheptel (une croissance de 30% en 4 ans), l'amélioration génétique des races animales et la promotion de l'élevage des petits ruminants. Pendant toute la période d'exécution du premier CSLP, des efforts réels, mais insuffisants, ont été déployés en faveur de l'agriculture.
122. Aux débuts du CSLP, le gouvernement ne consacrait que des ressources limitées à l'agriculture et à l'élevage : la part du secteur dans le total des dépenses exécutées (hors charges communes) ne dépassait pas 1,5% en 2006 et 2,4% en 2007. A partir de 2008, cette part a cru de façon significative : 4,1% en 2008 et 4,3% en 2009 (5,3% dans le budget 2010) ; en outre, dès 2007, la part des secteurs productifs – dont l'agriculture – dans l'aide extérieure est passée de 6,9% des dons projets en 2007, à 7,1% en 2008 et à 11% en 2009. Néanmoins, l'augmentation des ressources consacrées au développement rural ne s'est pas encore traduite par une forte croissance de la production agricole. En revanche, de meilleurs résultats ont été obtenus dans le secteur de l'élevage, mais ne compensent pas l'échec relatif des politiques agricoles.

A. L'Agriculture

123. Dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP, le gouvernement s'est doté d'une Stratégie Nationale Agricole articulée autour de 4 objectifs : (i) l'accroissement durable de la productivité et de la production ; (ii) la promotion des filières et de l'agri-business ; (iii) la professionnalisation des producteurs et le développement de l'initiative privée et (iv) le renforcement des capacités de gestion du secteur. Les principales activités lancées dans ce contexte ont concerné la réhabilitation des centres semenciers et la promotion de nouvelles variétés, la constitution d'un stock stratégique de fertilisants, la réhabilitation des systèmes d'irrigation de l'Imbo, la promotion de la petite irrigation, l'équipement des producteurs et le renforcement des capacités – et des moyens – des moniteurs agricoles et des agents communautaires de la santé animale. En ce qui concerne le café, le gouvernement a décidé de privatiser progressivement les unités de transformation et, en 2009, a vendu 13 des 135 stations de lavage existantes à des investisseurs privés. En rapport avec le thé, une étude sur la compétitivité de la filière a été réalisée et une feuille de route décrit les principales étapes d'un programme de libéralisation de la filière et d'ouverture au secteur privé.
124. Les programmes et projets lancés par le gouvernement et ses partenaires ont eu le mérite d'initier la restauration des services agricoles de base, y compris la recherche (relance de l'activité de l'ISABU), la production et la distribution de semences (création des foires aux semences), la distribution d'engrais, l'aménagement des marais, et la protection des bassins versants, etc.

125. Cependant, les résultats obtenus sont restés très inférieurs aux objectifs du CSLP. La faible performance de ce secteur est d'ailleurs largement responsable de la stagnation relative de l'économie burundaise.
126. Le tableau ci-dessous résume l'évolution de la production des principales cultures depuis 2006. Dans l'ensemble, la production vivrière a peu augmenté, surtout au regard des résultats obtenus avec les besoins d'une population constamment croissante.
127. La production de la principale culture de rente – le café – tend à diminuer et varie fortement d'année en année, phénomène causé par le vieillissement des caféiers. La production de thé est quasi stagnante. Seules augmentent la production de coton en 2007 et 2008 (elle a chuté en 2009) et celle des cultures non traditionnelles.
128. Il y a lieu de rappeler que des conditions climatiques défavorables tout au long de la période de mise en œuvre du CSLP sont l'une des causes de la relative stagnation de la production agricole.

Tableau 3 : Evolution des principales productions agricoles pendant la mise en œuvre du CSLP

Cultures vivrières (en milliers de tonnes)	2006	2007	2008	2009
Céréales	282	290	290	298
Légumineuses	238	239	221	239
Racines et tubercules	1.458	1.518	1.575	1.548
Bananes et plantains	1.663	1.709	1.760	1.806
Cultures de rente (en tonnes)				
Café	29.951	8.210	24.700	6.814
Thé	6.338	6.475	6.728	6.729
Coton	1.750	2.870	2.887	2.547
Cultures non traditionnelles		246	763	727

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

B. L'Elevage

129. Des progrès plus significatifs ont été accomplis dans le secteur de l'élevage. La principale intervention du gouvernement a été la diffusion d'animaux aux populations rurales. Ce programme, qui donnait la priorité aux populations nécessiteuses, comportait une formation des bénéficiaires qui devaient disposer d'un abri amélioré pour les animaux et avoir planté des cultures fourragères. Il était appuyé par le recrutement d'agents communautaires de la santé animale.
130. Comme le montre le tableau ci-dessous, ce programme a dans l'ensemble bien réussi. En effet, les effectifs de caprins ont augmenté de 89%, ceux de bovins de 28%, ceux de

porcins de 16% et ceux d'ovins de 10%. La diminution des effectifs de porcins en 2008 était due à la maladie de Newcastle, plus meurtrière que d'habitude.¹⁴

Tableau 4 : Evolution du cheptel depuis 2006

	2006	2007	2008	2009
Bovins	433800	479106	471614	554236
Caprins	1438713	1606717	1616873	2722345
Ovins	266510	292916	281190	292347
Porcins	178737	189505	166721	207181

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

131. Au cours de l'année 2009, le programme de repeuplement du cheptel s'est renforcé et a permis l'accroissement général bovin, caprin et porcin, de la production laitière et de la viande. Par contre, malgré les nouveaux financements décaissés au titre de l'Initiative PPTTE, la production du poisson a baissé en même temps que la pisciculture est globalement délaissée par la population.
132. En dépit des progrès réalisés dans le secteur de l'élevage, la faible performance du secteur primaire est inquiétante dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté largement axée sur le développement rural. Pour l'avenir, le rétablissement d'une situation sécuritaire plus favorable et la réhabilitation des infrastructures peuvent être un facteur important de relance de l'agriculture. Le gouvernement devra aussi poursuivre les mesures entreprises pour la restauration des services agricoles de base et les réformes visant à améliorer la qualité des produits exportés. Le secteur privé aura un rôle à jouer dans la réhabilitation des unités de transformation et dans la commercialisation des produits. La relance du secteur agricole est essentielle pour réduire la dépendance des importations de produits alimentaires, retrouver l'autosuffisance d'autrefois et tirer le meilleur parti possible du potentiel du pays.
133. L'amélioration de l'environnement constitue un volet important pour asseoir les bases d'une croissance durable. Premièrement, avec l'adoption d'un nouveau code de l'environnement certes en attente de la signature de son décret d'application, le Burundi disposera bientôt d'un cadre légal pour la conduite de sa politique de protection de l'environnement.
134. Avec l'appui du Fonds Mondial pour l'Environnement, le Gouvernement a produit des études en rapport avec les impacts sociaux et environnementaux, la protection et la conservation de l'environnement et les inventaires des gaz à effet de serre dans des

¹⁴ Au niveau des ménages, cette politique s'est traduite par une augmentation du nombre moyen d'animaux d'élevage par ménage : de 0,44 à 0,54 pour les bovins, de 0,22 à 0,25 pour les porcins et des augmentations du même ordre pour les volailles, les lapins et les cobayes. Notons cependant qu'en 2009 les ménages les plus pauvres possédaient seulement 1,7 à 2 têtes de petit bétail, contre 2,36 pour les ménages plus riches. Est-ce le résultat de critères d'attribution qui défavorisent les pauvres ou de la vente de bétail par les plus pauvres en cas de crise. Cette question mériterait d'être examinée attentivement..

secteurs spécifiques¹⁵. L'Initiative du Bassin du Nil a permis de réaliser une étude de référence sur le contrôle de la qualité de l'eau au Burundi.

135. En outre, avec la participation de la population, la réglementation sur la coupe du bois a été actualisée afin de décourager les prélèvements précoces, faciliter le maintien et l'extension des boisements. Sur le terrain, la prévention et la lutte contre les feux de brousse ont abouti à 137,5 km de pare-feux réalisés. Pour mieux protéger les forêts naturelles, les parcs et les aires de reboisement, une police de protection de l'environnement¹⁶ et des comités locaux de surveillance ont été créés. Malgré ces efforts, les résultats ne sont encore à la hauteur des prévisions mais les progrès sont évolutifs.
136. Environ 9700 hectares de bassins versants et 2787 ha de marais ont été aménagés en 2007. Même si les avancées sont à améliorer dans ce domaine¹⁷, la réhabilitation des marais s'est fortement accélérée en 2008 avec plus de 900 ha supplémentaires. Le reboisement et l'inventaire des boisements n'ont pas progressé au rythme prévu par la politique nationale¹⁸.
137. Enfin, une montée progressive des activités en rapport avec la promotion des sources alternatives d'énergie comme la production et diffusion de plus de 4450 foyers améliorés, la mise en place de nouveaux projets pour le biogaz, la réhabilitation du laboratoire de l'INECN qui publie 4 bulletins scientifiques sur les aires protégées en 2008 et l'entretien de 357,67 km de pare-feux sont à mettre à l'actif des actions menées dans le cadre de la protection de l'environnement.
138. En 2009, la protection de l'environnement s'inscrit toujours parmi les priorités du gouvernement. A ce titre, des programmes multisectoriels de renforcement des capacités institutionnelles et techniques des services concernés ont été exécutés à travers des ateliers visant le respect des conventions internationales, la conduite des études d'impact et la disponibilisation des plants forestiers en vue d'accroître le couvert forestier du pays.
139. La même préoccupation a prévalu quant à la nécessité de promouvoir et de mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire qui soit cohérente avec les impératifs de sécurité foncière, de protection des sols et de développement équilibré entre les zones rurales et le tissu urbain.

¹⁵ Il s'agit particulièrement des déchets, de l'utilisation et de l'affectation des terres, de la foresterie, des procédés industriels, de l'agriculture et de l'énergie. Des activités ont mis l'accent sur l'élaboration d'outils et de manuels de procédures pour la conduite des inventaires des gaz à effet de serre (IGES).

¹⁶ Une formation a été dispensée à 11 policiers de l'environnement sur un effectif de 456.

¹⁷ Pour 2007, on prévoyait d'aménager 8000 ha et réhabiliter 1600 ha.

¹⁸ Les prévisions de 4000 ha d'arbres à planter annuellement surpassent les réalisations de 3423 ha en 2007. L'inventaire des boisements se fait à un rythme très faible alors qu'il ne concerne que les boisements de Gakara et de Buhayira (262 hectares).

140. C'est au regard de cet objectif que le gouvernement s'attèle à mettre en place un cadre législatif et réglementaire, concrétisé notamment par l'adoption d'une lettre de politique foncière, l'élaboration du cadre de l'aménagement du territoire et la réalisation de quatre nouveaux schémas d'aménagement des provinces de Muramvya, Mwaro, Bururi et Makamba.

III. Les Autres Secteurs Porteurs de Croissance

141. Plus encore que l'agriculture et l'élevage, l'industrie, les mines et le tourisme ont vu leur développement bloqué par la crise des années 1990. La prospérité des industries agro-alimentaires est étroitement liée à celle de l'agriculture. Cette branche de l'industrie a donc beaucoup souffert du déclin relatif du secteur agricole. La chute de la demande intérieure, puis l'embargo de 1996, ont privé les autres industries des débouchés et des matières premières et biens d'équipement dont elles avaient besoin pour fonctionner.
142. Enfin l'insécurité et la désorganisation des infrastructures ont paralysé l'industrie minière et le tourisme.
143. Dans tous ces secteurs, le premier CSLP avait des ambitions relativement modestes. Les principaux objectifs étaient : (i) de créer un environnement favorable au développement de l'industrie, notamment des micro-entreprises et de réhabiliter certaines industries agro-alimentaire (SOSUMO) ; (ii) de revoir le code minier, de stimuler l'exploration et l'exploitation minière et d'étudier la faisabilité de grands projets (ciment et nickel) et (iii) de planifier le développement du tourisme et de l'artisanat, de renforcer les capacités et de réhabiliter certains sites.
144. Pendant toute la période d'exécution du CSLP, le secteur secondaire a progressé plus rapidement que le secteur primaire. Certes, les industries alimentaires ont cru au même rythme que la production agricole et les industries textiles ont beaucoup souffert de la fermeture de l'usine COTEBU en 2006, mais les autres composantes du secteur – notamment l'artisanat et la construction – ont nettement progressé.
145. Le Burundi possède de nombreux gisements minéraliers (platine, cuivre, cobalt, vanadium) et attend beaucoup de l'exploitation du nickel : les réserves du pays sont estimées à 6% des réserves mondiales. Des investisseurs étrangers paraissent intéressés, mais l'exploitation du nickel dépend d'importants investissements dans l'énergie et les transports, dont le financement n'est pas encore assuré
146. De façon générale, la dynamique du secteur minier s'est estompée au cours de l'année 2009. La production a fortement chuté par rapport à 2008, entraînant du coup, une baisse drastique des recettes d'exportation du commerce lié à ce domaine. Les recettes se sont chiffrées à 552,7 ; 715,8 ; 752,17 et 412,9 Millions de Fbu respectivement pour 2006, 2007, 2008 et 2009. Toutefois, d'importantes réformes sont en train d'être initiées le cadre en vue surtout d'adapter le cadre réglementaire aux nouvelles conditions du

marché (révision du code minier et pétrolier) et de promouvoir les activités de production (sensibilisation, formation et encadrement des artisans).

147. La recherche minière a connu un regain d'activité également, surtout en ce qui concerne l'établissement d'une cartographie géologique et l'évaluation des réserves qui ont permis d'inventorier les gisements existants et de déceler d'autres sites à haute potentialité. Le secteur emploie environ 50000 artisans.

Tableau 5 : Evolution de la Production Minière (kg)

Année	Or	Cassitérite	Colombo tantalite	Wolframite
2006	4 312,5	78 898	56 177	668 184
2007	2 422,7	50 600	51 550	433 400
2008	2 170,2	96 384	116 586	560 136
2009	979,6	14 400	24 423	23 434

Source : Ministère de l'Energie et des Mines

148. Le potentiel touristique du Burundi (villes, lacs, parcs, chutes, vie culturelle) n'est pas négligeable. En 1990 environ 100.000 étrangers visitaient le pays, mais à peine 15.000 vers la fin des années 1990. Le retour progressif de la sécurité intérieure a relancé cette activité (environ 220.00 visiteurs en 2007-2008). Néanmoins, le secteur souffre encore du sous-développement des infrastructures et des télécommunications, ainsi que des liaisons aériennes directes avec les pays européens.
149. Le gouvernement a entrepris la préparation d'une stratégie nationale de développement du tourisme et a identifié des projets dont la mise en œuvre sera un test des capacités d'expansion du secteur. Dans l'entretemps, l'émergence des tours opérateurs est un signal positif qui permettra à tirer le meilleur profit de l'appartenance du Burundi dans l'EAC.

IV. Développement des Infrastructures

150. Comme l'agriculture et les autres secteurs productifs, les infrastructures ont beaucoup souffert des conséquences de la guerre civile.
151. Dans le secteur routier, les hostilités ont entraîné la destruction de ponts et autres infrastructures ; tandis que le gel de l'aide et la crise budgétaire ont stoppé les projets de construction/réhabilitation et réduit au minimum les travaux d'entretien. L'insécurité, la vétusté de la flotte, l'ensablement du port de Bujumbura et l'obsolescence de ses infrastructures ont gravement affecté la navigation sur le Lac Tanganyika par où passe la plus grande partie des échanges internationaux du pays.
152. Les infrastructures énergétiques ont été la cible d'opérations de vandalisme. Des compteurs et des câbles ont été arrachés. Privée de ressources, la REGIDESO n'a pas pu entretenir régulièrement son réseau et aucun des investissements planifiés pour

augmenter les capacités n'a été réalisé. La production nationale d'électricité a fortement diminué, les pertes techniques ont augmenté et les importations d'électricité ont atteint une pointe de 44% de la consommation totale en 2004.

153. Malgré la baisse de la production, la demande (notamment le nombre d'abonnés) a continué d'augmenter (près de 7% par an)¹⁹, avec pour conséquence une augmentation du déficit d'électricité et une détérioration constante de la qualité du service. Mais le plus grave problème était la situation financière de REGIDESO qui paralysait la plupart de ses initiatives. L'absence d'un mécanisme d'ajustement systématique des tarifs, la hausse des prix du pétrole, la dégradation du réseau et les problèmes de recouvrement des créances ont compromis la viabilité de l'entreprise. C'est ainsi que, par manque de ressources, la REGIDESO n'a pas été capable d'utiliser la centrale de 5,5 MW achetée par le gouvernement pour assurer l'alimentation en eau de la capitale et combler une partie du déficit de la production d'électricité.
154. Le secteur des télécommunications se portait mieux et commençait son expansion. Néanmoins, le nombre d'abonnés ne dépassait pas 3% pour la téléphonie mobile et 1,3% pour le téléphone fixe.
155. Le premier CSLP prévoyait d'importants programmes de réhabilitation et d'expansion des principales infrastructures. Ces programmes comprenaient les actions relevant du domaine des routes, de l'énergie et des télécommunications.
156. La construction de nouvelles routes (pour désenclaver les zones relativement isolées), le développement de liaisons internationales, et la participation du Burundi à de grands projets régionaux (liaison avec le chemin de fer Tanzanien). Il est en effet essentiel de réduire des coûts de transport internationaux qui représentent 24% de la valeur des exportations burundaises.²⁰
157. En ce qui concerne l'électricité, le CSLP planifiait la réhabilitation des centrales hydroélectriques existantes, le développement de projets hydroélectriques régionaux, la réhabilitation du réseau de distribution et le développement de l'électrification en milieu rural.
158. Conscient de l'importance du développement des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information, le gouvernement envisageait une stratégie basée sur la libéralisation du secteur et sur une meilleure desserte de toutes les régions du pays par la promotion de l'investissement privé.

A. Progrès Notables dans le Secteur des Transports et des Télécommunications

159. Dans le *secteur des travaux publics et des transports*, il convient de noter l'asphaltage de routes régionales et internationales : Gitega-Karuzi-Muyinga vers la Tanzanie et Kirundo-Gasenyezi vers le Rwanda. Les travaux ont commencé sur la route Ruyigi-

¹⁹ Pourtant moins de 4% de la population (principalement dans les villes) avait accès à une source d'énergie moderne.

²⁰ Enquête des Nations Unies de 2001.

Cankuzo. En 2010, le gouvernement a lancé la construction de Bubanza-Ndora et de Bujumbura-Ruhwa. Désormais, 14 des 16 chefs-lieux de province sont desservis par une route bitumée. Enfin, d'importants travaux ont été accomplis sur la voirie urbaine.

160. L'une des mesures les plus importantes pour la protection du réseau existant et le désenclavement des zones rurales a été l'augmentation des ressources affectées au Fonds Routier National (de 4,3 milliards de FBu. en 2006 à 8,1 milliards en 2009). De ce fait le nombre de kilomètres de routes entretenues est passé de 612km en 2005 et 1.144km en 2006 à plus de 1.500 km en 2008. Compte tenu de la situation du réseau routier (très dense et encore en mauvais état), des efforts supplémentaires seront encore nécessaires.
161. L'amélioration des liaisons internationales est d'une haute priorité pour un pays fortement enclavé comme le Burundi. Le gouvernement étudie la reconstruction de la gare routière de Bujumbura et la modernisation des transports sur le Lac Tanganyika. Il compte sur sa participation à la CAE pour réduire le coût et accroître l'efficacité des transports internationaux (étude de la réhabilitation du chemin de fer tanzanien).
162. Dans le *secteur des TIC*, le dynamisme du secteur privé a permis de connecter 16,25% des ménages burundais à la téléphonie mobile contre à peine 3% en 2005. Cependant les ménages des trois quintiles les plus pauvres restent largement exclus de la téléphonie mobile, indépendamment du lieu de résidence.

Tableau 6 : Les principaux Indicateurs du Secteur des TIC

	2005	2006	2007	2008
Abonnés à la téléphonie	163999	185202	255423	502400
Emplois	971	990	1090	999
Investissements ²¹ (en millions de Fbu)	28719	6642	11380	16214
CA(En millions de Fbu)	47831	31558	36015	43047

Source: Ministère des Telecommunications

163. Pour l'avenir, le gouvernement attend beaucoup de la connexion au réseau de fibres optiques, qui permettra de réduire le coût et d'accroître l'efficacité des télécommunications et de l'accès à l'internet. Il compte sur le secteur privé pour poursuivre l'expansion de la téléphonie mobile (le problème de la couverture du territoire national se pose surtout dans les zones rurales et les communes frontalières de la Tanzanie), et envisage de privatiser l'ONATEL. Le gouvernement souhaite aussi créer un portail gouvernemental et promouvoir l'interconnexion et l'informatisation des services de l'Etat. Il convient de souligner le passage de la RTNB du système

²¹ Concerne les 3 sociétés : Ucom, Econet, Africell

analogique au système numérique. Des progrès ont été enregistrés en matière de promotion de la presse écrite et audio visuel.

B. Faible Relance du Secteur de l'Énergie

164. Un certain nombre de mesures ont été prises pour amorcer une relance de la production d'électricité, secteur vital pour le développement du secteur privé et de l'industrie burundaise.
165. Le réseau de distribution et quelques unes des centrales hydro-électriques du pays ont fait l'objet de travaux de réhabilitation et d'extension. La production d'électricité a augmenté de 26% en 2007 et de 7% en 2008, mais a baissé en 2009 de 1.4%. La REGIDESO a obtenu (en 2007) l'augmentation de ses tarifs d'électricité (23%) et une surcharge de 4% combinée avec le financement pendant trois ans de ses importations de gasoil pour la centrale thermique. Un contrat-plan a défini les indicateurs techniques et financiers que l'entreprise devra respecter.
166. Pour faciliter le recouvrement des créances, la REGIDESO a commencé à installer des compteurs de prépaiement dans les ménages et les administrations publiques. Quelques progrès ont été enregistrés en matière d'électrification rurale (électrification de centres de négoce, centres de santé et collèges communaux).
167. D'autres avancées ont été également enregistrées au niveau des énergies nouvelles et renouvelables, en particulier pour l'alimentation par système solaire des centres de santé et la promotion des foyers améliorés. L'exploitation de la tourbe s'est poursuivie avec comme effets positifs, la préservation de quelques 64 ha de forêts et la création de 821 emplois temporaires. Quant au carburant, la stabilisation des prix à la pompe par la mise en place d'un système d'ajustement automatique constitue une avancée à signaler dans la mesure où ce mécanisme permet d'éviter des fortes fluctuations des prix, de limiter les fraudes sur les marges bénéficiaires et de rationaliser les rentrées fiscales.
168. La réunion du groupe consultatif d'octobre 2009 a montré l'importance que le gouvernement burundais et ses partenaires accordaient désormais aux investissements dans les infrastructures. Des ressources de plus en plus importantes devront être mobilisées à cette fin. Elles sont l'une des principales conditions d'une relance vigoureuse de l'économie du Burundi.

V. Développement du Secteur Privé et Création d'Opportunités d'Emploi pour les Pauvres des Villes et des Campagnes

169. La crise des années 1990 a eu des conséquences désastreuses sur le secteur privé. Le taux d'investissement a chuté de 15% du PIB au début de la décennie 1990 à 6% d'un PIB fortement contracté au début des années 2000 et l'investissement privé (évalué à près de 6% du PIB avant la crise) ne jouait plus qu'un rôle marginal dans l'économie burundaise (2,2% du PIB au début des années 2000). Le secteur privé burundais est un secteur orienté vers un marché local lui-même limité par la pauvreté d'une population

surtout rurale dont une grande partie de la production est destinée à l'autoconsommation (40-60% de la consommation de produits alimentaires).

170. Les causes de l'effondrement du secteur privé sont multiples. Outre les destructions d'usines et de commerces, le délabrement des grandes infrastructures et les insuffisances du cadre légal et réglementaire régissant la création et la vie des entreprises, il y a eu aussi et surtout la chute de la demande intérieure, puis l'embargo qui a stoppé les importations de matières premières et d'équipements nécessaires au développement du secteur industriel. Le secteur privé informel a mieux résisté à la crise. Il est particulièrement actif dans le commerce de détail, les BTP et les services. En fait ces petites unités de production emploient beaucoup plus de personnel que le secteur structuré.
171. Le CSLP comptait sur le secteur privé pour promouvoir l'expansion et la diversification de l'économie burundaise (agriculture, mines et tourisme). Une mesure urgente était l'apurement des arriérés de l'Etat pour relancer l'activité des entreprises. En outre, le gouvernement espérait que la libéralisation de l'économie, l'amélioration du cadre légal et réglementaire, le développement des infrastructures, la création d'une agence de promotion de l'investissement et la privatisation d'entreprises publiques créeraient un environnement favorable à l'investissement privé, y compris l'investissement direct étranger.
172. Jusqu'à présent, les résultats obtenus dans ce domaine sont encore modestes. Des mesures ont été prises, des lois votées, mais la mise en œuvre commence et l'impact n'est pas immédiat.
173. Tout d'abord, une série de mesures ont été prises pour améliorer le cadre juridique et réglementaire : un nouveau code des investissements a été promulgué en 2008 : il prévoit la liberté d'établissement et le libre transfert des capitaux et revenus, il encourage le système de zone franche, met en place un guichet unique et exclut le risque de nationalisation.²² Un nouveau code de commerce et des sociétés et une loi sur la concurrence ont été promulgués en mai 2010. Le Code des Sociétés Publiques et privées se trouve au niveau du parlement.
174. Trois importantes mesures ont été prises pour stimuler le développement du secteur privé. L'une très concrète a été l'apurement des arriérés de l'Etat au profit des entreprises, grandes et petites. Plus de 33 milliards de FBu. ont été décaissés à ce titre en 2006 et 2007.²³ La deuxième a été la création de l'Agence de Promotion des Investissements en 2009. Une troisième a été la création d'un Cadre de Concertation entre le secteur public et privé,²⁴ dont le but est de renforcer le dialogue entre deux

²² Notons cependant que le code ne sera appliqué qu'après son harmonisation avec le code des impôts.

²³ A fin 2007, tous les arriérés de l'Etat avaient été liquidés sous forme de versements immédiats pour les petites entreprises, de bons du Trésor ou d'obligations pour des entreprises plus importantes.

²⁴ Décret promulgué en 2008.

partenaires aux intérêts parfois divergents et de donner aux entreprises l'occasion de participer à la conception des politiques économiques et financières du pays.

175. Il faut souligner également que le secteur privé a entrepris la réorganisation de la Chambre de Commerce. Une Chambre Fédérale, qui rassemble 10 chambres sectorielles et 2 chambres transversales, a été créée. Le président et le bureau de la nouvelle chambre ont été mis en place en 2010.
176. Le gouvernement a adopté un programme de privatisation qui comprend le secteur agricole (les entités des filières café et thé ; l'ouverture du capital de la SOSUMO), les hôtels (NOVOTEL et Source du Nil), les assurances (UCAR) et les télécommunications (ONATEL).
177. Dans la filière café, l'OCIBU a été transformée en une structure légère de contrôle et régulation (ARFIC) et 13 stations de lavage ont été vendues à des investisseurs privés. Le cadre juridique d'une future privatisation de l'OTB a été défini. L'analyse des offres sur NOVOTEL est terminée et l'évaluation des Sources du Nil a été validée. C'est 1800 actions de l'UCAR qui ont été cédées à un opérateur privé et un décret autorise la vente d'une partie des titres de l'ONATEL.
178. L'amélioration de l'environnement des affaires, le retour de la sécurité et la relance de la croissance devraient favoriser une expansion graduelle des activités du secteur privé. Certains signes sont encourageants. Il semble notamment que l'investissement privé, évalué à 2,2% du PIB au début des années 2000, dépasse maintenant 7% depuis 2006.²⁵
179. L'objectif d'une croissance partagée dépend non seulement de l'expansion du monde rural, mais encore d'actions vigoureuses en faveur de l'emploi en milieu urbain et rural. Au milieu des années 2000, 81,2% de la population se déclarait occupée, dont 65,8% dans le secteur informel et 34,2% dans le secteur formel.²⁶ Pour stimuler l'emploi sous toutes ses formes, le CSLP envisageait la promotion des micro-entreprises et du micro-crédit, l'emploi de techniques à haute intensité de main d'œuvre pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures (notamment en milieu rural) et des efforts particuliers pour intégrer les jeunes et les femmes dans ces projets. En effet, c'est seulement 68% des jeunes et 72% des chefs de ménage femmes qui étaient employés, contre une moyenne de 90% pour les 25-54 ans et de 83% pour les chefs de ménage hommes.
180. Il est difficile d'évaluer l'évolution récente de l'emploi et du chômage. Les statistiques manquent d'autant plus de précision que la plus grande partie de la main d'œuvre est employée dans le secteur informel. Selon l'ISTEEBU, les taux de chômage de la

²⁵ Il semble que l'investissement total soit passé de 8,8% du PIB (dont 6,6% public et 2,2% privé) en 2001-2004 à 15,9% (dont 8,4% public et 7,6% privé) en 2005-2008. Il conviendrait d'avoir des chiffres comparant 2005-2006 à 2008-2009.

²⁶ Sur les 34,2% employés dans le secteur formel, 70,4% travaillaient dans l'agriculture, 14,5% dans les petits métiers et 7,9% dans l'administration publique. Pour les 20% les plus pauvres, les proportions étaient différentes : 91% dans l'agriculture, 6% dans les petits métiers et 1% dans l'administration.

population urbaine atteignent 17% à Bujumbura, 12,5% à Gitega, 7,9% à Kirundo et 4,3% à Makamba.²⁷

181. Les données comparant les résultats des enquêtes de 2005 et 2009 semblent indiquer que globalement le taux de chômage aurait légèrement augmenté (de 18,76% à 19,37%), mais que ce taux aurait plutôt diminué pour les trois quintiles les plus pauvres (de 15,48% à 13,85%).
182. Dans le domaine de l'emploi, deux types de mesures ont été prises : (i) la promotion de travaux à haute intensité de main d'œuvre ; et (ii) le développement des institutions de micro-finance. En ce qui concerne la promotion de travaux de type HIMO, une initiative intéressante est la création d'associations communautaires de développement, composées d'une dizaine de membres, qui, en échange d'un paiement mensuel de 55.000 FBu. par personne, assurent en permanence l'entretien courant d'une dizaine de kilomètres de routes dans leur voisinage. Les méthodes HIMO ont aussi été appliquées à de petits projets très divers (pavage, marchés, abattoirs, écoles primaires et centres de santé), dont la gestion est confiée aux communautés. En ce qui concerne la micro-finance, il faut noter à la fois la progression rapide du nombre de membres et d'emprunteurs et l'augmentation des crédits octroyés (de 14,2 milliards de FBu. en 2006 à 40,6 milliards en 2009), mais aussi les faillites en cascade causées par les insuffisances de la gestion.
183. Les actions spécifiques menées en faveur de la jeunesse ont porté sur l'organisation de la 3^{ème} session ministérielle de la CONFESJES dont la présidence est assurée par le Burundi jusqu'en 2011, la mise en place du Conseil National de la Jeunesse et la poursuite des initiatives visant la réinsertion socio professionnelle des jeunes. Quant au sport, il convient de souligner le rôle important assumé par les pouvoirs publics à travers les appuis multiformes apportés aux différentes fédérations dont certaines ont, d'ores et déjà, participé à des compétitions internationales avec beaucoup de succès, remportant parfois des médailles. La promotion de la culture a également fait l'objet d'une attention particulière à travers la réhabilitation des infrastructures, la recherche d'une meilleure connaissance du patrimoine culturel et le soutien des différentes initiatives entreprises dans ce domaine.
184. L'appartenance du Burundi à de grands espaces économiques constitue une opportunité pour le développement des échanges et pour la stabilité socio-politique. Le Burundi fait partie de 6 entités sous régionales au sein desquelles un processus d'intégration est engagé. Il s'agit de la CEPGL, le CEEAC, le COMESA, L'EAC, L'IBN et la CIRGL. C'est incontestablement au sein de l'EAC que des avancées notables sont enregistrées notamment avec l'entrée du pays dans l'Union Douanière de cette institution. La participation au niveau de la CEPGL, l'IBN et de la CIRGL connaît également quelques progrès à l'appui des PTF. En revanche, le CEEAC connaît des difficultés d'ordre structurelles et organisationnelles qui limitent fortement la portée de son action.

²⁷ L'analyse des enquêtes auprès des ménages donnent des résultats différents. Les taux de chômage seraient beaucoup plus faibles que dans les statistiques de l'ISTEEBU.

VI. Bilan Global des Interventions en Faveur d'une Croissance Réductrice de la Pauvreté

185. Le bilan du CSLP sur le plan de la croissance n'est pas satisfaisant. Le pays a connu une légère relance de la croissance, mais les bénéfices de cette croissance sont en grande partie contrebalancés par des taux de croissance démographique qui sont parmi les plus élevés du monde. Les taux de pauvreté n'ont guère changé.
186. Cette croissance trop modeste n'a pas atteint le monde rural, où vivent les burundais les plus pauvres. Même si les résultats plus satisfaisants ont été obtenus par le secteur de l'élevage.
187. Il existe de facteurs qui expliquent la faible performance du secteur agricole et les résultats modestes obtenus sur le plan de la réduction de la pauvreté. Outre les conditions climatiques qui ont joué un rôle important, la structure des dépenses publiques et des financements extérieurs ont aussi influencé ces résultats. C'est seulement à partir de 2008 que le gouvernement et partenaires ont fortement augmenté la part de leurs programmes affectée à l'agriculture et aux infrastructures.
188. Sans une politique plus résolument axée sur la croissance, le pays sera incapable de poursuivre avec la même vigueur les efforts faits pour le développement des secteurs sociaux. Le deuxième CSLP devra donc donner une haute priorité à l'appui aux secteurs productifs (notamment l'agriculture) et à un développement coordonné de toutes les infrastructures. Il est également important que les bénéfices du développement des infrastructures et des services ne soient pas limités aux populations les plus riches, mais soient étendus progressivement aux populations les plus pauvres.
189. La relance encore timide du secteur privé peut être un élément capital des futures stratégies. Le gouvernement devra déployer plus d'efforts pour attirer une aide extérieure importante et de qualité, mais l'exemple de beaucoup d'autres pays montre que l'apport technique et financier du secteur privé peut compléter, voire multiplier, les ressources publiques (nationales et extérieures) affectées au secteur productif et aux grandes infrastructures.
190. Une politique de croissance ne donnera des résultats substantiels sur le plan de la lutte contre la pauvreté que si le Burundi est capable de relever le défi démographique. Freiner la croissance de la population burundaise est un impératif absolu dans le cadre d'une politique de réduction de la pauvreté.

TROISIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

191. Le développement du capital humain qui est le troisième axe du premier CSLP comprend les objectifs articulés autour de (i) la promotion de tous les niveaux d'éducation (accès et qualité); (ii) l'amélioration du système de santé, en vue notamment de réduire la mortalité maternelle, infantile et juvénile et l'incidence des maladies transmissibles; (iii) un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement, (iv) la protection des populations vulnérables et (v) la promotion du genre. En outre, la lutte contre le VIH/SIDA peut être considérée comme l'un des principaux objectifs du secteur de la santé.

I. Promotion de l'éducation

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

192. Au moment de la préparation du CSLP, les indicateurs de l'éducation au Burundi étaient encore faibles : en 2005, les taux bruts de scolarisation étaient 82% pour le primaire et 11% pour le secondaire. Le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur ne dépassait pas 1,6 pour 100.000 habitants. Les taux nets de scolarisation étaient 59,8%% pour le primaire et 8,6% pour le secondaire, donc très inférieurs aux moyennes de l'Afrique sub-saharienne.

Tableau 7 : Indicateurs de l'éducation du Burundi en 2005 et moyennes pour l'Afrique sub-saharienne en 2000-2007

	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux net de scolarisation du primaire	Taux net de scolarisation du secondaire
Burundi	42.2	59,8	8.6
Afrique sub-Saharienne	59.3	72	26

Source : Banque mondiale

193. Le secteur de l'éducation est l'un des domaines dans lesquels le gouvernement a pris des initiatives hardies pour améliorer radicalement la situation. Dès 2005, il a décidé que l'enseignement primaire serait gratuit et a fortement augmenté les crédits affectés à l'ensemble du secteur. Les effets ont été immédiats : dès 2006, les taux bruts de scolarisation primaire atteignaient 101,3%, les taux nets 72,4% et la part de l'éducation dans le total des dépenses publiques exécutées atteignait 31,7%²⁸. Les familles pauvres étaient les principaux bénéficiaires de la mesure et elles étaient largement responsables de l'explosion des taux de scolarisation primaire. En outre, l'indice de parité (garçons/filles) s'était sensiblement amélioré de 2005 (0,86) à 2006 (0,91).

194. De façon générale, il est apparu que le secteur public était mal préparé pour faire face à cette augmentation soudaine des effectifs scolaires. Il y avait pénurie de salles de classe et d'enseignants.

²⁸ Hors charges communes

195. Le ratio élèves/enseignants, déjà très élevé en 2005 (49), atteignait 55 en 2006. Le ratio élève/salles de classe (76,3 en 2005) devenait 86,3 en 2006. Des efforts supplémentaires étaient donc indispensables pour améliorer la capacité d'absorption du système. Il faut noter cependant les mesures prises pour distribuer plus de manuels scolaires : le ratio nombre de manuels par élève était passé de 0,58 en 2005 à 0,70 en 2006, un niveau encore insuffisant, mais en net progrès.
196. Certains indicateurs ont montré que le système scolaire manquait d'efficacité. Les taux de redoublement (48,8%) et d'abandon (19,5%) dans le primaire étaient particulièrement élevés en 2005. Ils s'étaient améliorés en 2006 (respectivement 37% et 6,3%) mais restaient encore excessifs et contribuaient à la surcharge des infrastructures et du personnel. Quant aux taux d'achèvement, ils progressaient, mais restaient particulièrement bas : 34,7% en 2005 et 36,1% en 2006.
197. Outre des effectifs limités, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur étaient mal adaptés aux besoins prioritaires du pays. Au niveau du secondaire, l'enseignement général dominait, aux dépens de l'enseignement technique et professionnel. Des efforts importants restaient donc à faire pour donner à la main d'œuvre burundaise les qualifications nécessaires pour son intégration dans une économie plus moderne.
198. C'est cette analyse de l'état des lieux en 2005 et 2006 qui explique les priorités choisies par le CSLP dans le secteur de l'éducation articulées autour de 4 objectifs :
- (i) Poursuivre l'expansion de l'enseignement primaire, pour parvenir à l'enseignement primaire universel en 2015.
 - (ii) Accroître les taux de scolarisation du secondaire et diversifier les filières (enseignement technique).
 - (iii) Accroître la capacité d'accueil de l'enseignement supérieur, notamment dans les provinces.
 - (iv) Diminuer les disparités de genre et les disparités régionales tout en améliorant la qualité de l'ensemble du système.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

199. Le gouvernement burundais a mobilisé d'importants moyens pour atteindre les objectifs du premier CSLP dans le secteur de l'éducation. Il a continué d'affecter au secteur une proportion élevée de son budget. La part de l'éducation dans les dépenses publiques exécutées a été stabilisée à un niveau proche de la pointe de 31,7% atteinte en 2006. Elle n'est jamais descendue en dessous de 28,7% (en 2009). Une part importante de l'aide extérieure a aussi été affectée au secteur (environ 1/3 en 2008). En outre, les communautés ont participé activement à la construction de salles de classe.

200. Ces crédits ont servi à construire de nouvelles écoles primaires, à réhabiliter les anciennes, à fournir des équipements et des manuels scolaires, à former de nouveaux enseignants et à organiser la formation continue des enseignants en fonction.
201. Au niveau du secondaire, la construction de collèges communaux a été intensifiée (avec le concours des communautés bénéficiaires) et des lycées publics ont été réhabilités. Le but était d'améliorer le taux de passage du primaire au secondaire. Les institutions chargées de former ou de recycler les enseignants du secondaire (Ecole Normale Supérieure et Institut de Pédagogie Appliquée) ont été renforcées.
202. Dans le prolongement de cette politique d'élargissement des conditions d'accès à l'éducation, la promotion de l'enseignement des métiers constitue une option privilégiée pour contribuer notamment à l'absorption des finalistes de l'enseignement primaire non repris dans les cycles suivants. Par l'intermédiaire des Centres d'Enseignements des Métiers et de la Formation professionnelle, plus de 4.500 apprenants, soit 15% des finalistes du cycle primaire non admis au secondaire et au redoublement ont reçu des formations leur permettant de s'insérer dans le tissu économique de façon plus productive. Au regard de l'accroissement des effectifs du primaire cependant, les capacités existantes seront vite saturées si des mesures appropriées ne sont pas adoptées à temps. Dans l'immédiat, le gouvernement s'est attelé à réhabiliter les infrastructures existantes, à disponibiliser des équipements et du matériel, à renforcer les capacités des formateurs et à améliorer la gestion des centres d'enseignement des métiers.
203. Dans le domaine de l'alphabétisation, avec 1500 alphabétiseurs bénévoles et 22 centres d'alphabétisation fonctionnelle, environ 8600 personnes ont reçu la formation requise tandis que 158 personnes ont bénéficié des séances de recyclage. Quant à l'éducation préscolaire, les actions menées ont surtout porté sur la construction des structures communautaires, la fourniture du matériel, l'encadrement des éducateurs, la mise en place de la politique du développement intégré du jeune enfant et l'ouverture des écoles maternelles privées. A fin 2009, environ 60.000 enfants en bas âge fréquentaient les écoles préscolaires dont 51% de filles.
204. Pour l'enseignement supérieur, le gouvernement a continué d'encourager la création et le développement des universités privées. Un ensemble d'infrastructures comprenant des salles de classe, des amphithéâtres et des salles de réunion a été mis à la disposition de l'ENS. En outre, deux amphithéâtres, des salles de classe, des bureaux et des logements ont été construits pour accroître la capacité d'accueil de l'Université du Burundi et certains campus ont été réhabilités.
205. Le gouvernement a adopté une réforme qui (i) renforce l'organisation et le pilotage du système, notamment par la création de la commission nationale de l'enseignement supérieur (pour le contrôle de la qualité) ; (ii) renouvelle l'offre de formation et les structures en préparant l'entrée dans le système LMD (Licence/Maîtrise/Doctorat) et (iii) initie une réflexion sur le système de bourses d'études et les services sociaux.

206. Enfin, il est utile de mentionner les efforts engagés pour mieux motiver les enseignants à tous les niveaux comme les augmentations de salaires, les formations et des incitations divers (logement). Globalement, des résultats substantiels ont été obtenus, notamment sur le plan de l'accès à l'éducation de base.
207. Les taux bruts de scolarisation primaire ont continué d'augmenter, atteignant 130,4% en 2009. Les taux nets sont passés de 59,8% en 2005 à 72,4% en 2006 et à 89,7% en 2009. Les taux nets ont augmenté plus vite pour les ménages les plus pauvres (de 57,6% à 79,1% pendant la même période) que pour les ménages les plus riches (de 84,8% à 91,8%). La parité garçons/filles s'est encore améliorée (0,97 en 2009).²⁹
208. Les ratios élèves/enseignants (51,9 en 2009) et élèves/salles de classe (82,7) ont légèrement diminué par rapport à ceux de 2006, mais restent supérieurs à ceux de 2005 (avant l'expansion soudaine des effectifs). Les taux de redoublement est de 34% en moyenne, mais les taux d'abandon ont diminué (3,8% en 2009). Les taux d'achèvement ont nettement progressé (51% en 2009).
209. Les progrès réalisés dans le secondaire sont par contre limités. Plus de 1200 salles de classe ont été construites. Les taux nets de scolarisation ont peu augmenté pendant les premières années du CSLP (de 8,54% en 2006 à 9% en 2008), mais atteignaient 16,4% au début de l'année scolaire 2009-2010. Il convient de noter cependant que l'accès au secondaire des familles pauvres reste très limité (pour elles, les taux nets sont passés de 2,3% en 2005-2006 à 6% en 2009-2010 ; pour les ménages riches, ces taux ont augmenté de 8% en 2005-2006 à 16% en 2009-2010).
210. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le réseau des universités s'est élargi (21 institutions dont 6 publiques et 15 privées) et les effectifs d'étudiants ont considérablement augmenté (de 14.973 en 2006 à 24.877 en 2009, dont 55% dans les universités privées). Les taux de redoublement ont beaucoup diminué mais restent élevés (28%). En outre, plusieurs problèmes continuent d'affecter le secteur : c'est d'abord le problème de la qualité de l'enseignement et celui de l'adéquation des diplômes aux besoins du marché. En ce qui concerne le problème de qualité, l'adoption de normes et la création de structures de contrôle sont des mesures urgentes, notamment depuis l'adhésion du Burundi à la CAE. Il faut noter aussi l'élaboration d'un projet de loi réorganisant l'enseignement supérieur qui a été soumis au Parlement et celle de deux autres projets de loi sur l'organisation des études supérieures du premier et deuxième cycle et sur les écoles doctorales.
211. Un autre progrès important concerne une meilleure planification du système d'éducation grâce à la définition d'un plan stratégique pour le secteur.

²⁹ Les estimations du début de l'année scolaire 2009-2010 indiquent une parité de 0.99. Pourtant les filles constituent encore 60% des 5-24 ans qui ne fréquentent pas les milieux scolaires. Ce constat est resté quasiment inchangé pendant toute la période de mise en œuvre du CSLP.

II. Amélioration du Système de Santé

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

212. C'est la destruction d'infrastructures, le départ de médecins et autre personnel de santé (vers les villes et vers des pays étrangers) et surtout le manque de moyens financiers qui ont provoqué l'effondrement du système de santé du Burundi pendant et au lendemain de la guerre civile. En 2005-2006, malgré une légère amélioration de la situation du secteur depuis le début des années 2000, les indicateurs sanitaires du pays étaient très inférieurs à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. Deux indicateurs étaient particulièrement défavorables : les taux de mortalité maternelle et les taux de malnutrition des moins de 60 mois. Le paludisme, les infections respiratoires, les diarrhées et la malnutrition étaient les principales causes de mortalité et morbidité chez les moins de 5 ans. Le VIH/SIDA faisait aussi des ravages.

Tableau 8 : Indicateurs sanitaires du Burundi et moyennes pour l'Afrique sub-saharienne en 2000-2007

	Mortalité maternelle	Mortalité infantile	Mortalité des moins de 5 ans	Malnutrition modérée & sévère	Taux synthétique de fécondité
Burundi	1.100/100.000 naissances vivantes	114/1.000	190/1.000	57% des 0-59 mois	0,81
Moyenne Afrique sub-saharienne	920/100.000 naissances	101/1.000	169/1.000	38%	0.46

Source : Banque mondiale et Autorités Burundaises

213. L'enquête QUIBB de 2006 montrait que l'accès aux services de santé était limité. C'est seulement 28% de ceux qui déclaraient avoir été malades ou blessés dans les quatre semaines précédant l'enquête qui avaient été soignés. Le coût du service était considéré comme le principal obstacle à l'utilisation des services de santé
214. Les enfants de moins de 5 ans étaient particulièrement affectés (les déclarations montraient que près de 38% d'entre eux étaient malades ou blessés dans les quatre semaines précédant l'enquête). Quant aux femmes enceintes, 69% d'entre elles accouchaient à domicile (en 2005) à cause (i) de l'éloignement des structures sanitaires et (ii) du coût de l'accouchement. En mai 2006, le gouvernement a donc décidé que les soins aux femmes qui accouchent et aux moins de 5 ans seraient désormais gratuits.³⁰ Les taux d'utilisation des services ont nettement augmenté, atteignant 69% en 2009.

³⁰ La mesure a été étendue à tous les soins aux femmes enceintes en 2010.

215. L'impact de cette décision n'a pas été immédiat. Le sous-financement du secteur, le manque de personnel qualifié et les problèmes de disponibilité des médicaments continuaient d'affecter l'efficacité des services de santé.
216. De 2000 à 2005, la part de la santé dans le budget ne dépassait pas 3% des dépenses totales. En 2006, grâce aux fonds de l'Initiative PPTE, ce pourcentage est passé à 7%, mais du fait de taux d'exécution très faibles, la part du secteur dans le total des dépenses exécutées³¹ était seulement 5%.
217. Le manque de personnel qualifié était probablement le plus grave obstacle au développement du secteur. Avec 3 médecins et 13 infirmiers qualifiés pour 100.000 habitants, le Burundi avait l'un des plus mauvais indicateurs de la région. En outre, ce personnel était mal réparti, en faveur de Bujumbura, donc aux dépens des provinces et du monde rural.³²
218. Enfin, de nombreuses structures sanitaires étaient victimes de ruptures de stocks de médicaments, qui paralysaient leurs activités.
219. Les principaux objectifs du CSLP dans le secteur de la santé étaient donc de réhabiliter les infrastructures existantes, d'améliorer l'accès aux médicaments et autres consommables et de transférer une partie du personnel de santé vers les zones où la pénurie de personnel qualifié était particulièrement dramatique. Le but ultime était de diminuer les taux de mortalité maternelle et infantile, de réduire l'incidence des maladies transmissibles et, de façon générale, d'améliorer à la fois l'accès aux services et leur qualité.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

220. D'une année à l'autre, la part du secteur dans le total des dépenses publiques effectives³³ n'a cessé d'augmenter, atteignant 7% en 2007 et dépassant 9% en 2008 et en 2009 (le budget 2010 alloue 11,6% des crédits au secteur de la santé). L'aide extérieure a aussi nettement augmenté sa contribution au secteur. Néanmoins, le niveau des dépenses de santé par habitant reste relativement faible (environ 18 dollars).
221. Les ressources affectées au secteur ont permis de construire 75 nouveaux centres de santé et d'en réhabiliter 53. L'Etat et le secteur privé ont construit des hôpitaux à travers tout le pays. Aujourd'hui, le Burundi dispose de 56 hôpitaux et de 685 centres de santé. Il faut noter cependant qu'une grande partie de ces structures sont loin de fonctionner de façon optimale.

³¹ Hors charges communes

³² Ce sont surtout les spécialistes qui manquaient le plus au début des années 2000 : un déficit de 90 au niveau central et de 76 dans les provinces. Le manque de généralistes était plus limité : 26 dans les provinces. La pénurie de paramédicaux était faible au niveau central, substantielle dans les provinces (122) et considérable en milieu rural (1243 soit 57% des besoins totaux).

³³ Hors charges communes

222. D'importants efforts ont aussi été engagés pour remédier à la pénurie de personnel de santé et à sa mauvaise répartition sur le territoire burundais. En 2009, le nombre de médecins pour 100.000 habitants n'a guère augmenté, mais la création de districts sanitaires et les motivations qui l'ont accompagnée ont permis d'attirer un plus grand nombre de médecins dans les provinces. La politique de formation des infirmiers paramédicaux a porté ses fruits. Ce personnel, qui prend en charge les centres de santé, a été multiplié par 3 de 2005 à 2009 (passant de 2400 à 7400). C'est dans les centres de santé qu'a été tentée l'expérience de la contractualisation qui lie une partie des rémunérations au volume et à la qualité des services rendus.
223. En ce qui concerne l'accès aux médicaments, des mesures ont été prises pour réduire les ruptures de stock (notamment le ciblage de 20 médicaments essentiels). Des plans ont été élaborés pour une réforme du statut de la CAMEBU, mais ces plans n'ont pas encore été mis en œuvre. Le gouvernement a également mis en place – au sein de l'Institut de la Santé Publique – un laboratoire chargé du contrôle de la qualité. Néanmoins, le coût des médicaments reste l'un des nombreux problèmes qui limitent l'accès des pauvres aux services de santé.
224. La plupart des mesures prises ont eu des effets positifs sur l'état de la santé au Burundi. Par exemple, le pourcentage de personnes déclarant avoir été malades ou blessées avant l'enquête a chuté de 30% en 2005 à 23,4% en 2009. Deux fois plus de patients se disent globalement satisfaits du service et des personnels sanitaires, les temps d'attente ont été divisés par deux, et quatre fois moins de patients présentent le coût du service sanitaire comme un problème majeur.
225. La proportion de femmes qui accouchent dans les structures de santé a plus que doublé (de 22,9% en 2005 à 56,3% en 2009). Près de 48% des femmes enceintes issues des ménages très pauvres ont accouché dans une structure sanitaire en 2009 (contre 21% en 2005) : la progression a même été plus rapide que pour les ménages riches pour lesquels les accouchements en milieu sanitaire sont passés de 59,4% en 2005 à 79% en 2009.
226. Bien que les bases du calcul ne soient pas les mêmes, il semble que les taux de mortalité maternelle aient sensiblement baissé de 2005 à 2009.
227. La couverture vaccinale des enfants de moins d'un an est passée de 93% en 2005 à 103% en 2009. Les taux de mortalité infantile ont chuté de 114/1000 à 90/1000 naissances vivantes en 2009 (la faible maîtrise des infections respiratoires reste l'une des principales causes de la mortalité infantile). Les taux d'insuffisance pondérale et de retard de croissance ont diminué. Au niveau des endémies, d'importants efforts ont été consentis pour combattre le paludisme et la tuberculose.

228. Certes, le taux d'incidence du paludisme augmente (de 26% en 2005 à 34% en 2009), mais la gratuité des médicaments, la distribution de moustiquaires imprégnées et la promotion de mesures d'hygiène et de salubrité devraient, à terme, avoir des effets sensibles sur cette maladie³⁴. Des résultats positifs ont été enregistrés en ce qui concerne la maîtrise de la tuberculose. Le taux de dépistage reste inférieur à 50%, mais 90% des cas dépistés sont traités avec succès.

III. Lutte Contre le VIH/SIDA

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

229. L'enquête nationale menée en 2002 montrait que le taux moyen de séroprévalence ne dépassait pas 3,2% (2,5% en milieu rural) ; mais il atteignait 9,4% en milieu urbain et 10,5% en milieu semi-urbain³⁵. Les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes. Les malades du SIDA exerçaient une pression énorme sur les structures hospitalières, occupant 70% des lits d'hôpitaux. En outre, les services de santé devaient faire face à la recrudescence d'infections opportunistes, telles que la tuberculose tandis que le nombre d'orphelins du SIDA était estimé à environ 238.000 en 2005.
230. Parce que cette maladie vulnérabilise la santé de la population, accapare beaucoup de ressources et a un impact négatif sur la production, le gouvernement considérait le SIDA comme un problème de développement auquel il accordait une haute priorité. Son objectif était de freiner la propagation de la maladie, de réduire son impact sur les individus, les familles et les communautés et de mieux coordonner la réponse des institutions concernées

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

231. Pour répondre au défi de cette pandémie, le gouvernement a défini un plan stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et a mis en place un cadre institutionnel totalement consacré à cette tâche. C'est ainsi qu'il a créé un Conseil National, un Secrétariat Exécutif et des comités provinciaux, pour la mise en œuvre de la stratégie et du programme. Enfin, les associations des personnes vivant avec le VIH/SIDA ont apporté leur contribution aux différents programmes qui ont pu être lancés.
232. Les programmes comportaient quatre principaux éléments : la prévention et le dépistage, la prise en charge des malades adultes et des OEVs, l'atténuation de l'impact sur les personnes affectées et le renforcement des capacités.

³⁴ Le nombre de moustiquaires par pièce à coucher est passé de 0.11 à 0.69 au niveau national. Les ménages pauvres sont ceux qui ont le plus bénéficié du programme de distribution des moustiquaires ; en effet, pour eux le nombre de moustiquaires par pièce à coucher est passé de 0.05-0,07 en 2005 à 0,6-0,8 en 2009.

³⁵ Les statistiques indiquent que les femmes sont plus touchées que les hommes

233. Les programmes de prévention comportaient des programmes de sensibilisation, la promotion et la distribution de préservatifs, les dépistages, la réduction de la transmission par voie sanguine (sécurisation des transfusions), le dépistage systématique des femmes enceintes et la prévention de la transmission de la mère à l'enfant. Les campagnes de sensibilisation ont touché 3 millions de personnes pendant les 3 premières années du CSLP ; 23,7 millions de préservatifs ont été distribués (73% de l'objectif) ; le doublement des centres de dépistage (de 151 à 319) a permis d'augmenter le nombre de dépistés de 89.000 en 2005 à 237.000 en 2009. La sécurisation de la transfusion sanguine a testé 6.600 poches sanguines (seulement 0,4% étaient positifs). Le pourcentage de femmes enceintes ayant bénéficié du programme de protection de la transmission de la mère à l'enfant est passé de 6% à 14% entre 2005 et 2007.
234. Pour réduire l'impact sur les personnes affectées, le programme a offert gratuitement les traitements rétroviraux et les médicaments contre les maladies opportunistes. Il a organisé la prise en charge psychologique des malades, la promotion de leurs droits ainsi que des activités de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des personnes vivant avec le VIH/SIDA. La prise en charge des malades a été effective. Le nombre de ceux traités avec des rétroviraux a triplé de 6.416 en 2005 à 17.604 en 2009 (60% sont pris en charge dans le cadre d'associations). Le programme a financé une centaine de projets d'activités génératrices de revenus pour les personnes affectées par le virus et pour les familles accueillant des orphelins du SIDA, qui ont aussi reçu du matériel scolaire et des médicaments.
235. Enfin, les institutions chargées de la lutte contre le SIDA ont été renforcées. Des formations, des équipements informatiques et des logiciels de suivi ont été fournis aux comités provinciaux de suivi. Au total, ce sont des crédits importants qui ont été affectés à la lutte contre le SIDA et 38 millions de dollars d'appuis extérieurs ont été mobilisés (5% de l'aide au développement en 2007-2008).
236. Globalement, le programme a donné des résultats très satisfaisants dans les villes. Le taux de prévalence a chuté de 9,4% à 4,59% en milieu urbain et de 10,5% à 4,41% en milieu semi-urbain. Au contraire, la situation a sensiblement empiré en milieu rural où le taux de prévalence est passé de 2,5% à 2,82%. De ce fait, la moyenne nationale a peu diminué : de 3,2% à 2,97%.

IV. Accès à l'Eau, à l'Assainissement et au Logement

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

237. La guerre civile a gravement affecté la situation. La destruction d'ouvrages et équipements, l'insécurité qui rendait très difficile l'entretien des infrastructures, l'inaccessibilité de plusieurs provinces de l'intérieur, notamment à l'Ouest et au Nord et enfin la suspension de la plupart des projets d'adduction d'eau en cours d'élaboration dans les provinces ont eu des effets désastreux sur la production et la consommation

d'eau. Combinés avec la croissance démographique, tous ces facteurs ont eu pour conséquence une diminution notable des taux d'accès.

238. Les aménagements et réhabilitations effectués au début des années 2000 (notamment en zones rurales), avaient permis d'améliorer ces taux qui en 2005, atteignaient 79,7% en milieu urbain et 63,7% en milieu rural, la moyenne nationale étant 64,3% (nettement supérieure à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne : 55%).
239. Il est important de souligner cependant que c'est seulement 2,5% de la population (40.513 ménages) qui était directement raccordée aux réseaux de REGIDESO et de la DGHER (hydraulique rurale). La grande majorité des burundais s'approvisionnait aux bornes fontaines ou dans les ruisseaux et rivières. En outre, même ceux qui avaient accès à l'eau potable ne la recevaient généralement pas en quantité suffisante. Enfin, les disparités régionales étaient importantes. Les réseaux des régions de Bugesera, Kumoso et de l'Imbo (moins arrosées) étaient particulièrement déficients.
240. Au niveau national, les taux d'accès à des installations sanitaires améliorées étaient estimés à 31,7% en 2005 (47,6% en milieu urbain et 30,7% en milieu rural). La gestion des déchets était aussi un grave problème d'assainissement, tant au niveau de la collecte et du traitement des déchets urbains qu'en ce qui concerne l'évacuation et le traitement des eaux usées. La ville de Bujumbura produit 135.085 m³ de déchets ménagers, mais les services techniques municipaux (SETEMU) ne collectent que 20% des déchets produits.³⁶ Enfin, les réseaux d'évacuation des eaux usées sont vétustes. La quantité d'eau produite dans la ville est estimée à 75 millions de m³/an, mais la capacité de collecte par le réseau d'égouts est seulement 11 millions de m³/an. C'est donc une faible proportion des eaux collectées qui est traitée.
241. Dans ce contexte, les priorités du CSLP en ce qui concerne l'eau et l'assainissement étaient les suivantes :
- (i) Aménager de nouvelles sources d'eau et réhabiliter l'ensemble du réseau d'adduction d'eau.
 - (ii) Renforcer les programmes d'assainissement existants et les étendre au niveau national.
 - (iii) Promouvoir une gestion communautaire des infrastructures et sensibiliser les populations aux techniques d'hygiène et d'assainissement du milieu.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

242. Pendant la période du CSLP, le gouvernement a lancé un vaste programme de construction et de réhabilitation d'adductions d'eau dans les villes et en milieu rural.
243. En milieu urbain, les principaux projets et réalisations de REGIDESO ont porté sur la construction d'adductions d'eau dans les quartiers périphériques de Bujumbura, le

³⁶ Les déchets industriels sont estimés à 64.170 m³/an, chaque entreprise étant responsable de la gestion.

renforcement des adductions d'eau de Gitega, Cankuzo et Rutana et la réhabilitation/extension des adductions d'eau de Ruyigi et de Bubanza.

244. En milieu rural, les principaux projets de la DGHER concernaient la réhabilitation et l'extension des infrastructures, des programmes sectoriels dans les provinces de Rutana, Cankuzo et Kirundo, des programmes d'hydraulique villageoise dans les provinces de Kirundo, Rutana et Ruyigi et le renforcement des capacités des Régies Communales de l'Eau.³⁷
245. Les mesures prises par le gouvernement et ses partenaires ont permis d'accroître sensiblement la production et la consommation de l'eau. En milieu urbain, la production est passée de 26,3 millions de m³ en 1997 à 33,1 millions en 2004 et à 37,4 millions en 2008. La consommation est passée de 14,2 millions de m³ en 1997 à 18,4 millions en 2004 et à 21,6 millions en 2008. Les pertes ont donc diminué de 46% en 1997, à 45% en 2004 et à 42% en 2008. Des progrès similaires ont été réalisés en milieu rural. Les taux d'accès à une source d'eau améliorée sont donc passés de 64,3% en 2005 à 77% en 2009.
246. Le gouvernement a défini et commencé à réaliser une politique nationale d'hygiène et d'assainissement, des campagnes de sensibilisation ont été menées pour l'utilisation de latrines améliorées et le secteur privé s'est impliqué dans la gestion des déchets à Bujumbura et dans certaines villes de l'intérieur. Le taux d'utilisation des latrines a augmenté de 44% en 2005 à 51% en 2009 (au niveau national).
247. Dans le domaine du logement, les besoins restent largement insatisfaits malgré le volume des crédits octroyés dans ce secteur (plus de 13,5 milliards en 2007) et les travaux de lotissement en vue d'accroître l'offre de nouvelles parcelles. Pour ce qui est de l'urbanisme et de l'habitat, des efforts ont continué à être déployés pour une meilleure planification du développement des centres urbains et pour améliorer l'accès au logement. Dans ce cadre, de nouvelles parcelles ont été produites, plus de 2700 nouveaux lotissements ont été enregistrés, des crédits de l'ordre de 6 milliards de FBu ont été débloqués en 2009 dans l'optique de facilitation de l'accès à un habitat décent tandis que plus de 650 autorisations de bâtir ont été délivrées. En termes de planification, des études d'aménagement de nouveaux quartiers ont été effectuées en même temps que les travaux d'élaboration d'un document de stratégie de planification urbaine ont été lancés.

³⁷ Signalons à cet égard qu'un nouveau mode de gestion des bornes fontaines est en train d'être mis en place. Il s'appuie davantage sur les avis et sur le consensus des communautés appelées à payer l'eau, qui participent à l'installation d'un gérant dans le but d'assurer la pérennité des infrastructures hydrauliques. C'est dans ce contexte que les communes de Kirundo, Busiga, Ngozi et Gitega ont confié la gestion des bornes fontaines à des exploitants privés locaux. Ces expériences sont considérées comme des succès.

V Protection des Groupes Vulnérables

248. L'intégration et la réinsertion des sinistrés de guerre ainsi que la gestion des flux de rapatriement des réfugiés en provenance de Tanzanie se sont poursuivies. Les actions menées concernent la construction d'abris, l'assistance aux indigents et autres vulnérables (orphelins et enfants précarisés), l'accroissement des capacités d'accueil des infrastructures sociales de base (écoles et structures de santé), une opération d'identification de nouveaux sites a été initiée mettant en évidence des possibilités supplémentaires d'installation pour les sans-terres.
249. Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'appui aux groupes vulnérables et de promotion de la sécurité sociale, le gouvernement a initié d'importantes mesures visant à améliorer l'accès aux services essentiels des populations en situation difficile. Ainsi, une enquête réalisée en 2009 a permis de mieux circonscrire la problématique de réinstallation des sinistrés et a mis en évidence la question cruciale de l'accès à la terre.
250. Les fonds IPPTE ont joué un grand rôle dans l'amélioration de l'habitat (6100 maisons construites), la réhabilitation des handicapés physiques (575 assistés), la fourniture de médicaments (environ 1930 indigents), la réinsertion des jeunes formés et l'assistance en vivres et non vivres.
251. Avec l'appui des PTF, des programmes de rapatriement et d'assistance aux réfugiés ont pu être exécutés notamment par l'aménagement des sites de réinstallation dont 6 villages de paix et 10 centres d'hébergement temporaires. Toutefois, au regard de l'ampleur des besoins consécutifs au retour massif des réfugiés, il est important que des ressources supplémentaires soient recherchées pour renforcer l'efficacité des actions de réintégration et de réinsertion. Au titre d'illustration, plus de 500000 réfugiés ont regagné le pays entre 2006 et 2009.

VI. Protection Sociale

252. Dans le domaine de la sécurité sociale, seulement deux institutions de sécurité sociale étaient fonctionnelles (Mutuelle de la fonction Publique et INSS). La faible couverture de la population constitue le principal constant dont il faut tenir compte pour l'identification des actions prioritaires à mener, la mise en place de l'ONPR, la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un organisme d'assurance maladie maternité pour le secteur informel et la préparation du document de projet de politique nationale de protection sociale s'inscrivent dans cette optique. Par ailleurs, la consolidation des mutuelles de santé implantées surtout en milieu rural constitue une expérience à capitaliser.

V. Promotion du Genre

A. L'Etat des Lieux en 2005-2006

253. Les femmes occupent une place importante dans la vie économique et sociale du Burundi. Selon le recensement de 2008, elles représentent 52% de la population. Elles jouent un rôle majeur dans l'économie familiale et dans la production du secteur agricole. Pourtant les femmes burundaises se sentent marginalisées. Elles disposent de peu d'autonomie économique et leur participation aux institutions politiques, quoiqu'en progression, reste généralement très limitée. La marginalisation des femmes avait plusieurs aspects. Ainsi, dans le secteur de l'éducation, les disparités étaient fortes entre l'accès des garçons et des filles à tous les niveaux du système.
254. En 2006, le rapport filles/garçons était 78% au niveau du primaire, 74% au niveau du secondaire et seulement 36% au niveau de l'enseignement supérieur. Les taux nets de scolarisation des filles étaient très bas : 54,3% pour le primaire (en 2005), 7,39% pour le secondaire et moins de 2/100.000 habitants pour le supérieur. Le taux d'alphabétisation des femmes adultes était seulement 32,7% contre 54,0% pour les hommes. Les disparités au niveau de l'enseignement avaient nécessairement un impact sur la capacité des femmes d'occuper des postes de responsabilité dans les administrations et dans les entreprises (publiques et privées).
255. Outre l'accès à l'éducation, plusieurs autres contraintes juridiques, économiques et culturelles limitaient la capacité des femmes d'entreprendre et de développer des activités génératrices de revenus. En effet, (i) la loi sur les successions qui limitait l'accès des femmes à la propriété foncière tandis que la plupart des femmes du milieu rural – et souvent les femmes urbaines et éduquées – étaient pauvres et ne possédaient pas d'actifs économiques. Incapables d'offrir des garanties aux banques et aux institutions financières, elles n'avaient guère accès au crédit. Le mouvement associatif féminin qui s'est développé depuis les années 1990 a créé plusieurs organisations de micro-crédits qui ont facilité l'accès des femmes à de petits crédits à des conditions acceptables, palliant ainsi à l'inaccessibilité des systèmes financiers du secteur formel. En raison de tous ces facteurs, les femmes étaient nettement plus pauvres que les hommes : le rapport mondial 2007-2008 sur le développement humain estimait que le ratio du revenu des femmes par rapport au revenu des hommes était 0,77 pour le Burundi. En outre, l'un des effets de la guerre civile avait été la fréquence des violences – sexuelles ou autres – dont les femmes de tout âge étaient les principales victimes.
256. Sur le plan politique, la constitution de 2005 comportait des dispositions spéciales qui garantissaient aux femmes l'accès aux institutions du pays. Elle prévoyait en effet qu'au moins 30% des postes politiques devaient être réservés à des femmes.
257. C'est compte tenu de ce diagnostic sur la condition économique et sociale de la femme au Burundi, que le gouvernement – dans le cadre du premier CSLP – avait décidé d'accorder une haute priorité à la réduction des inégalités. Deux objectifs dominaient

cette politique et visaient à (i) promouvoir l'équilibre des genres et l'intégrer dans le processus de développement, grâce à des campagnes de sensibilisation, au renforcement des capacités professionnelles et managériales des femmes et de leur potentiel productif et à la répression de toutes les formes de violence, notamment sexuelles et (ii) mobiliser des financements et mettre en œuvre des programmes en faveur des femmes.

B. Mesures Prises et Résultats Obtenus

258. D'importantes mesures ont été prises pour améliorer la condition de la femme et concernent les volets suivants.
- (i) des campagnes de sensibilisation de plusieurs publics ciblés, notamment les décideurs politiques et économiques, les universités et les milieux scolaires.
 - (ii) Un guide de sensibilisation communautaire et scolaire a été élaboré et largement diffusé. Des bandes dessinées abordent le sujet des violences basées sur le genre en milieu scolaire, un module de formation en kirundi sur l'éducation parentale en matière de sexualité et un module de formation des jeunes en genre et développement ont été produits. L'introduction d'un DSS en genre à l'université du Burundi est en discussion.
 - (iii) Des politiques nationales d'éducation des filles et de lutte contre les violences basées sur le genre ont été définies. Un nouveau code pénal incorpore des articles réprimant les crimes de violence sexuelle. Des dispositions ont été prises pour assister et prendre en charge les victimes de ces crimes. Des unités au sein de la police et des points focaux dans les cours et tribunaux ont été spécialement créés pour traiter de ces violences.
 - (iv) Plusieurs mesures légales et réglementaires relatives au statut de la femme ont été prises ou sont envisagées : des amendements au code des successions, aux régimes matrimoniaux et aux libéralités ont été proposés ; des textes législatifs ont été révisés pour éliminer les dispositions discriminatoires liées au genre ; des efforts ont été faits pour simplifier, traduire en kirundi et mieux diffuser les textes de lois et codes en vigueur.
 - (v) Des mesures institutionnelles visent à appuyer les organisations féminines : renforcement des capacités des Centres de Développement Familial ; création de réseaux d'associations féminines pour encourager l'auto-promotion et faciliter l'accès aux microcrédits ; mise en place d'un fonds de garantie dans 5 institutions de micro-finance ; ouverture au sein de l'Association des Femmes Entrepreneurs (AFAB) d'un centre d'exposition et de commercialisation des produits fabriqués par des femmes. En outre, plusieurs initiatives lancées par des femmes ont reçu un appui (gestion et fonctionnement).
 - (vi) Les capacités de planification en matière de genre ont été renforcées : la base des informations statistiques a été élargie pour intégrer les données sur le genre et la dimension de VBG
259. Ces mesures ont donné des résultats significatifs dans plusieurs domaines. Dans cette optique, d'excellents résultats ont été obtenus dans le secteur de l'éducation : les taux

nets de scolarisation des filles ont progressé de 54,3% en 2005 à 89,7% en 2009 au primaire et de 7,4% à 7,7% au secondaire.

260. Le ratio filles/garçons est passé de 78% en 2005 à 97% en 2009 (proche de l'objectif du millénaire) ; dans l'enseignement supérieur (grâce aux universités privées), le taux de parité est passé de 0,36 en 2005 à 0,49 en 2009 ; enfin, le taux d'alphabétisation des femmes est passé de 38% en 2005 à 50% en 2009
261. Il est plus difficile de mesurer les résultats obtenus sur le plan économique. La stagnation relative du secteur agricole n'est certainement pas un facteur favorable en ce qui concerne le revenu et la condition des femmes. Il faut cependant souligner quelques progrès réalisés dans le secteur de la micro-finance : le fonds de garantie a permis de déboursier environ 800 millions de FBU de microcrédits en faveur de 532 associations.
262. Sur le plan politique, la participation de la femme aux instances de décision n'a guère évolué, baissant en fait de 21% en 2005 à 19% en 2009.

VI. Bilan Global des Progrès Réalisés vers l'Accomplissement des Objectifs du CSLP en Matière de Capital Humain

263. Dans l'ensemble, le bilan du premier CSLP en ce qui concerne le développement des ressources humaines est très positif. Des résultats remarquables ont été obtenus dans le domaine de l'éducation. D'importants progrès ont aussi été réalisés dans le secteur de la santé, dans la lutte contre le VIH/SIDA, et dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. L'amélioration de la condition féminine est une tâche complexe qui nécessitera plus de temps. Mais déjà, les résultats obtenus en ce qui concerne les taux de scolarisation des filles montrent que le gouvernement a la détermination nécessaire pour réaliser ses principaux objectifs.
264. L'expérience du premier CSLP comporte cependant plusieurs leçons qui pourront inspirer la préparation du deuxième.
265. ***Dans le secteur de l'éducation***, l'augmentation des taux de scolarisation primaire a été spectaculaire. Néanmoins, une première leçon de l'expérience de la gratuité est la nécessité d'une meilleure coordination des mesures nécessaires pour faire face à l'augmentation des effectifs, c'est-à-dire pour mettre en place en temps utile les moyens appropriés : infrastructures, équipement et personnel enseignant. Il convient cependant de noter qu'après une brève période de gestion difficile, les services d'éducation ont fait ce qu'il fallait pour rééquilibrer progressivement le système, améliorant notamment les ratios élèves/enseignants et élèves/salles de classe. Il n'en reste pas moins qu'un effort supplémentaire sera nécessaire pour réduire encore ces ratios et mettre à la disposition des enseignants et des élèves les manuels et le matériel didactique dont ils ont besoin.

266. Un problème majeur en ce qui concerne l'enseignement primaire est le niveau exceptionnellement élevé des taux de redoublement : un taux de redoublement de 41,5% en 2009 signifie un net gonflement des effectifs scolaires qui pèse lourdement sur les finances du secteur et sur sa capacité d'absorption (infrastructures et enseignants). Un autre problème de l'enseignement de base est la faiblesse des taux d'achèvement qui pourrait refléter un problème de qualité.
267. Certes, le pourcentage d'enseignants non qualifiés est relativement faible (beaucoup plus faible que dans les pays recrutant systématiquement des contractuels pour faire face à la pénurie d'enseignants). Néanmoins des mesures doivent être prises pour former les non qualifiés, recycler les autres, renforcer l'encadrement et les services d'inspection, moderniser les programmes, motiver le personnel et réduire le nombre et l'impact des grèves.
268. Un problème majeur pour le moyen et le long terme est l'ajustement des autres niveaux d'enseignement à l'augmentation constante du nombre d'élèves qui sortent du primaire. L'augmentation de l'offre dans l'enseignement secondaire devrait comprendre une diversification des filières, qui mettrait l'accent sur les filières techniques et professionnelles, pour développer des qualifications conformes aux besoins du marché. L'expansion de l'ensemble du système pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants, et la réforme des programmes devraient refléter une meilleure connaissance des besoins de l'économie. Il faudrait pour cela organiser un dialogue permanent entre le secteur privé (les employeurs) et les ministères chargés de l'enseignement général et technique.
269. En conclusion, c'est une bonne planification de l'ensemble du secteur et une meilleure coordination de la mise en place des moyens humains, matériels et financiers qui devrait dominer les politiques futures.
270. *Au niveau de la Santé*, la gratuité des soins aux femmes enceintes et aux moins de 5 ans, combinée avec l'augmentation des moyens financiers mis à la disposition du secteur et avec la formation de personnel médical et paramédical, a éliminé quelques uns des goulots d'étranglement qui freinaient l'expansion du secteur. Par conséquent, les priorités pour l'avenir sont dans une large mesure la poursuite et l'intensification des mesures prises pour développer les infrastructures, augmenter les ressources humaines, mieux les répartir et mieux les utiliser. Former et retenir plus de médecins, poursuivre la formation du personnel paramédical, évaluer les résultats de la contractualisation et étendre les systèmes d'incitations les plus appropriés à toutes les structures sanitaires domineront donc les interventions futures dans le secteur. Comme dans le secteur de l'éducation, une bonne planification de ces différentes activités, basée sur un système d'information performant, permettra de rationaliser les choix administratifs et budgétaires.
271. Il y a lieu de souligner aussi qu'une gestion efficace des approvisionnements en médicaments, capable de fournir aux structures sanitaires et aux bénéficiaires les

médicaments de qualité dont ils ont besoin dans des délais raisonnables sera toujours une grande priorité. Certes, les enquêtes auprès des ménages montrent que le coût des médicaments (loin devant l'éloignement des structures sanitaires et la disponibilité des médicaments) est considéré comme le problème le plus urgent à résoudre. Il sera toujours très difficile de réduire le coût des médicaments, mais il est indispensable que les approvisionnements soient assurés dans des conditions satisfaisantes.

272. **Concernant le VIH/SIDA** la première leçon du programme de lutte contre le VIH/SIDA est l'importance de l'engagement du gouvernement, sans lequel les résultats obtenus n'auraient pas été possibles. C'est aussi l'importance d'une implication de la société civile dans toutes les phases du programme.
273. Il n'en reste pas moins que la lutte contre le VIH/SIDA et le traitement des malades nécessitent des moyens financiers considérables, supérieurs aux moyens déjà mis en place, qui doivent être recherchés auprès des agences d'aide au développement et des ONG internationales. Cet effort de mobilisation de ressources doit être poursuivi et intensifié et mieux coordonné.
274. Un effort spécial doit être fait en faveur du milieu rural. Peut-être faut-il adapter le programme et les méthodes de mise en œuvre pour obtenir de meilleurs résultats dans ce milieu sous-privilegié et plus difficile à atteindre. La jeunesse est aussi un groupe cible qui doit faire l'objet d'une attention particulière. La recrudescence des grossesses chez les adolescentes, montre qu'elles n'ont pas encore internalisé les messages de planning familial et de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles.
275. **Dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement**, la principale leçon réside dans le succès des efforts entrepris par le gouvernement – avec l'aide de ses partenaires – pour accroître rapidement les taux d'accès à l'eau. Cet effort devra être poursuivi pendant toute la durée du deuxième CSLP. L'accès à l'eau est non seulement un élément essentiel du bien-être de la population, mais une condition essentielle de l'amélioration de la santé publique. Par ailleurs, il est clair que l'assainissement pose des problèmes plus difficiles. L'assainissement de la ville de Bujumbura demande des solutions urgentes, les problèmes d'assainissement étant responsables de nombreuses infections.
276. **Au niveau de la promotion du genre**, les résultats obtenus sur le plan de la scolarisation des filles sont encourageants et devront être poursuivis. Une analyse systématique des discriminations de droit et de fait qui limitent la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale du pays et la mise au point d'un plan concerté pour les éliminer devrait être au premier plan des futures priorités du CSLP.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURES STRATEGIES

277. Il convient tout d'abord de mettre l'accent sur quatre recommandations qui devront dominer les orientations du deuxième CSLP et d'évoquer ensuite une série de thèmes et suggestions, qui pourront servir de base pour des propositions plus précises à définir dans le cadre des futures consultations avec les institutions politiques, les communautés, les ministères sectoriels et la société civile.

I. Quatre Principales Recommandations

278. **Première recommandation.** Dans l'ensemble, les priorités choisies dans le cadre du premier CSLP étaient raisonnables et restent valables. Il s'agira donc d'étendre, de développer et d'approfondir les objectifs prioritaires du premier CSLP.
279. **Deuxième recommandation.** Il faut cependant moduler l'importance relative de certains choix et de certaines réformes. Il paraît aujourd'hui évident que ce qui manque le plus au Burundi c'est la croissance. Il est donc essentiel que plus de ressources nationales et extérieures soient investies dans les secteurs productifs, dans les infrastructures et dans l'emploi. Pourtant, il est clair que le développement du capital humain reste une œuvre essentielle pour le long terme qui doit être poursuivie au même rythme que pendant le premier CSLP. Ce double constat pose un problème de ressources qui sera au centre des réflexions sur l'avenir économique et social du pays.
280. **Troisième recommandation.** Le problème de ressources ne pourra être résolu que par le biais d'une réallocation budgétaire en faveur des secteurs porteurs de croissance. En effet, l'apaisement des conflits et la normalisation de la vie politique permettront de poursuivre la réduction des dépenses de défense et de sécurité, au profit des secteurs économiques et sociaux prioritaires.
281. Il y a une ressource potentiellement importante que le Burundi n'a pas encore mobilisée de façon adéquate : celle du secteur privé. Le secteur privé – national et étranger – sera appelé à jouer un rôle capital non seulement dans le développement des secteurs productifs, mais aussi dans celui des grandes infrastructures indispensables à la croissance du pays.
282. **Quatrième recommandation.** Les politiques de croissance ne réduiront la pauvreté que si elles sont accompagnées par des politiques visant à ralentir la croissance démographique.

II. Recommandations Spécifiques

A. Gouvernance

a) Sécurité/démobilisation/part des dépenses publiques

283. Poursuivre la mise en œuvre du programme DRR, évaluer son impact, y compris les modalités du programme de réintégration et accélérer les efforts entrepris pour réduire les effectifs de l'armée et de la police aux niveaux prévus (25.000 militaires et 15.000 policiers).
284. Poursuivre les efforts entrepris pour réduire la part des dépenses de défense et de sécurité dans le total des dépenses exécutées (hors charges communes) : moins de 20% vers la fin du deuxième CSLP et pour professionnaliser l'armée et la police : formations/ casernement etc.
285. Poursuivre le désarmement de la population civile. Saisie d'un total de 50.000 armes dès 2011 et 70.000 vers la fin du deuxième CSLP. Achever l'exécution du programme de déminage.

b) Justice, Droits de l'Homme, Conflits Fonciers, Justice Transitionnelle

286. Accélérer la réforme de la justice, qui devra devenir l'une des principales priorités des futures politiques de gouvernance. Des objectifs précis devront être définis en ce qui concerne la construction de tribunaux, la formation de magistrats, la réduction des arriérés judiciaires et du nombre de détenus, des détentions préventives et du pourcentage d'occupation des prisons.
287. Mettre en place la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et renforcer la lutte contre l'impunité et la répression sévère des assassinats et tortures.
288. Renforcer les projets d'enregistrement et sécurisation des propriétés foncières. Création de nouveaux Villages Ruraux Intégrés , procéder à la publication du rapport de la commission interministérielle de consultation pour une justice transitionnelle et mettre en œuvre ses recommandations.

c) Gouvernance Politique, Administrative et Financière

289. Poursuivre les efforts entrepris pour une normalisation de la vie politique et mettre à profit le Forum de Dialogue des Partis Politiques pour renforcer la confiance entre les auteurs politiques.
290. Multiplier les contacts avec la société civile pour mieux connaître les vues de la population de base sur la gestion publique et le fonctionnement des institutions.

291. Utiliser les diagnostics lancés par plusieurs ministères pour définir les grandes lignes d'une réforme de la fonction publique, développer des systèmes d'incitation récompensant la compétence et la performance.
292. Poursuivre les efforts entrepris en faveur de la déconcentration et de la décentralisation, renforcer les programmes visant à former les élus locaux et à donner des moyens matériels et financiers aux conseils communaux et multiplier les initiatives visant à impliquer les usagers dans la planification, le suivi et l'évaluation des services de base (notamment la santé et l'éducation).
293. Poursuivre la mise en œuvre de la Loi Organique, du Code des Marchés Publics et de la Stratégie de Gestion des Finances Publiques. Renforcer et étendre le SIGEFI, renforcer la préparation et la mise en œuvre des plans d'engagement.
294. Adopter la stratégie de bonne gouvernance, identifier et mettre en œuvre les recommandations prioritaires, renforcer les corps de contrôle (Cour des Comptes et IGE) et les institutions de lutte contre la corruption et étudier les voies et moyens d'améliorer le classement du pays dans les enquêtes sur la corruption et la transparence.

B. Croissance

a) Politiques Macroéconomiques

295. Poursuivre des politiques macroéconomiques et financières saines et prudentes. Donner la plus haute priorité à la relance de la croissance, combinée avec une politique visant à réduire progressivement la croissance démographique.
296. Poursuivre les efforts entrepris pour accroître la part relative des secteurs économiques et sociaux prioritaires dans le total des dépenses publiques et dans les projets financés par l'aide.

b) Haute Priorité en Faveur du Développement Rural

297. Poursuivre les efforts entrepris pour réhabiliter les services de recherche et de vulgarisation agricole et les services d'appui à l'élevage.
298. Mettre à profit l'amélioration de la situation sécuritaire, la reconstruction des infrastructures, l'appui aux groupements de producteurs et le développement du secteur privé pour stimuler la croissance de l'agriculture et de l'élevage.
299. Poursuivre la libéralisation et la privatisation de la filière café, lancer un vaste programme de réhabilitation des caféiers, amorcer la mise en œuvre d'une réforme de la filière thé, préparer et mettre en œuvre une réforme des filières d'exportations non traditionnelles.

c) Développement du Secteur Privé, Privatisation des Entreprises Publiques

300. Poursuivre les efforts entrepris pour améliorer le climat des affaires. Mettre en œuvre les réformes des codes récemment votés, utiliser le cadre de concertation récemment créé pour mieux comprendre et intégrer les préoccupations légitimes des entreprises et accélérer la mise en œuvre du programme de privatisation d'entreprises publiques.

d) Diversifications des Sources de Croissance : Mines et Tourisme

301. Réformer le code minier, achever les études nécessaires pour le lancement des projets énergie et transports qui conditionnent l'exploitation du nickel et préparer et adopter une stratégie nationale pour le développement du tourisme.

e) Reconstruction et Développement des Infrastructures

302. Poursuivre et intensifier les efforts entrepris pour entretenir et développer le réseau routier, augmenter les ressources du FRN, et achever les études nécessaires pour améliorer les transports sur le lac Tanganyika et les liaisons internationales vers Dar es Salam et Mombasa.
303. Assurer la connexion au réseau à fibre optique pour réduire le coût et améliorer l'efficacité des télécommunications, encourager le secteur privé à assurer une couverture complète du territoire national, rendre opérationnel le site du Gouvernement, redynamiser l'école de journalisme et de communication et créer un fonds de promotion des médias.
304. Prendre toutes les mesures nécessaires (investissements, meilleure gestion technique et commerciale, politiques tarifaires) pour assurer la viabilité de REGIDESO, préparer et lancer la réhabilitation et la création de centrales hydroélectriques nationales et régionales pour répondre à l'augmentation de la demande et réduire rapidement la fréquence et la durée des délestages.

f) Emploi et Micro-entreprises

305. Poursuivre et intensifier les expériences de travaux HIMO en vue de développer les offres d'emplois pour les pauvres et engager une réflexion nationale sur les perspectives et les problèmes de développement de la micro-finance.

C. Développement du Capital Humain

a) Enseignement

306. Poursuivre les efforts entrepris pour accroître les taux de scolarisation primaire et améliorer la parité garçons/filles, améliorer l'efficacité et la qualité du système, réduire les taux de redoublement et d'abandon et accroître les taux d'achèvement.

307. Former les enseignants non formés, mieux encadrer le personnel existant, améliorer les ratios élèves/enseignants, élèves/salles de classe et nombre de manuels/nombre d'élèves.
308. Accroître graduellement les taux de scolarisation du secondaire, augmenter la capacité d'accueil des universités (secteur public et privé), diversifier les filières en fonction des besoins de l'économie et promouvoir un meilleur dialogue employeurs/ministères responsables de l'enseignement et la formation professionnelle.
309. Veiller à une bonne coordination des différentes mesures (infrastructures, enseignants, matériels didactiques) nécessaires pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves et étudiants dans tous les niveaux d'enseignement.

b) Santé

310. Poursuivre les efforts entrepris pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile et les autres infections qui sont les principales causes de morbidité et de mortalité.
311. Améliorer l'accessibilité et la qualité des services de base : infrastructures/personnel.
312. Développer la formation du personnel médical et paramédical nécessaire et favoriser une meilleure répartition géographique des ressources. Evaluer l'impact de la contractualisation.
313. Suivre avec attention la performance de CAMEBU, étudier et mettre en œuvre des réformes de son statut, de son fonctionnement et de son financement permettant d'assurer une distribution efficace et équitable des médicaments, notamment des médicaments essentiels.

c) VIH/SIDA

314. Poursuivre les efforts entrepris pour mobiliser les ressources nécessaires pour intensifier la lutte contre le VIH/SIDA, étendre et intensifier les programmes de prévention et de dépistage, augmenter le nombre de malades traités et développer les campagnes de sensibilisation pour améliorer la condition économique et sociale de ces malades.

d) Eau et Assainissement

315. Améliorer les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et poursuivre les efforts entrepris pour l'entretien, la réhabilitation et le développement des installations de REGIDESO et de la DGHER.

e) Promotion du Genre

316. Poursuivre les campagnes de sensibilisation pour combattre la marginalisation de la femme, prendre les mesures appropriées pour améliorer les taux de scolarisation des filles à tous les niveaux d'enseignement et appuyer les associations féminines dans leur

analyse des facteurs juridiques, économiques et sociaux qui freinent le développement de la femme.

f) Protection Sociale

317. Améliorer le taux de couverture de la population, veiller à la bonne gouvernance des systèmes de protection sociale et poursuivre le processus de mise en place de la politique nationale de la protection sociale

QUATRIEME PARTIE : PERFORMANCE MACROECONOMIQUES

I. Le Secteur Réel et la Croissance Economique

A. Dynamique Sectorielle

318. Globalement, la croissance économique de ces trois dernières années s'est révélée volatile. Après avoir enregistré des taux de 3,6% en 2007 et de 4,5% en 2008, la croissance du PIB a baissé jusqu'à 3,4% en 2009. Cette diminution est due en grande partie aux contreperformances du secteur primaire, dont la contribution à la croissance s'est élevée à 0,8% en 2009, bien que son poids soit près de 44% dans le PIB.

Tableau 9 : Part Contributive dans la Formation du PIB

Secteur	2007		2008		2009	
	Prev.	Real	Prev	Real	Prev.	Real.
Primaire	44.1	43.7	43.4	43.5	44.1	43.2
Secondaire	16.6	15.7	17.3	15.8	16.6	16.0
Tertiaire	32.3	34	32.5	34.2	32.3	34.3
Taxes indirectes	7.0	6.7	6.8	6.5	7.0	6.5
Total	100	100	100	100	100	100
Taux de croissance	6.6	3.6	7.1	4.5	6.7	3.4

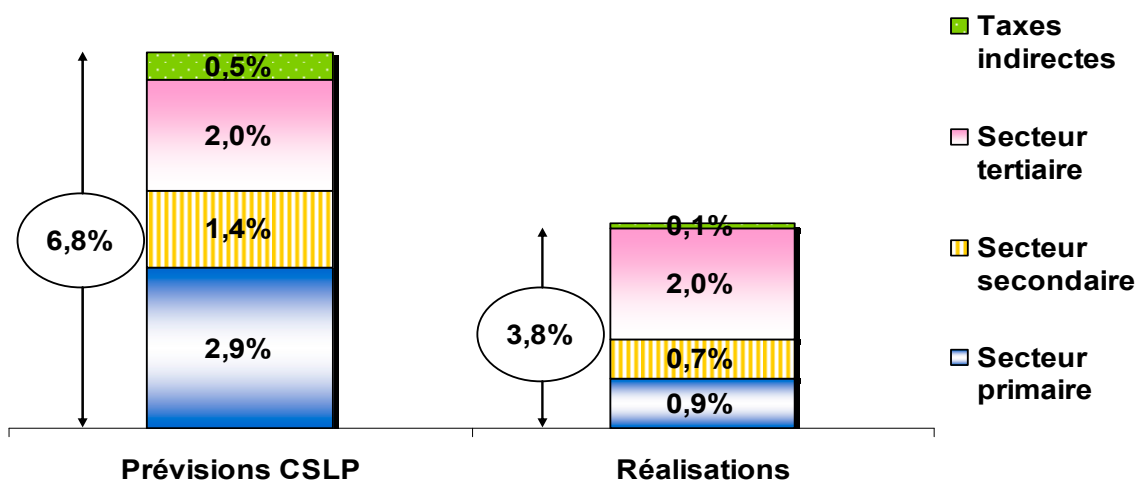
Source : Ministère de la Planification et du Développement Communal

319. Le secteur primaire demeure fortement marqué par le poids de l'agriculture, elle-même étant largement influencée par l'évolution de la production du café. Ainsi, la production enregistrée au niveau de l'agriculture d'exportation a chuté de 59,5% en 2007, pour connaître une croissance de 48,6% en 2008, avant de baisser à nouveau de 38,2% 2009, à cause essentiellement des variations de la récolte du café qui est soumise au phénomène de cyclicité. En raison d'une production vivrière restée faible, aggravée par cette cyclicité des récoltes caféicoles, le secteur primaire a eu un impact modéré sur le PIB, avec une croissance moyenne de l'ordre de 2% sur la période de 2007-2009.
320. La croissance économique du Burundi est donc encore largement tributaire par le cycle biennuel de la production de café, une bonne récolte succédant systématiquement une mauvaise depuis de nombreuses années. Pour remédier à cette situation, il faudrait non seulement moderniser la filière café et renouveler les plants, mais réduire la dépendance de l'économie à cette seule production.
321. Au niveau du secteur secondaire, le taux de croissance s'est maintenu à 5% en 2008 et 2009, alors qu'il était de 3,7% en 2007.
322. Ce secteur a été affecté par la stagnation des industries agro-alimentaires dont les performances sont très liées à la conjoncture agricole. La diminution de la production

de l'industrie textile, consécutive à la fermeture de l'usine COTEBU en 2006 a été compensée par la relance des activités liées à l'artisanat (7,8% de croissance en 2009 contre 3,6% en 2008), la construction (8 % en 2009 contre 7,2 % en 2008), les mines et énergie (3,6% en 2009 contre 0% en 2008). Au total, le secteur secondaire a contribué à hauteur de 0,8% au PIB, niveau en deçà des prévisions du CSLP, qui tablait sur une forte augmentation de la production industrielle et artisanale. En effet, les réformes et les investissements attendus dans ces secteurs ont tardé à se matérialiser.

323. Le secteur tertiaire s'est relativement développé en 2007, avec 8% de croissance pour se stabiliser ensuite à 5% en 2008 et 5,1% en 2009. Ce secteur est essentiellement dominé par les activités liées aux transports et aux télécommunications, dont la production a augmenté d'environ 10%, en moyenne annuelle. Le secteur tertiaire contribue ainsi à 50% de la croissance économique du pays (1,7% sur 3,4% en 2009). Un tel développement, basé sur le secteur tertiaire devra être recentré à terme en vue de faire émerger davantage d'activités de transformation.
324. En définitive, comparée aux prévisions du CSLP, la croissance économique n'a pas été à la hauteur des besoins de la lutte contre la pauvreté. Ainsi, comme le montre le Graphique 2, la croissance moyenne s'est élevée à 3,8%, contre 6,8% prévus dans le CSLP. L'impact sur le PIB/habitant est d'autant plus réduit que la croissance démographique n'est toujours pas maîtrisée.

Graphique 2 : Croissance Moyenne du PIB, 2007-2009



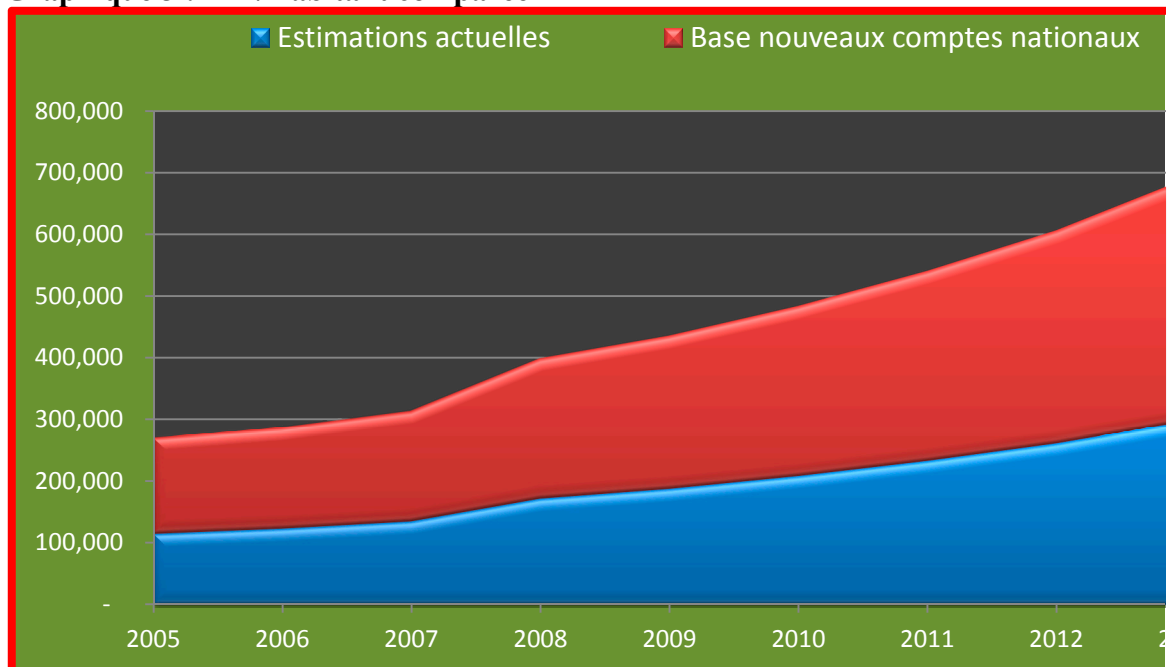
Source : CSLP & Ministère de la Planification et du Développement Communal

325. C'est avant tout la croissance du secteur primaire qui s'est très inscrite en deçà des attentes du CSLP, avec une contribution moyenne à la croissance de 0,9%, contre 2,9% attendus. En effet, les réformes et les investissements programmés dans ce secteur ont été retardés par la prévalence du conflit jusque tard dans l'année 2008. A terme, un accent plus fort sera porté sur les investissements dans les domaines porteurs de

croissance, de sorte que le secteur primaire pourra profiter de gains de productivité. Le même constat vaut, dans une moindre mesure, pour le secteur secondaire.

326. En revanche, le secteur tertiaire a progressé de 2%, comme le prévoyait le CSLP. Les réalisations sont donc déséquilibrées en faveur du secteur tertiaire, qui a un impact plus limité sur la pauvreté. Enfin, les taxes indirectes n'ont pas connu l'augmentation escomptée, en raison de la faible croissance des secteurs productifs.
327. En valeur réelle cependant, le PIB par habitant n'a augmenté que de 4,4% en 3 ans, en raison de la forte croissance démographique, estimée à 2,36%. Ce qui correspond à une croissance annuelle du revenu réel moyen par habitant de moins de 1,5%. Le PIB par habitant se situerait donc à 187 226 Fbu (152,23\$) en 2009, contre 123 270 Fbu (119,63\$) en 2007. L'introduction des nouveaux comptes nationaux dans l'analyse du PIB donnerait une situation légèrement améliorée comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 3 : PIB/Habitant comparée



Source : ISTEERU

328. Les nouveaux comptes nationaux font état d'un PIB supérieur d'un tiers aux estimations précédentes (voir encadré ci-dessous). Le PIB par habitant en 2009 s'élèverait donc à 247 800 Fbu ou 201,50 \$.
329. Dans le classement international des pays selon leur PIB/habitant, ces chiffres ne modifient toutefois pas la place du Burundi classé parmi les pays les plus pauvres juste devant la République Démocratique du Congo³⁸.

³⁸ [World Economic Outlook Database-April 2010, International Monetary Fund](#)

II. Le Secteur Monétaire, Taux de Change, Inflation

A. Secteur Monétaire

330. **Suite à de multiples contraintes extérieures et au besoin de financement de l'Etat, la BRB n'a pu atteindre son objectif de politique monétaire.** La croissance de la masse monétaire a été systématiquement supérieure à celle du PIB nominal, sauf en 2007. Celle-ci a toutefois diminué en 2009, pour atteindre 19,8%, à partir d'un niveau de 34,2% en 2008. Depuis 2006, la masse monétaire (M2) a presque doublé, passant de 300 à 531 Milliards de FBU, en raison de l'augmentation du crédit intérieur, suite à la demande de monnaie consécutive à la flambée internationale des prix en 2007 et 2008, avec des répercussions sur 2009 et au retard dans le décaissement des appuis budgétaires, conduisant le Trésor à s'endetter massivement auprès de la Banque Centrale.
331. S'agissant essentiellement d'inflation importée, il est extrêmement difficile de limiter son impact par la seule rigueur monétaire, et la BRB a dû accompagner le mouvement général des prix par de la création monétaire. Toutefois, en dépit d'une croissance de la masse monétaire plus rapide que celle du PIB nominal en 2009 (19,8% et 18% respectivement), le niveau de l'inflation n'a pas dépassé 5% en 2009, en glissement annuel, grâce au dégel des prix internationaux conjugué avec une production vivrière relativement bonne.

Tableau 10 : Situation Monétaire (croissance annuelle, %)

Situation monétaire	2006	2007	2008	2009
Avoirs extérieurs nets	6,1	46,2	66,3	-7,0
Banque Centrale	-15,0	82,2	84,4	-14,8
Banques commerciales	54,0	1,2	25,4	19,0
-Avoirs intérieurs nets	22,1	7,5	23,6	35,6
Crédit intérieur	27,5	5,6	16,6	30,5
Crédit au gouvernement	30,6	-0,4	12,1	43,0
Crédit à l'économie	25,1	10,4	19,9	22,0
Autres postes	52,0	-1,6	-10,9	2,4
M3	18,2	15,8	35,0	21,6
Dépôts en devises	30,1	48,6	38,1	28,9
M2	16,4	10,1	34,2	19,8
Circulation fiduciaire	0,7	23,1	33,7	7,4
Dépôts en monnaie locale	22,0	6,2	34,4	24,0

Source: BRB

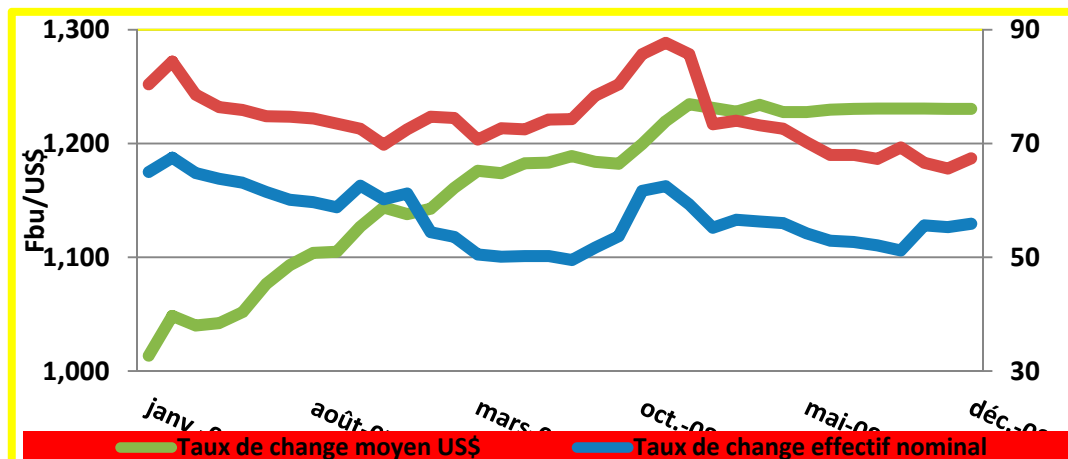
332. Concernant les contreparties de la masse monétaire, la période a été caractérisée par un effort de réduction du crédit à l'Etat à partir de 2007, qui n'a malheureusement pas pu être poursuivie en raison de décaissement des appuis budgétaires en 2009. Cette situation a eu un impact sur l'équilibre macroéconomique du pays. Ainsi, après avoir

fortement augmenté en 2007 et 2008, les Avoirs Extérieurs Nets ont diminué de 12,7 Milliards FBU en 2009, soit une contraction de l'ordre de 7%. L'augmentation du crédit intérieur de 30,5% en 2009 a résulté moins de la hausse des créances sur l'économie (22%) que de celle des créances nettes sur l'Etat (43%). Les premières sont passées de 271,7 Milliards de FBU à 317,2 Milliards de FBU et les secondes ont progressé de 176,5 à 252.

B. Taux de Change

333. Le différentiel entre les taux de change officiel et celui appliqué par les bureaux de change privés n'a pas cessé de décroître depuis 2007 et ne dépasse pas 1% aujourd'hui. Le taux de change officiel FBU/USD, après plusieurs années de dépréciation nominale, s'est finalement stabilisé autour de 1230 FBU pour 1 dollar durant l'année 2009. Ce résultat a été le fruit non seulement d'une politique monétaire prudente et d'un bon niveau de réserves de change à la BRB, mais également des réformes mises en œuvre sur le marché des changes.

Graphique 4 : Évolution de la Compétitivité au Burundi



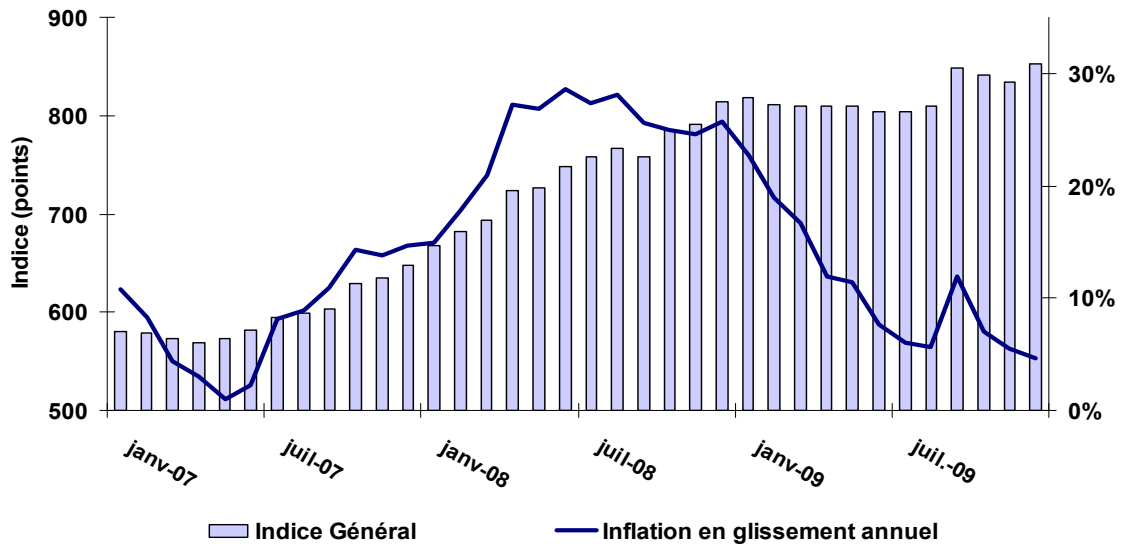
Source : BRB

334. Le taux de change effectif nominal, qui se dépréciait depuis 2006, a profité de cette nouvelle situation pour se stabiliser au long de l'année 2009. Quant au taux de change effectif réel, il s'était fortement apprécié à la fin de l'année 2008, suite à l'appréciation du dollar sur les marchés internationaux et à la forte inflation qu'avait connue le Burundi par rapport à ses partenaires commerciaux. Il s'est néanmoins déprécié au cours de 2009, à son niveau le plus bas depuis des années. A l'heure actuelle, malgré la forte dépendance du Burundi aux appuis financiers extérieurs, le pays n'est sujet ni à l'appréciation de sa monnaie, ni à une inflation incontrôlable.

C. Inflation

335. Après des taux extrêmement élevés en 2007 (14,5%) et 2008 (25,7%), l'inflation a fortement baissé en 2009, le taux d'inflation en glissement annuel se situant à 4,6% à la fin de l'année. Elle est même inférieure de moitié aux prévisions qui la situait à 9%. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'indice des prix à la consommation à Bujumbura et le taux d'inflation correspondant. Il apparaît clairement que le pays a connu une forte inflation qui a commencé en 2007, a atteint son maximum au second semestre 2008 avant de chuter progressivement en 2009, pour atteindre un niveau estimé « raisonnable » pour un pays en développement, autour de 5%.

Graphique 5 : Evolution de l'indice des prix à la consommation et du taux d'inflation en glissement annuel, 2007-2008



Source : Isteebu

336. Le principal déterminant de l'évolution des prix sur la période est le niveau des prix des produits alimentaires qui pèsent plus de 50% dans le panier de consommation utilisé comme base de l'IPC. L'indice des prix alimentaire pour la ville de Bujumbura a en effet diminué de 1,5% en 2009, après avoir augmenté progressivement de 10% en 2006, 12,7% en 2007 et 40,5% en 2008. Ce sont les prix non alimentaires qui ont davantage augmenté en 2009, à 13,2%, et qui expliquent que l'inflation soit restée positive.

Le tableau ci-dessous indique un découplage des prix alimentaires et non alimentaires.

Tableau 11 : Inflation par catégorie de biens et services

Inflation :	Alimentaire	Non-alimentaire	Générale
2006	9,9%	8,2%	9,4%
2007	12,7%	16,9%	14,7%
2008	40,5%	9,4%	25,7%
2009	-1,5%	13,2%	4,6%

Source : ISTEERU

337. Il convient néanmoins de souligner qu'il n'y a pas eu de baisse significative des prix alimentaires en 2009, contrairement à l'évolution sur les marchés internationaux.

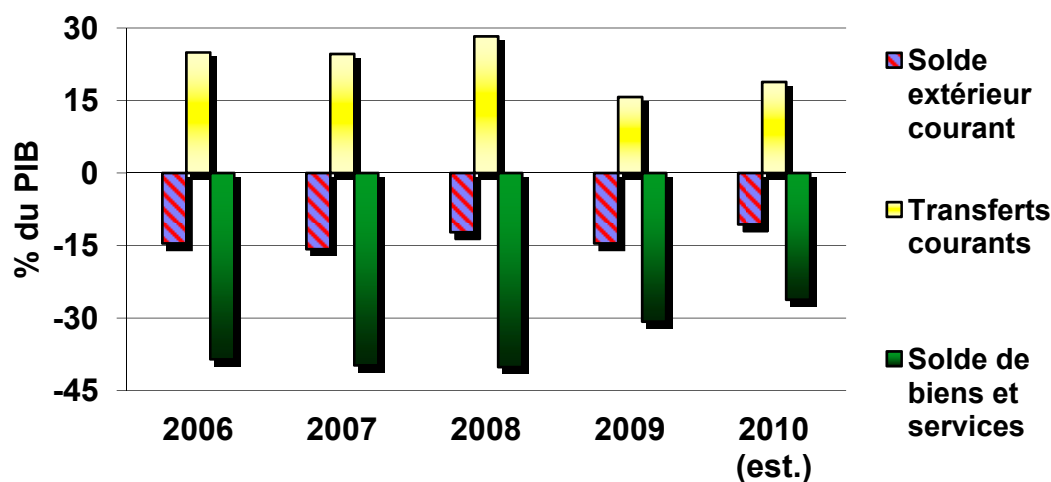
III. Le Secteur Extérieur

A. Le Compte des Transactions Courantes

338. L'évolution de la balance des paiements montre clairement l'effet de la crise internationale sur l'économie du Burundi.

339. Les années 2006-2008 marquent l'accroissement des importations pour reconstruire les infrastructures du pays, largement financées par l'Aide Publique au Développement, dans un contexte de renchérissement du coût des biens et services.

Graphique 6: Situation de la Balance des Paiements



Source: FMI, article IV

340. En 2009 cependant, une réduction des importations a été observée, suite à la baisse du coût du pétrole et des transferts courants, avec de moindres transferts de l'étranger. En fin de compte, le déficit de la balance courante s'est maintenu à un niveau proche de 15% du PIB. Celui-ci a été financé par un endettement soutenable du Burundi à l'étranger, en particulier après l'atteinte du point d'achèvement qui a quelque peu libéré sa capacité d'endettement, mais à des taux toujours fortement concessionnels.

B. Le Compte en Capital et des Opérations Financières

341. L'atteinte du point de décision puis du point d'achèvement de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés s'est traduite par l'accroissement du compte de capital et la réduction des engagements extérieurs du Burundi.

342. Cette situation a permis au pays de dégager des ressources supplémentaires pour combattre la pauvreté et de stabiliser la situation macroéconomique, avec l'accroissement continu des avoirs de réserve. Le tableau ci-dessous montre que les investissements directs étrangers n'atteignent pas 1% du PIB.
343. En revanche, il y a lieu de déplorer la faiblesse des investissements directs étrangers, dont le pays a grandement besoin pour financer son développement économique.

Tableau 12 : Compte de Capital et d'Opérations Financières (% du PIB)

	2006	2007	2008	2009	2010 (est.)
Compte de Capital	6,5	13,1	12,4	92,1	9,9
dont IPPTE	3,9	4,0	3,4	-	-
dont annulation de la dette	-	-	-	79,5	-
dont IADM	-	-	-	3,8	-
Compte des opérations financières	9,7	6,7	4,4	-73,3	-1,6
Investissements Directs Etrangers	-	0,1	1,2	0,8	0,9
Autres Investissements	9,7	6,7	3,2	-74,0	-2,4
Avoirs	-3,3	-4,6	-2,6	-3,1	-2,2
Engagements	13,0	11,3	5,9	-71,0	-0,3
Augmentation des avoirs de réserve (-)	-2,0	-4,8	-7,7	-4,1	

Source : BRB

344. Les réformes actuelles pour améliorer l'environnement des affaires, la sécurité des biens et des personnes et la dotation en infrastructures visent à remédier à cette situation.

IV. Performance Budgétaire

A. Evolution des Ressources Budgétaires

345. Les recettes de l'Etat se répartissent entre ressources nationales d'une part et ressources extérieures composées de dons courants et de dons en capital d'autre part. Au cours des trois dernières années, les ressources budgétaires de l'Etat, telles que contenues dans le budget, ont augmenté de 428 milliards de FBU en 2007 à 710 milliards de FBU en 2009.
346. Au cours de cette même période, les ressources nationales représentaient en moyenne 48% du budget. Les dons courants représentaient 23% des recettes en moyenne et les dons en capital 29% en moyenne.

a) Mobilisation des Ressources Intérieures

347. Les recettes fiscales ont connu un accroissement régulier depuis 2007 jusqu'en 2009, bien que, le niveau atteint ait été toujours en deçà des résultats attendus, hormis pour l'année 2009 pour lequel les prévisions correspondent pratiquement aux recettes

perçues. Si les impôts sur les revenus et les taxes sur les biens et services ont été caractérisés, d'une année à l'autre, par une progression régulière, les recettes encaissées au titre des impôts sur le commerce extérieur ont connu une croissance plus modérée et des écarts plus prononcés entre les projections et les réalisations. Pour l'année 2009, l'écart était de -40%.

Tableau 13 : Evolution des recettes intérieures

Rubrique	2005	2006	2007	2008	2009	2009	Δ%
	Réalizations		Real.	Real.	Real.		Budget Rev
Recettes intérieures totales	172.1	178.8	197.6	256.7	312.5	321.2	-3%
Recettes fiscales	158.9	163.4	182.6	229.8	278.7	278.3	0%
Impôts sur les revenus	41.8	45.9	53.5	65.0	84.7	72.8	14%
Impôts sur les biens et services	78.3	83.9	92.3	121.8	147.3	138.3	6%
Impôts sur le commerce extérieur	38.4	29.7	33.7	40.8	44.5	62.5	-40%
Autres produits fiscaux	0.3	3.9	3.1	2.2	2.2	4.7	-114%
Recettes non fiscales	13.2	15.4	15.0	26.9	25.9	27.3	-5%
Recette exceptionnelle (COMESA)					7.9	15.6	-97%

348. Les recettes non fiscales qui ont connu de bonnes performances en 2008, atteignant 26,5 M BIF en 2008 contre 15 M BIF en 2007 ont régressé en 2009 pour se situer à 25,9 M BIF, soit un écart de -5% par rapport aux prévisions qui tablaient sur des rentrées de 27,3 M BIF.
349. Au total, les ressources intérieures ont augmenté chaque année, mais en raison de la flambée des prix particulièrement sévère en 2008, cette évolution a été affectée, en terme réels. De façon générale, il est recommandé que les réformes liées à l'introduction de la TVA et du tarif Extérieur Commun soient progressivement maîtrisées par l'Administration concerné en vue de renforcer ses performances.

b) Evolution des Dépenses Publiques

350. Les dépenses courantes restent marquées par la prédominance des salaires dont la part est passée de 72.6 milliards en 2008 à 415,6 milliards en 2009, la plus grande proportion revenant toujours au secteur de l'éducation. La masse salariale a exercé une forte pression sur les finances publiques en particulier pour les années 2008 et 2009 en raison surtout des paiements au titre des revendications syndicales que l'Etat a dû honorer.
351. Les dépenses d'investissements au titre du BEI affichent constamment de faible taux d'exécution avec un écart de -42% en 2009. Cette situation exige plus de capacités en termes de programmation et d'exécution des projets surtout au niveau de l'accélération des études requises.

352. Quant aux dépenses en capital sur financements extérieurs, elles sont mal maîtrisées au niveau du budget, bien qu'elles représentent une part très importante dans le financement des projets de développement.

353. Selon une étude réalisée par le CNCA, les dons en capital repris par le budget ne représenteraient que 33% de l'aide en 2007, 38% en 2008 et 56% en 2009.

Tableau 14 : Evolution des Dépenses de l'Etat (en milliards)

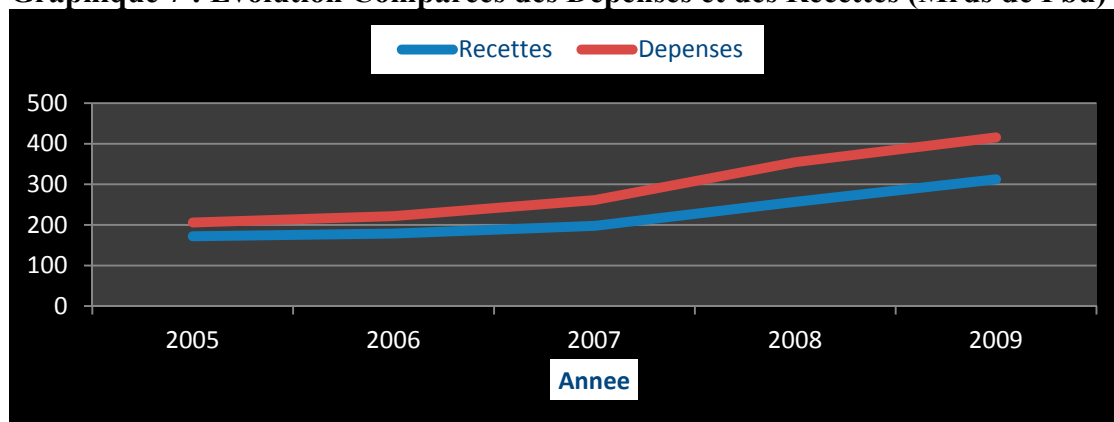
Rubrique	2005 Real.	2006 Real.	2007 Real.	2008 Real.	2009 Real.	2009 Budget Rev.	Δ%
Dépenses et prêts nets	317.8	361.8	408.2	608.8	510.1	818.7	-60%
Dépenses courantes	200.6	221.5	261.2	354.5	415.9	423.5	-2%
Salaires	72.6	93.9	114.0	154.7	185.0	186.7	-1%
Programmes spéciaux financés par l'extérieur	33.2	23.5	12.2	45.2	57	37	35%
Démobilisation	8.7	23.46	12.2	45.2	0	35	
Elections	24.5	0	0	0	2	2	0%
Projets spéciaux					30		
Sécurité sociale					25		100%
Dépenses en capital et prêts nets	84.0	116.8	134.8	209.1	93.2	395.2	-324%
Ressources intérieures	19.5		28.9	46.5	58.3	82.9	-42%

Source : Ministère des finances

354. A terme, il est donc crucial que cette sous estimation soit corrigé afin d'assurer une meilleure lisibilité du budget à travers notamment une coordination plus efficiente de l'aide.

355. L'analyse comparée des recettes de l'Etat et des dépenses publiques révèle une situation constamment déséquilibrée au fil des ans ainsi que cela est illustré dans le graphique ci-dessous.

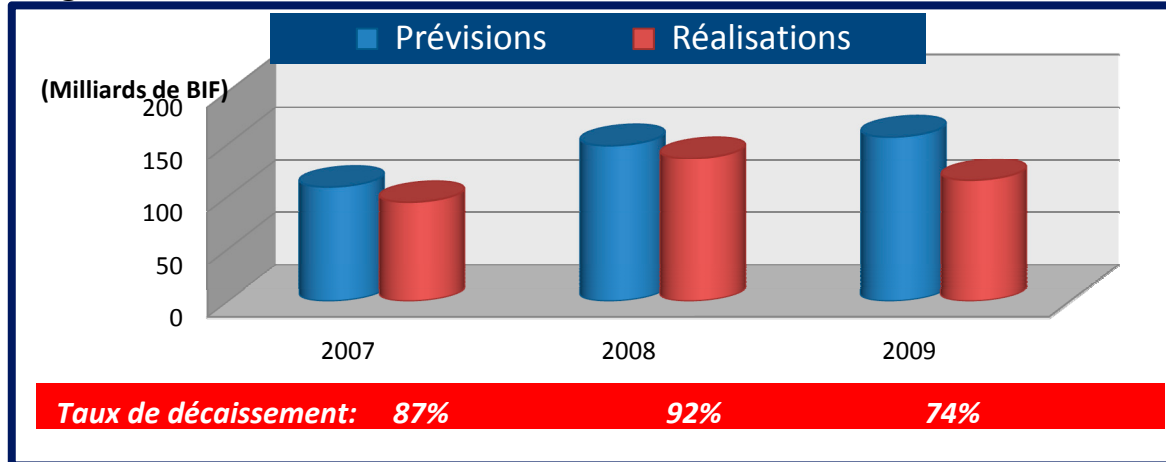
Graphique 7 : Evolution Comparées des Dépenses et des Recettes (Mrds de Fbu)



Source : Ministère des Finances

356. L'écart entre les recettes intérieures qui était de 34 milliards en 2005 équivalaient à s'est creusé jusqu'à 104.3 milliards en 2009. Cette situation ne pourra être redressée que par la mise en œuvre et l'exécution des réformes d'envergure visant à la fois une plus grande rationalisation des systèmes de collecte des recettes de l'Etat et une mutation profonde de l'économie burundaise, génératrice de plus d'activités et de revenus. La prééminence des financements extérieurs du budget de l'Etat renforce la vulnérabilité du pays dès lors que survient un choc majeur sur le plan international.
357. Les appuis extérieurs sont déterminants dans le financement du budget. Pour l'année 2009, ils se situent à hauteur de 10.4% du PIB alors que cette part était de 25% une année auparavant. Les produits résultant de l'admission du Burundi à l'Initiative PPTE et à l'allègement de la dette multilatérale ont joué un rôle clé dans l'atténuation des déficits, leur montant était passé de 23,5 milliards de FBu en 2007 à 66,2 milliards de FBu en 2009. Même si les appuis budgétaires constituent le mode de financement le plus efficace du budget, le graphique ci-dessous met bien en évidence les problèmes posés au niveau de la programmation budgétaire.

Graphique 8 : Comparaison des Prévisions et des Réalisations des Appuis Budgétaires au Gouvernement du Burundi - 2007-2010



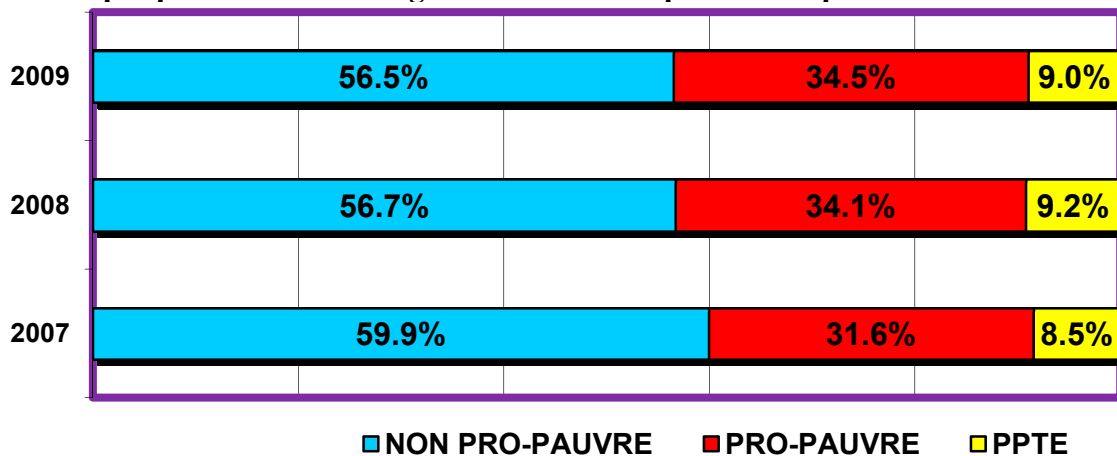
Source : Ministère des Finances

358. D'une année à l'autre, son caractère imprévisible pose des difficultés récurrentes en termes de trésorerie, conduisant ainsi au recours des emprunts intérieurs, notamment auprès de la Banque Centrale. L'endettement intérieur est ainsi passé de 8,5 milliards de FBu à 33,4 milliards respectivement en 2007 et en 2009, soit un gonflement de % sur 3 ans.

c) Tendence des Dépenses Pro-pauvres

359. Durant les 3 premières années de mise en œuvre du CSLP, des efforts visibles ont été déployés par le gouvernement à travers des allocations budgétaires de plus en plus élevées en direction des secteurs sociaux, en particulier la santé, l'éducation et l'agriculture. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des parts budgétaires consacrées aux dépenses pro-pauvres.

Graphique 9: Part du Budget Allouée aux Dépenses Pro-pauvres



Source : Ministère des Finances et REFES

360. L'alignement sur les priorités définies par le CSLP s'est progressivement consolidé puisque les dépenses pro-pauvres qui représentaient 40% du budget sont remontées à 43% en 2009. Il est attendu qu'un suivi plus rigoureux du profil des dépenses en faveur des pauvres sera effectué grâce à une meilleure classification matérialisée par une ordonnance ministérielle précisant la **sous-classification fonctionnelle des dépenses de réduction de la pauvreté**.

Tableau 15 : Financement du CSLP par Axe et par Programme

Axes et objectif stratégique	Budget	Appuis	Total	%
Amélioration de la Gouvernance et de la Sécurité	386,810,425,824	201,904,285,160	588,714,710,984	27.8
Gestion prudente des contentieux liés au passé et prévention des conflits	2,485,667,592	13,635,553,163	16,121,220,755	0.76
Promotion de la bonne gouvernance	38,323,892,499	91,122,750,529	129,446,643,028	6.1
Renforcement de l'Etat de droit	42,118,218,056	27,849,299,413	69,967,517,469	3.3
Renforcement de la sécurité	303,882,647,677	69,296,682,055	373,179,329,732	17.6
Développement du capital humain	427,461,035,089	560,137,123,489	987,598,158,578	46.6
Accès à l'eau et à l'amélioration du cadre de vie	7,974,942,359	75,618,542,261	83,593,484,620	3.9
Appui aux groupes vulnérables	14,644,440,623	307,616,409,555	322,260,850,178	15.2
Education	315,585,863,662	87,548,571,762	403,134,435,424	19.0
Santé	89,255,788,445	89,353,599,910	178,609,388,355	8.4
Lutte Contre le VIH/SIDA	9,090,272,352	64,927,176,478	74,017,448,830	3.5
Promotion du bien-être et de la qualité de vie	-	14,203,372,377	14,203,372,377	0.7
Renforcement de la gestion et de la coordination de la réponse nationale	-	46,889,364,297	46,889,364,297	2.2
Réduction de la transmission des IST/VIH	9,090,272,352	3,834,439,804	12,924,712,156	0.6
Promotion d'une croissance Economique Durable et Equitable	150,988,478,641	318,175,925,939	469,164,404,580	22.1
Création d'opportunités d'emplois et de revenus & jeunesse et sport	45,395,760,169	15,818,351,810	61,214,111,979	2.9
Développement des infrastructures d'appui à la production	48,861,329,507	166,620,220,259	215,481,549,766	10.2
Développement des secteurs porteurs de croissance	53,783,013,612	132,126,970,924	185,909,984,536	8.8
Développement du secteur privé	2,948,375,353	3,610,382,946	6,558,758,299	0.3
TOTAL	974,350,211,906	1,145,144,511,066	2,119,494,722,972	100

Source : Ministère des Finances

B. Financement du CSLP, 2007-2009

361. Après trois années de mise en œuvre du CSLP, il est important d'évaluer les financements alloués à chacun des axes stratégiques. A cet effet, l'analyse prend en compte les dépenses de l'Etat sur ressources propres, y compris les appuis budgétaires, les dons et les dépenses des projets financés par les partenaires techniques et financiers.
362. Globalement, le financement des priorités du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté sur les trois années de mise en œuvre du CSLP a connu une progression en valeur nominale, tant à travers le budget national qu'à travers les projets financés par les partenaires techniques et financiers. Les dépenses totales s'élèvent à 2 119,5 milliards Fbu sur les trois années, dont 46 % proviennent des dépenses de l'Etat et 54% des projets sur financement extérieurs. En pourcentage du PIB, les financements du CSLP sont restés stables, à 53,2% en moyenne. La part des financements du CSLP par le budget de l'Etat a constamment augmenté, de 41% en 2007 à 46% en 2008 puis 49% en 2009.

V. Mécanismes de Suivi-Evaluation

363. L'appui des donateurs est essentiel à la mise en œuvre et au suivi du CSLP. La tenue de la table ronde en mai 2007 a constitué une excellente opportunité pour la mise en place d'un cadre permanent de concertation. Cette table ronde a également permis aux donateurs de réaffirmer leur volonté d'accompagner cette mise en œuvre par la mobilisation de nouvelles ressources estimées à \$US 680 millions sur une période de 3 ans.
364. Le renforcement de l'appareil statistique est nécessaire à la collecte et à la diffusion de données fiables pour mesurer les progrès réalisés et les écarts à combler. Dans ce sens, le Burundi a déjà adhéré à AFRISTAT. Les effets de cette adhésion se sont déjà fait sentir en 2007 par la régularité des publications statistiques usuelles (l'indice de prix à la consommation de Bujumbura, le bulletin mensuel des prix, l'annuaire statistique, le bulletin mensuel de conjoncture). D'autres publications ponctuelles ont été également enregistrées dont notamment les comptes nationaux, l'enquête 1, 2, 3 et l'enquête MICS-2005 avec l'appui de l'UNICEF. En facilitant la coordination institutionnelle et technique de l'ensemble du système statistique, la nouvelle loi statistique devrait redynamiser la production statistique du pays.
365. Les indicateurs de performances ont été collectés au niveau des secteurs prioritaires retenus par le CSLP. Les données recueillies de manière participative ont permis d'apprécier les tendances générales observées après une année de mise en œuvre du CSLP. Cependant, les structures ayant participé au processus d'évaluation du CSLP doivent être redynamisées et renforcées pour permettre une véritable appropriation.

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
AXE 1 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA SECURITE														
1.1. Renforcement de la paix, de la réconciliation nationale et de la sécurité														
1.1.2 Démobilisation, désarmement et réintégration														
Démantèlement des groupes de gardiens de la paix et militants combattants	Effectif cumulé de démobilisés adultes						1 681	16 682	18 755	21 458	23 023	29 527	55 000	
	Nombre d'armes remises ou saisies									7 299	10 026	33 257	100 000	
	Nombre de démobilisés bénéficiant de programmes d'appui							1 596	3 730	7 950	9 373	3 817		
1.1.3 Professionnalisation des corps de défense et de sécurité														
Cours de formation civique pour l'ensemble du personnel des corps de défense et de sécurité en incluant les questions liées au genre	Effectifs des membres des corps formés									6 608	16 094	22 127		
	Nombre de Cas de torture					817	348	252	573	535	334	127		

1.2. Promotion de l'Etat de droit, de la lutte contre l'impunité et d'une justice pour tous

1.2.1. Faciliter l'accès à la justice

1.2.2 Renforcer la crédibilité du système judiciaire

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		Pourcentage des jugements exécutés par rapport aux affaires jugées	51	57	46	50	37	44	46	39	36	39	100	
Renforcement des capacités de l'appareil judiciaire dans l'exécution des décisions de justice		Pourcentage de dossiers répressifs clôturés par rapports aux dossiers ouverts	128	105	95	92	105	89	93	112	70	90	100	
		Arriéré judiciaire	16 917	17 878	18 788	18 073	19 719	24 448	27 195	30 990	34 980	45 511	-	
		Nombre de magistrats pour 100 000 habitants		12,0	12,4	12,1	15,4	16,1	15,5	15,5	17,1	18,4		
Informatisation du système pénitentiaire et amélioration du suivi des dossiers		Pourcentage de personnes en détention préventive	69,7	62,7	55,5	59,7	63,8	60,9	65,7	71,1	65,2	63,0		

1.2.3 Promouvoir et défendre les droits de la personne humaine

		Nombre de détenus pour 100 000 habitants	133	131	118	113	102	107	107	106	123	132		
Promotion et adoptions de peines non privatives de liberté		Pourcentage d'occupation des prisons	-	238	221	215	203	197	215	208	245	268		
		Nombre de mineurs dans les maisons de	162	154	138	172	260	419	419	461	484	451		

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
------------------------------	-------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------------

détentions

1.3. Réduire les risques de conflit liés au foncier/gestions durable des conflits fonciers

1.3.1 Prise en compte de la dimension foncière dans la gestion des conflits

Appui à la mise en place et au fonctionnement de la Commission des Terres et autres Biens	Nombre cumulé de conflits fonciers réglés par la CNTB								127	1293	1823	8 235	
---	---	--	--	--	--	--	--	--	-----	------	------	-------	--

1.3.2. Plus grande équité dans la gestion du patrimoine

Campagne de sensibilisation des populations sur la question de l'accès des femmes à la propriété foncière	Nombre d'animations ou ateliers de sensibilisation dans les communes								23	7			
---	--	--	--	--	--	--	--	--	----	---	--	--	--

1.4. Promouvoir la bonne gouvernance

A. Gouvernance Politique

1.4.1 Renforcer les capacités des institutions élues

Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation des parlementaires et des élus locaux	Nombre d'élus locaux ayant bénéficié d'au moins une séance de formation								173	129	957	530	3 200
--	---	--	--	--	--	--	--	--	-----	-----	-----	-----	-------

1.4.2 Promouvoir la décentralisation et renforcer la participation citoyenne

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
------------------------------	-------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------------

Elaboration et adoption d'une politique de décentralisation et adaptation du cadre juridique institutionnel	Effectif des communes dotées d'un plan de développement validé							34	72	78	118	129	
---	--	--	--	--	--	--	--	----	----	----	-----	-----	--

1.4.3 Renforcer l'obligation de rendre compte des responsables de l'Etat et des élus

Campagne de sensibilisation des élus locaux sur leurs obligations de rendre compte prévues par la loi communale	Nombre de réunions de sensibilisation tenues									4	190		
	Nombre de participants à ces réunions							2 444	2 697				

1.4.4 Adapter les systèmes électoraux à l'évolution socio politique

Etude sur le système institutionnel actuel en fonction des préoccupations prises en compte lors des dernières élections	Nombre de nouvelles lois en la matière adoptées par le Parlement							6	3	2			
---	--	--	--	--	--	--	--	---	---	---	--	--	--

B. Gouvernance Economique

Réforme des entreprises publiques par la voie de la privatisation et de partenariats public-privé	Chiffre d'affaire des entreprises publiques	43 739	464	49 557	58 786	66 229	68 754	73 372	73 517	87 867			
Audits externes systématiques des comptes et de la gestion des entreprises publiques	Nombre d'entreprises publiques auditées	11	12	11	11	11	15	14	14	2			

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Appui à la mise en place de la cour anti-corruption		Nombre de cas de corruption jugés par la Cour Anti Corruption								77	21	200		
Renforcer les organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine de la bonne gouvernance économique		Nombre de cas de malversation dénoncés par les organisations de la société civile qui œuvrent dans le domaine de la bonne Gouvernance Economique						435		2619	3147			

AXE 2 PROMOTION DUNE CROISSANCE ECONOMIQUE DURABLE ET EQUITABLE

2.1. Relance de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et pisciculture

2.1.1 Relance des cultures vivrières

Développement et amélioration de la production vivrière	Production céréalière totale (en milliers de tonnes)	246	274	282	272	280	290	280	290	290	298
	Production de légumineuse (en milliers de tonnes)	217	280	282	262	252	250	236	239	221	239
	Production de racine et tubercule (en milliers de tonnes)	1 458	1 616	1 707	1 663	1 649	1 575	1 467	1 518	1 575	1 548

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		Production de banane et plantains (en milliers de tonnes)	1 514	1 549	1 549	1 554	1 590	1 636	1 600	1 709	1 760	1 806		
		Production vivrière /habitant (en milliers de tonnes)	0,51	0,54	0,55	0,52	0,51	0,50	0,47	0,48	0,48	0,47		

2.1.2 Relance des cultures d'exportation

		Café (exportations en tonnes)	24 719	18 663	16 956	27 814	20 911	21 412	18 556	18 210	11 093	6 406		
Relance des cultures d'exportation		Coton (exportations en tonnes)						2 300	1 172	1 100	720	1 076		
		Thé (exportations en tonnes)	6 474	8 454	6 509	7 023	7 107	7 600	5 946	6 475	5 406	6 315		
Relance et diversification des cultures de rente destinées à l'exportation		Cultures non traditionnelles (en tonnes)	78	723	325	210	947	144	268	246	763			

2.1.3 Développement de la production animale

Reconstitution et amélioration génétique des races animales à travers la chaîne de solidarité communautaire, le programme d'insémination et la diffusion des géniteurs	Effectifs Bovins(Unités)	358 492	360 440	376 346	355 222	374 475	396 741	433 800	479 106	471 614	554 236		1 087 352
Promotion du petit élevage très	Effectifs	868	984 166	974	960	1 108	1 245	1 438	1 606	1 616	2 722		5 018 950

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
prolifique et à cycle court	Caprins(Unités)		039		543	288	962	680	713	717	873	345		
	Effectifs		224		242	239	235	242	266	292	281	292		
	Ovins(Unités)		663	247 965	086	505	611	933	510	916	190	147		
	Effectifs		194	165 143	115	105	136	169	178	189	166	207		
	Porcins(Unités)		218		835	753	360	572	737	505	721	181		
	Effectifs		698	799 608	771	704	852	945	1 142	1 315	1 524	1 610		
	Volailles(Unités)		589		260	254	954	318	102	788	007	565		
	Effectifs		218	290 107	311	217	267	316	102	315	390	349		
	Lapins(Unités)		508		834	195	544	351	998	112	641	083		

2.1.4 Développement de l'apiculture, de la pêche et relance de la pisciculture

Encadrement de la pêche artisanale	Tonnage de poissons pêchés	16 879	10 169	14 176	13 708	13 515	9 666	14 144	12 446	18 764	15 806	18 000
------------------------------------	----------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	--------	--------	--------	--------	--------

2.2 Amélioration et protection de l'environnement

2.2.1 Renforcement des capacités institutionnelles, techniques des services de l'environnement

Création d'un centre de formation en matière environnementale	Nombres Institutions environnementales créées et appuyés	3	3	3	3	3	4	4	4	4
Renforcement et harmonisation du cadre légal d'utilisation des ressources naturelles	Nombre d'outils législatifs élaborés et adoptés	1							1	
Formulation d'une politique nationale d'aménagement du territoire et des terroirs	Nombre de propriétés foncières délimités	116	70	11	5	7	15	127	99	13

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
------------------------------	--	-------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------------

et aménagés

2.2.2 Promotion de la politique nationale de gestion des ressources naturelles

Lutte anti-érosive et conservation des sols	Longueur de courbes de niveaux installés (Km)	1 159	1 543	1 360	1 469	1 365	1 200	710	1 245	1 464				
Aménagement et gestion durable des aires protégées	Superficies parcs et réserves protégés en milliers d'ha)	157	157	157	157	157	157	157	157	157	157			
Reboisement et gestion des boisements existants	Nombre de plants produits et plantés (en milliers)	15 768	16 051	12 185	15 365	25 860	36 129	55 392	57 321	51 653	41 110			
Aménagement intégral des bassins versants	Superficies des marais aménagés (ha)	350	281	100	265	623	700	1 200	1 998	2 888				

2.2.3 Promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles et assainissement du milieu

Identification et introduction de substituts pour protéger les ressources naturelles menacées	% de ménage utilisant le combustible ligneux (Bois)	97											79	
Aménagement et contrôle de décharges publiques dans tout le pays	Nombre de déchargés aménagés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			

2.3 Développement du commerce et de l'industrie

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Développement de la production industrielle	Indice de la production industrielle (base 100 en 1989)		81,8	83,3	83,4	94	93	91,8	95,2	96,5	98,2	95,9		
Mise en œuvre du cadre intégré pour la promotion du commerce international et des exportations	Accroissement des exportations: * En valeurs (en milliards de Fbu)		35,2	32,0	28,9	40,6	53,4	65,8	59,9	63,7	82,6	78,6		
	* En Quantité (en milliers de Tonnes)		37,6	37,7	34,8	41,7	42,9	46,3	32,7	39,2	38,2	36,7		

2.4 Exploitation rationnelle des mines et carrières

	Volume de la production minière:													
	or (tonnes)		-	0,4	0,5	2,9	3,2	3,9	4,3	2,4	2,2	9,8		
Redynamisation des activités de recherche minière, Réhabilitation des sites et carrières dégradés	Cassitérite (tonnes)		10,0	5,4		8,8	18,6	8,1	78,9	5,1	49,8	20,3		
	Wolframite (tonnes)					32,8	23,9	294,5	668,2	455,4	560,2	333,2		
	Colombo-tantalite (tonnes)		31,2	122,5	72,4	24,4	23,4	42,6	16,2	51,6	116,6	44,2		
Encadrement et suivi des activités artisanales et semi-industrielles dans le secteur	Taxes et redevances minières (en milliers \$ américains)		37,2	176,6	79,2	205,9	339,0	205,6	552,7	715,2	752,2	476,7		

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
2.5 Promotion du tourisme et de l'artisanat														
	Réhabilitation et création de nouveaux sites touristiques	Effectifs de touristes	29 000	36 000	83 706	85 206	173 073	191 883	195 960	192 186				
	Organisation et développement de la filière artisanale, amélioration de la qualité des produits artisanaux par la formation des artisans	Recettes en provenance des touristes (en million de FBU)	723,0	692,0	1 066,9	784,5	1 326,5	1 568,5	1 348,1	1 430,8	1 157,0			
2.6 Augmentation des opportunités d'emploi et de revenus en faveur des pauvres														
2.6.1 Amélioration de l'accès aux facteurs de production														
	Renforcement des capacités institutionnelles d'encadrement	Volume du crédit octroyé au secteur industriel (en millions de BIF)				6 104,4	7 224,5	6 783,4	6 608,9	11 319,9	15 772,3	20 850,0		
		Volume du crédit octroyé au secteur agricole (en Millions de BIF)				1 260,5	1 061,5	1 298,7	2 037,0	1 832,0	2 427,5	3 607,4		
2.6.2 Vulgarisation du système de microcrédit en milieu rural														
	Sensibilisation de la population sur l'importance de l'épargne pour accéder au micro-crédit	Clients ou membres des IMF					272 340	311 094	365 074	309 945	403 897	433 003		
			Rapprochement des services de micro-crédit rural avec les bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires du micro-crédit				52 955	63 051	115 997	112 422	104 021	166 366	

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
------------------------------	--	-------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------------

2.6.3 Promotion des travaux publics à HIMO

Construction et réhabilitation de routes, bâtiments et infrastructures sociales	Main-d'œuvre engagée dans les projets HIMO (homme-jour)	1 138	1 787 512	1 648	1 678	2 439	2 446	1 961	2 647	1 077				
		822		578	264	442	903	886	740	749				

2.6.' Promotion de la jeunesse, des sports et de la culture

Construction et équipement des centres pour jeunes	Nombre de centres pour jeunes	-	-	-	-	111	120	120	120	126				
	Nombre de jeunes réinsérés socioéconomiquement	-	-	-	-	-	-	120	125					
Réhabilitation, aménagement et extension des infrastructures sportives, culturelles et de loisir	Nombre de clubs de marche			5	5	5	5	6	8	12				
	Nombre de Terrains fonctionnels			20	20	20	20	20	30	48				
	Nombre de fédérations appuyés	-	-	18	18	18	18	21	25	25				
	Nombre de Monuments et sites réhabilités			7	7	7	8	12	13	13				

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Renforcement de l'enseignement des arts et appui aux clubs de musique, de danses traditionnelles et modernes, de dessin et de peinture		Nombre de clubs culturels			8	8	8	8	10	12	12			

2.6.5 Promotion des AGR et Activités d'insertion professionnelle

	Nombre de coopératives ou de groupements de production créés	40	40	40	43	45	45	49	53	56				
Réhabilitation, construction et équipement des infrastructures d'enseignement des métiers	Nombre de bénéficiaires formés par les centres de formation et de perfectionnement professionnel							575	873	853		854		

2.7 Développement du secteur privé

2.7.1 Actions d'urgence à court terme

Réhabilitation des centres de négoce	Nombre de marchés construits et/ou réhabilités	0	1	0	9	4	7	3	2	1				
--------------------------------------	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

2.7.2 Poursuite des réformes du cadre légal et réglementaire

Inventaire des lacunes légales et réglementaires relatives à	Nombre de loi et/ou règlements	0	0	0	0	0	0	1	0	2				
--	--------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
l'activité économique		promulgués												

2.7.3 Renforcement des incitations à la croissance des investissements privés

	Création d'entreprises: personnes physiques					1182	625	1523	2096	1511	1560		
	Créations d'entreprises: sociétés					287	188	226	338	283	549		
Instauration de mécanismes incitant la Diaspora à participer dans le processus de développement du pays	Investissements directs étrangers (millions de BIF)						49,2	632,4	32,5	541,2	4 545,0	428,6	

2.8 Développement des infrastructures d'appui à la production

2.8.1 Amélioration des infrastructures de transport

Construction de nouvelles routes revêtues pour relier les chefs-lieux des provinces	Nombre de Km de routes revêtues	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 418		
	Nombre de Km de routes classées entretenues			202	643	612	1 144	1 350	1 518	1 555	255	1 362	
Réhabilitation et entretien du réseau routier existant	Volume de Marchandises Importées (en Tonnes)	170 397	156 469	157 969	176 144	169 632	188 453	176 462	110 149	107 282	167 637		

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		Volume de Marchandises Exportées (en Tonnes)	30 027	741	20 470	27 862	15 321	17 395	9 687	13 409	8 525	5 835		
		Volume de Marchandises Importées par Route (en Tonnes)	13 468	379	22 637	23 092	33 071	40 188	48 276	54 766				
		Volume de Marchandises Exportées par Route (en Tonnes)	1 238	149	285	2 974	2 315	7 099	3 284	6 959				

2.8.2 Amélioration des infrastructures de communication

		Nombre d'abonnés au téléphone fixe	18 727	191	21 724	23 851	27 394	28 477	28 707	29 127	29 780		
		Nombre d'abonnés à l'Internet									4 172		10 000

2.8.3 Accroissement des capacités de l'offre énergétique

Augmentation de la capacité de production de l'énergie électrique		Production nationale d'électricité (Mwh)		114 552	127 302	101 471	91 578	100 267	93 337	117 459	111 789	121 147		
		Consommation électrique à l'échelle nationale (Mwh)	-	140 079	154 528	154 528	164 664	170 863	151 514	192 618	206 429	206 701		
Redynamisation des organismes régionaux d'anergie dont l'EGL		Importation d'électricité (Mwh)		25 527	27 226	53 057	73 086	70 596	58 177	75 159	94 640	85 554		

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Réhabilitation, extension et maintenance des infrastructures existantes	Pertes techniques et commerciales (en %)	31	21	29	23	24	30	31	34				21	
Electrification des collectivités urbaines	Effectif d'abonnés à l'électricité				33 465	34 576	32 858	35 136	38 069	40 513	43 873		46 310	
Electrification des collectivités rurales	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)											4,8		
Valorisation et diversification des sources d'énergie	Consommation du bois de chauffe (tonnes)	-	-	-	5 749 775	5 922 539	6 082 754	6 228 740	6 396 916	-				
	Consommation des déchets végétaux (tonnes)	-	-	-	332 565	342 542	350 420	364 437	374 277	-				
	Consommation de charbon de bois (tonnes)	-	-	-	336 521	346 617	367 414	382 110	397 594	-				
	Production de la tourbe en tonnes	-	-	-	4 580	4 642	7 303	4 871	7 499	7 490				
	Consommation de la tourbe en tonnes	-	-	-	2 840	4 662	7 303	8 528	9 993	9 764	11 352			
	Production des M.C.H.E de la D.G.H.E.R en (Mwh)	-	-	-	273	155	206	167	211	-				

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
	Importations de produits pétroliers énergétiques (Millions de litres)	-	-	-	71	77	62	77	69	68	72		
	Consommation de produits pétroliers énergétiques (En millions de litres)	55,8	65,9	77,1	68,6	75,7	62,8	71,4	72,3	70,9	72,0		
	Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC)												
	PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)												

AXE 3 DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

3.1. Promotion de l'éducation

3.1.1 Renforcer l'appui et l'encadrement des écoles

Ratio Manuel par élève	0,9	0,9	0,9	0,8	0,75	0,58	0,7	0,8	0,8	0,8		
------------------------	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-----	-----	--	--

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
3.1.2 Améliorer l'accessibilité et la qualité des apprentissages pour la petite enfance														
Elaboration participative d'une politique nationale inétegrée de prise en charge de la petite enfance	Nombre d'écoles maternelles					70	79				140	148		
3.1.3 Améliorer l'accessibilité et la qualité des apprentissages pour le primaire														
Campagne de sensibilisation pour la promotion de l'enseignement primaire dans les provinces à faible taux de scolarisation	Taux net d'admission en première année de primaire			37,3	37,8	29,6	30,7	32,1	53,5	48,3	49,4	53,0	100	
	Garçon			40,5	41,1	30,0	32,4	33,6	53,3	48,9	49,8	54,5	100	
	Fille			34,1	34,6	29,1	29,0	30,6	53,7	47,7	49,0	51,5	100	
	Taux brut de scolarisation au primaire (fille et garçon)	67,00	68,0	73,2	77,2	79,4	81,6	101,3	117,7	122,7	130,4			
Construction de 750 écoles dans les provinces à faible taux de scolarisation	Taux net de scolarisation au primaire (fille et garçon)			50,2	50,9	56,2	59,1	59,8	72,4	82,6	84,6	89,7	100	
	Garçon			55,8	56,5	62,7	65,3	65,5	73,7	84,0	85,1	91,5		
	Fille			44,8	45,5	50,0	53,3	54,3	71,1	81,2	84,1	87,9		
Réhabilitation des écoles détruites par le conflit	Ecoliers par classe			72,1	73,2	74,0	74,0	76,3	86,3	84,7	84,4	82,7	50	
Formations qualifiantes pour les	Taux de qualification des			83,0	83,4	84,6	85,1	87,4	88,7	90,2	92,6		95	

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
instituteurs faiblement qualifiés	maîtres													
Construction de logements pour enseignants dans les zones reculées	Taux d'encadrement (ratio élèves par maître)			49,6	49,7	51,0	52,0	49,0	55,0	54,4	53,1	51,9	50	
Extension du programme de cantine scolaire	Taux d'abandon dans le primaire			10,1	8,3	10,5	6,0	19,5	6,3	5,1	4,9	3,8		
	Garçon			10,2	9,5	13,7	6,2	18,7	6,6	4,8	3,9			
	Fille			10,0	6,9	6,4	5,8	20,4	6,1	5,3	5,8			
Fournitures d'équipements pédagogiques	Taux de promotion dans le primaire			65,0	67,0	63,1	67,3	51,2	63,0	71,0	58,5			
	Garçon			65,4	66,2	60,6	67,4	53,3	62,8	75,5	58,8			
	Fille			64,5	67,9	66,2	67,1	48,7	63,2	66,0	58,3			
Construction des infrastructures	Taux de transition du primaire au secondaire (public + communal + privé)	28,4	30,1	30,3	32,6	33,0	34,1	30,7	32,7	32,8	32,0			
Formation continues pour le recyclage des enseignants	Taux d'achèvement du cycle primaire			26,8	27,5	31,0	32,5	34,7	36,1	38,5	40,7	46,0	51,00	
Réduction de la disparité genre	Indice de parité dans l'enseignement primaire					0,83	0,86	0,91	0,93	0,95	0,97			1

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		Taux d'alphabétisation des adultes		42,0	41,9	42,1	42,1	42,2	42,2	42,3	44,7	42,5	55,3	
		Hommes		52,7	52,3	54,0	54,1	54,0	54,1	54,0	57,2	46,8	42,8	
		Femmes		32,2	32,4	32,5	32,6	32,7	32,8	32,9	34,9	38,3	65,1	
		Indice de parité entre les sexes en matière d'alphabétisme		0,61	0,62	0,60	0,60	0,61	0,91	0,93	0,95	0,84		

3.1.4 Améliorer l'accessibilité et la qualité des apprentissages pour l'enseignement secondaire

Construction de lycées d'enseignement général et de lycées techniques dans les provinces à taux de couverture faible	Taux net de scolarisation au secondaire	4,35	6,06	4,65	8,58	8,62	8,54	8,59	9,00
	Garçon	4,53	6,57	5,40	9,69	9,84	9,62	9,71	10,20
	Fille	4,19	5,56	3,94	7,51	7,39	7,44	7,39	7,70
Réduction de la disparité genre	Indice de parité dans l'enseignement secondaire								

3.1.5 Améliorer l'accessibilité et la qualité des apprentissages pour l'enseignement supérieur

Organisation d'autres structures d'enseignement supérieur dans les provinces	Effectif global des étudiants	7 578	8 097	11 101	13 869	14 529	14 973	8 349	18 366	24 877
--	-------------------------------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	-------	--------	--------

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Réduction de la disparité genre	Indice de parité dans l'enseignement supérieur			0,42	0,41	0,31	0,45	0,44	0,43	0,80	0,48	0,49		
Construction et équipement d'amphithéâtre à l'Université du Burundi	Ratio étudiants/places assises			0,81	0,75	0,72	0,83	0,86	0,85	0,81	0,88			
Fourniture de livres, matériel de laboratoire, matériel didactique	Taux de redoublement en 1ère année à l'université du burundi (%)			30	28	32	40	85	33	-	28			

3.2 Santé

3.2.1 Amélioration de la performance du système national de santé

Appui à l'équipement aux structures de soins	Indice de fréquentation													1
Formation, recyclage, perfectionnement du personnel médical et paramédical	Nombre de médecins pour 100.000 habitants	4,11	2,78	3,23	2,62	1,70	2,57	2,61	2,55	2,06	2,71			
	Nombre d'infirmiers pour 100.000 habitants	-	-	-	-	34,9	-	-	122,4	-	45,73			
Révision de la carte sanitaire et construction de structures de soin dans les zones défavorisées	Nombre d'hôpitaux pour 100.000 habitants	0,67	0,75	0,73	0,56	0,57	0,59	0,59	0,64	0,65	0,68			
	Nombre de centres de santé pour	6,7	7,8	7,6	7,8	7,5	7,6	7,9	7,7	8,2	8,3			

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		100.000 habitants												
		Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires					0,64	0,38	0,29	0,76	0,79	0,69		
	Mise en place d'un système de gestion et de maintenance des équipements et des infrastructures sanitaires	Nombre de lits d'hôpital pour 100.000 habitants	-	-	-	34,11	32,98	22,31	56,57	55,19		n/d		

3.2.2 Réduction de la prévalence des maladies transmissibles et non transmissibles

		Taux d'incidence du paludisme (%)	46,5	42,1	35,1	30,2	24,9	26,4	27,5	29,4	24,6	34,1		
		Taux de mortalité proportionnelle palustre chez les moins de 5ans (%)	36,5	53,0	49,6	46,8	35,4	48,0	47,0	63,0	29,0	33,6		
	Renforcement des activités de lutte contre le paludisme	Taux de mortalité lié au paludisme												
		% des enfants de moins de 5 ans dormant sous MII						7	16	32	n/d	n/d		
		% des femmes enceintes dormant sous MII						7	20	30	n/d	n/d		
	Renforcement des activités de lutte contre la tuberculose	Taux de prévalence de la tuberculose												

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		Taux de détection des TPM+ Nouveaux cas (%)	49	46	41	44	43	44	41	45	44	47		
		Taux de succès thérapeutique des malades TB (%)	74	75	73	74	72	72	78	80	86	90		

3.2.3 Réduction de la mortalité maternelle et néonatale

		Mortalité maternelle pour 100 000 naissances	800					615						
Disponibilisation et subvention des soins obstétricaux d'urgence		Mortalité maternelle pour 100 000 naissances	359	334	250	335	257	172	176	117	111	116,2		
		Taux d'utilisation de la contraception	2,7	3,6	4,0	5,4	6,5	8,4	7,3	9,4	11,4	13,7		
		Proportion d'accouchements assistés	17,8	16,1	22,0	20,4	22,9	22,9	30,7	41,1	56,3	56,3	60	

3.2.4 Réduction de la mortalité infantile

Renforcement des capacités du réseau de prise en charge des maladies de l'enfance		Mortalité infantile pour 1000 naissances	129					120		108	n/d	n/d	90	36
		Mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances	190					176		180	n/d	n/d	n/d	61

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Amélioration de l'apport nutritionnel des enfants	% des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	45,1						39,2		35,2	n/d	n/d		
	% des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance	56,8						52,5		46,0	n/d	n/d		
	% des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë ou d'émaciation	7,5						7,4		5,6	n/d	n/d		
Amélioration de la logistique du PEV et renforcement de la vaccination de routine	Taux de couverture vaccinale des enfants de moins de 5 ans (%)												101	
	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (%)	61	54	67	80	85	98	92	92	99	99			
	Couverture vaccinale globale chez les enfants de moins de 1 an (%)	76	78	79	81	83	87	92	99	92	103			

3.3 Amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement et au logement décent

3.3.1 Eau potable, hygiène et assainissement

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
Construction de nouveaux réseaux d'adduction d'eau	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable (%): à l'échelle nationale							64,3						
	en milieu rural							63,4		55			71	
	en milieu urbain							79,7					90	
Réhabilitation et maintenance des infrastructures existantes	Pourcentage de ménages ayant accès à une installation sanitaire améliorée: à l'échelle nationale							31,7		51,0				72
	en milieu rural							47,6		52				72
	en milieu urbain							30,8		44				71

3.3.2 Habitat et Urbanisation

Aménagement des sites urbains et péri-urbains	Nombres de parcelles octroyées	793	1 045	910	911	867	1 080	1 025	1 361	1 584				
	Nombre de permis de bâtir	665	471	507	683	949	1 002	812	1 235	1 127				
Création d'un mécanisme de financement de l'habitat	Taux d'intérêt moyen sur les crédits à l'habitat (moyen terme) en	14	16	16	18	19	19	18	18	18			9	

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
------------------------------	--	-------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------------

%

3.3.3 Appui aux groupes vulnérables

	Nombre de rapatriés ayant recouvré leur terre	-	-	-	-	-	-	-	-	635	16 995		
Prise en charge des indigents et des groupes vulnérables	Effectif de vulnérables assistés médicalement	-	-	-	-	-	-	-	3 400	7 607	4 722		10 000
	Ménages vulnérables assistés en alimentation	-	-	-	-	-	-	-	10 000	15 000	131 230		30 000
Reconstruction et réhabilitation de l'habitat pour les groupes vulnérables	Nombre de ménages bénéficiant des logements	-	-	-	6 500	5 718	22 975	15 960	6 750	13 200			

3.3.4 Promotion du genre

Renforcement du pouvoir économique et politique de la femme	Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement	14,9	14,7	20,3	20,6	20,6	31,4	31,4	31,4	31,4	31,4		
Formation des élues à tous les niveaux pour le renforcement de leur participation politique et décisionnel	Pourcentage de femmes au gouvernement au 31 décembre de	7,7	11,1	11,1	10,7	10,7	34,8	34,8	34,8	27,6	27,6		

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
			l'année											
AXE 4 LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA														
4.1 Prévention de la transmission du VIH														
		Taux de prévalence * Global			3,2					2,97			4	
		* Milieu Urbain			9,4					4,59				
	Disponibilisation du préservatif	* Milieu semi-urbain			10,5					4,41				
		* Milieu Rural			2,5					2,82				
		Effectif de préservatifs distribués (en millions)	3,09	3,67	5,15	7,04	7,29	10,71	6,06	9,17	8,44	7,25		
		Nombre de CDV			64	80	105	128	151	180	266	319		
	Multiplication des centres de dépistage volontaire au sein des structures de santé	Effectif de personnes dépistées au cours de l'année	26 517	20 247	30 412	50 303	76 698	89 178	150 092	118 665	236 988	308 827	150 000	
	Renforcement des activités de prévention et de lutte contre le	Nombre de centres PTME			1	9	11	12	27	37	63	80		

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
VIH/SIDA dans les structures sanitaires	Pourcentage de femmes enceintes séropositives bénéficiant de services PTME						4	6	14	14			50	
	Nombre d'enfants orphelins du sida		166 672	184 176	201 197	216 336	229 549	238 277	244 505	247 253	247 005			
	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans		7,9	7,4	5,1	4,6	2,8	3,3	8,8	2,2				

4.2 Prise en charge des patients infectés par le VIH

Disponibilisation des médicaments contre les maladies opportunistes et les ARV	Effectif de PVVIH sous ARV			600	1 210	3 900	6 416	8 048	10 928	14 343	17 604		
--	----------------------------	--	--	-----	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--	--

4.3 Réduction de l'impact chez les personnes affectées par le VIH

Promotion des droits et protection des PVVIH	Nombre de PVVIH démunies et de personnes affectées bénéficiant d'un soutien à travers les AGR				168	777	4660	5875	7726	4 804	5 745		8 000
Appu aux activités génératrices de revenus initiées par les PVVIH ou OEV	Nombre de PVVIH insérés ou réinsérés dans les activités socioprofessionnell								334	424			

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
------------------------------	-------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------------

es après la formation

4.4 Renforcement des capacités institutionnelles

Renforcement des capacités des structures gouvernementales et des intervenants dans la lutte contre le SIDA	Nombre de prestataires de soins formés sur le TARV					200	395	415	488	264	260	800	
	Nombre de structures équipées dans le lutte contre le SIDA									148	75		

5. MACROECONOMIE ET BUDGET

Taux de croissance du PIB réel	-0,9	2,1	4,5	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,4
Taux d'inflation fin de période			10,6	15,7	11,9	1,0	9,4	14,7	25,7	4,6
Solde global base engagement en pourcentage du PIB (hors dons)	- 5,0	- 7,2	-5,7	-9,9	-19,7	-16,8	-19,3	- 19,8	-25,6	-28,8
Déficit Budgétaire (solde global base engagement, en Mrds de Fbu)	25,7	39,6	33,2	63,6	144,3	144,3	182,2	210,4	336,9	380,4

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
	Taux de pression fiscale (Recettes de l'Etat, hors dons, en % du PIB)	19,2	20,0	20,3	20,1	20,1	20,0	18,9	18,6	18,5	18,0		
	Encours de la dette extérieure en % du PIB	168,1	161,2	181,6	203,9	220,8	182,9	165,1	151,0	133,0	33,0		
	Ratio service de la dette sur recettes d'exportation (%) (échéances courantes exigibles)	83,1	93,0	157,4	87,1	109,2	46,7	54,4	60,6	46,0			
	Exportations en % du PIB	6,9	5,9	5,0	7,8	7,2	7,1	6,4	5,4	5,0	5,2		
	Solde épargne - investissement (balance courante, en % du PIB)	-10,0	- 6,8	-6,5	-5,9	-8,1	-1,2	-14,5	-15,7	-12,2	-12,1		
	Solde extérieur courant, dons inclus (millions US\$)	-70,9	-44,9	-40,7	-35,0	-54,0	-9,4	-133,5	-142,7	- 153,4	-159,6		
	Proportion des dépenses pro pauvres sur ressources nationales (% des dépenses)								40,1	43,3	43,5		

Actions prioritaires du CSLP		Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
6. POPULATION														
		Taux de croissance démographique (%)	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35		
		Taux Brut de Mortalité (pour 1000)	15,6					15,4			16,2			
		Taux de Mortalité Infantile (pour 1000)	156					120			110			
		Taux de Mortalité Infanto-Juvenile (pour 1000)	231					176			165			
		Taux Brut de Natalité (%)	42,5					42,3			42,2			
		Indice synthétique de Fécondité	6,28					6,28			6			
		Taille moyenne des ménages									4,7			
		Population urbaine (%)									10,1			
		Population rurale (%)									89,9			
		Densité (Hab/Km2)									310			

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
		Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique								56%			
Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté] : milieu rural								45,9%					
Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté] : milieu urbain								17,9%					
Indice de pauvreté nationale								69%					
Indice de pauvreté rurale								67%					
Indice de pauvreté urbaine								34%					
7. EMPLOI													
	Taux de chômage										1,6		
	Taux de chômage en milieu rural										0,9		

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
	Taux de chômage urbain (BIT) (%)							13,5	13,9	11,7			
	Taux de chômage des hommes (%)							10,8	12,8	10,1			
	Taux de chômage des femmes							17,8	15,2	13,5			
	Taux de sous-emploi global (%)							63,8	52,7				
	Taux de sous-emploi visible (%)							16,8	14,9				
	Taux de sous-emploi invisible (%)							50,7	41,6				
	Proportion d'emplois dans l'administration (%)							10,1	10,1	10,3			
	Proportion d'emplois dans les entreprises publiques (%)							5,4	7,5	7,5			
	Proportion d'emplois dans le secteur privé formel (%)							1,2	2,5	3,1			
	Proportion d'emplois dans le secteur privé informel (%)							78,8	76,3	75,3			

Actions prioritaires du CSLP	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2010	Cible 2015
	Proportion d'emplois dans le secteur associatif (%)							4,5	3,7	3,8			
	Ancienneté moyenne dans l'emploi (Années)							5,3	7,2	7,7			